

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13534 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beau-Méry Directeur : André Fontaine

MERCREDI 3 AOUT 1988

La Belgique fédéralisée ?

La Belgique est-elle en train de vivre ses derniers mois de pays unitaire ? La question se pose après l'adoption par les députés, le samedi 30 juillet, d'un projet de loi transférant une série importante de compétences aux régions et aux communautés. L'enseignement, les infrastructures, le commerce extérieur, la recherche scientifique, dépendront des autorités locales, avec toutefois, dans certains cas, un droit de regard du gouvernement central. Ce dernier conserverait la haute main sur la monnaie, la justice, la défense nationale, la sécurité sociale et le maintien de l'ordre.

Ce mouvement vers une structure fédérale, en marche depuis la fin de la guerre et qui doit encore être approuvé par le Sénat, va-t-il permettre au royaume de trouver enfin un équilibre, aux francophones et aux Flamands d'enterrer la hache de guerre et d'en finir avec une querelle qui paralyse le fonctionnement de l'Etat ? Ce serait un immense succès pour la coalition social-chrétienne-socialiste formée le 6 mai dernier par le premier ministre Wilfried Martens après une des plus longues crises politiques de l'histoire de la Belgique.

Il faudra toutefois attendre plusieurs mois pour savoir si la réforme pourra concrètement entrer en vigueur. Pour le moment, les négociateurs se sont refusés à parler des conséquences financières de cette fédéralisation, et notamment de la répartition de l'argent public entre les régions. Les discussions risquent alors d'être éternelles, et on ne saurait exclure qu'elles capotent.

Le flou, volontaire ou non, de certains points de la réforme pourrait aussi conduire rapidement à créer des situations encore plus inextricables que celle qui prévaut aujourd'hui, et qui est pourtant d'une redoutable complexité. Un exemple entre mille : la décision concernant l'implantation du TGV devrait dépendre du gouvernement central, mais le tracé de la ligne des autorités locales. Autre lacune : aucune solution réelle n'a encore été trouvée concernant le statut de Bruxelles, la capitale que se disputent Flamands et francophones.

Les Belges semblent se désintéresser totalement, pour le moment, du changement envisagé. Ils vont pourtant devoir choisir : soit poursuivre jusqu'à son terme - l'écèlement du pays ? - le mouvement de fédéralisation, soit continuer tant bien que mal une cohabitation certes conflictuelle, mais qui n'a pour le moment jamais entraîné de grandes violences.

Paradoxalement, ce sont les responsables européens qui manifestent actuellement le plus d'inquiétude quant à l'avenir du royaume et à sa place dans le Communauté des Douces. Quels ministres « belges » seront-ils assis à la table de négociation lorsqu'il faudra débattre d'un dossier entrant dans les attributions des exécutifs régionaux ? De nombreux responsables belges sont sensibles à cette inquiétude et se demandent si leur pays n'entre pas ainsi considérablement affaibli dans la compétition qui s'ouvre en vue du grand marché de 1993.

L'affaire de la Société générale de Belgique - première holding du pays, maintenant entièrement contrôlée par les Français du groupe Suez - a montré l'importance que constituent à jouer les Etats dans la compétition économique.

M 0147 - 0803 0 - 4.50 F
3790147004500 08030

Un entretien avec Hassan II

- Le problème sahraoui pourrait être réglé dans le cadre de la régionalisation du Maroc
- L'unité du Grand Maghreb se fera plus rapidement que celle de l'Europe

Si les Sahraouis disent qu'ils veulent rester Marocains, Hassan II envisage de procéder à une vaste régionalisation de son royaume, un peu sur le modèle des Länder allemands, pour tenir compte de la diversité de son peuple. Telle est la principale déclaration qu'a faite Hassan II sur la question saharienne, au cours d'un long entretien accordé au « Monde » la semaine dernière. Le souverain a traité bien d'autres problèmes au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée dans le cadre somptueux de son palais d'été de Skhirat.

SKHIRAT de nos envoyés spéciaux

« Majesté, on parle beaucoup du Maghreb depuis le rapprochement qui est intervenu entre le Maroc et l'Algérie, et qui s'est manifesté par votre visite solennelle à Alger, en juin, au moment du sommet arabe. Comment expliquez-vous ce rapprochement ?

« Il y a dans l'histoire des moments de stagnation et des périodes de crises. Les circonstances européennes, euro-africaines, arabes ou islamiques, toutes ces conjonctures ont fait que nous étions en période de crise, et de crise féconde. Ce besoin de fécondité de l'histoire s'est fait sentir, comme il s'est fait sentir d'innombrables fois dans l'histoire de l'humanité. Peut-être que, dans cinq ou six ans, nous

expliquerons mieux ce qui s'est passé. Pour l'instant, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu un phénomène de convergence mentale, un phénomène que nous avons appris en classe de philo : au même moment, dans un même siècle, la même découverte a été faite par trois ou quatre personnes dans des pays différents. Tout cela, plus le besoin de retour à la sérénité, à la responsabilité régionale, et non pas nationale, a fait que le fruit a mûri et que le sommet d'Alger a eu lieu.

« Quel est le défi qui a engendré cette transformation chez les trois ou quatre personnes dont vous parlez ?

« Il faut revenir un petit peu en arrière. Tout le monde pense que le Maroc avait rompu les relations avec l'Algérie à cause de la reconnaissance par Alger de la

qui surplombe l'Atlantique, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Rabat.

Parmi les autres sujets abordés par le roi : le rapprochement avec l'Algérie et la perspective d'un Grand Maghreb, les relations avec le colonel Kadhafi, les relations irano-irakiennes, l'affaire palestinienne, la diplomatie de Gorbatchev, l'état de l'économie marocaine, les relations avec la France... M. Driss Basri, ministre de l'information et de l'intérieur, et M. Reda Guedira, conseiller du roi, assistaient à l'entretien.

fameuse RASD (République arabe sahraoui démocratique). Je ne suis pas de ceux qui s'accrochent à l'accessoire et qui oublient le principal. Si j'avais dû rompre à ce sujet, j'aurais rompu à l'apparition du Polisario, qui s'est manifesté avant la RASD.

« Je demande à tous les lecteurs du Monde, qu'ils soient marocains ou algériens, d'oublier immédiatement ce que je vais dire. Mais l'histoire est l'histoire. Nous avons rompu parce que nous avons eu quarante-cinq mille Marocains mis à la porte de l'Algérie, dans des conditions inhumaines (1).

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE et JACQUES AMALRIC. (Lire la suite page 4.)

(1) En 1976.

Cent mille créations de postes en un an

Une embellie de l'emploi

De mars 1987 à mars 1988, le nombre d'actifs occupés a augmenté en France de 103 000, selon l'INSEE, tandis que le nombre de chômeurs a diminué de 136 000. Cette étude fait état d'une reprise de l'emploi salarié, qui amplifie celle annoncée par le ministère du travail sur la même période (+ 45 400). Pour les seuls salariés, l'augmentation a été de l'ordre de 130 000 en un an, dont... 50 000 intérimaires.

Même au cœur de l'été, les bonnes nouvelles sont trop rares pour qu'on ne les salue pas comme telles. Ainsi, l'INSEE souligne que, entre mars 1987 et mars 1988, non seulement le chômage a diminué, en revenant à son niveau de mars 1986, mais l'emploi salarié a augmenté. De la baisse - 558 700 emplois perdus (hors TUC, SIVP et stages) de la fin 1980 à la fin juin 1987, - on est passé à la stagnation puis à la reprise.

Une telle étude de l'INSEE, qui confirme les premières observations de l'UNEDIC, laquelle indiquait déjà qu'en 1987 l'emploi

avait crû exceptionnellement dans les entreprises d'au moins dix salariés aurait pu alimenter utilement trois mois plus tôt la campagne présidentielle où les candidats s'affrontaient à coups de chiffres d'une fiabilité douteuse.

Cette reprise n'est pas une totale surprise. Les premiers signes d'amélioration de l'emploi remontent à l'année 1985, qui marque une rupture avec la dégradation continue des années précédentes.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 18.)

Désarroi des Palestiniens de Cisjordanie

De nombreuses inconnues, après la décision de « désengagement » du roi Hussein
PAGE 3

Femmes prêtres... et évêques pour l'Eglise anglicane



ALLÔ ?
MONSIEUR LEFRÈRE ?
COMMENT DIT-ON
TOUR FOUT LE CAMP
EN LATIN ?

PAGE 8

La négociation sur l'Angola

L'Afrique du Sud et Cuba divergent sur le calendrier de retrait de leurs troupes
PAGE 4

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les délégués du FLNKS attendent la réponse de M. Rocard à leurs nouvelles revendications
PAGE 7

La succession, en 1989, de M. Krasucki

M. Louis Viannet en bonne position
PAGE 18

Le projet de crédit-formation

Un point de vue de M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique
PAGE 8

Chronique de 1789

Le repli stratégique de la Cour
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 22

Une nouvelle technique d'identification

Empreintes génétiques contre les violeurs

Les deux affaires de viol suivi d'assassinat et l'augmentation des affaires de viol enregistrées ces derniers jours en France mettent brutalement en lumière une importante question de médecine légale concernant la mise en œuvre d'un procédé à bien des égards révolutionnaire et connu sous le nom de technique des « empreintes génétiques ».

Mise au point, grâce aux développements de la biologie moléculaire, à l'université britannique de Leicester par le professeur Alex Jeffreys, cette technique permet de visualiser certaines régions du patrimoine génétique (gène) humain. Compte tenu de la spécificité absolue du génome de chaque être humain, cette technique permet de réaliser sans aucun risque d'erreur l'identification des individus à partir d'un simple prélèvement organique : sang, cheveux, sperme, fragment de peau, etc.

La première application de la découverte du professeur Jeffreys concerne les affaires de recherche - ou de contestation - de paternité. A partir de prélèvements sanguins effectués sur l'enfant et sur sa mère, la mise en œuvre de cette technique permet en effet avec une marge d'erreur quasiment inexistante de déterminer si un homme désigné comme étant le père (ou revendiquant ce statut) est ou non le géniteur de l'enfant. Rapidement, la découverte du professeur Jef-

freys trouva d'autres applications médico-légales. Parce qu'elle permet à partir d'une simple comparaison d'échantillons de tissus humains de déterminer s'ils proviennent, ou non, d'un même individu, elle commence à être utilisée dans certaines affaires criminelles. Elle apporte une série d'informations jusqu'alors inédites et constitue, à l'évidence, un outil d'avenir pour tous les services spécialisés de police scientifique et de criminalistique.

JEAN-YVES NAU.
(Lire la suite page 9.)

LE MONDE diplomatique

Août 1988

LES CITOYENS INÉGAUX DEVANT LA JUSTICE

Poursuivant sa série sur « les inégalités qui sapent la démocratie », le Monde diplomatique dévoile les injustices de la justice, qui, en France comme dans le reste de l'Europe, amplifient les cloques sociales. Aux Etats-Unis aussi, l'idéologie sécuritaire pénalise les plus démunis des citoyens, sans réussir à protéger les victimes de la haine raciale et de la violence.

ENFANCES SACCAGÉES

Quarante mille enfants meurent chaque jour de faim et de maladies bénignes. Des millions de jeunes sont plongés dans la guerre, une infinité d'autres ne connaissent que les camps de réfugiés. Plus de deux cents millions travaillent, souvent soumis à une exploitation forcée. Les droits de l'enfant seront-ils mieux protégés lorsque la convention internationale en préparation sera adoptée par l'ONU ?

En vente chez votre marchand de journaux

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,80 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2,00 M ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Arabie Saoudite, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; Grèce, 80 p. ; Inde, 1,700 Lr. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 t. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Singapour, 335 F CFA ; Suède, 12,50 sc. ; Suisse, 1,80 Sfr. ; USA (West Coast), 2 \$.

Etranger

Le « désengagement » du roi Hussein

Le désarroi des Cisjordaniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le discours du roi Hussein a fait apparemment d'une pierre deux coups. Il a jeté un profond trouble au sein du Parti travailliste israélien et il a suscité le désarroi parmi la population palestinienne de Cisjordanie. Le trouble du parti de M. Shimon Pérès, qui depuis vingt et un ans s'est fait l'apôtre de l'option jordanienne, était certes prévisible.

En revanche, le désarroi des Cisjordaniens est à première vue plus surprenant. Cela fait des années qu'ils se sont détournés de la Jordanie. Un sondage qui fit grand bruit il y a deux ans avait indiqué que 93 % de la population soutient l'OLP et qu'à 71 % elle considère Arafat comme son leader, contre à peine 3 % pour le roi Hussein. Et le soulèvement des « lanceurs de pierres » depuis huit mois s'est fait au nom de l'OLP, drapeau palestinien en tête.

Et pourtant, les mesures de désengagement envisagées par la Jordanie au profit de l'OLP ont pris de court les Palestiniens de Cisjordanie. D'où le désarroi qui se reflète dans toute la presse de Jérusalem-Est. *Al Quds*, le quotidien qui a le plus fort tirage, se demande : *Que vont-ils passer à présent ? Les ponts sur le Jourdain resteront-ils ouverts ? Pourrons-nous encore exporter nos produits vers la Jordanie ? Les salaires seront-ils encore versés par la Jordanie aux institutions scolaires, religieuses ou professionnelles et que se passera-t-il avec les passeports jordanien ?* Et d'ajouter : *« En ces moments difficiles, nous nous adressons à tous les Arabes pour qu'ils soient à notre secours. »* Le journal jordanien dit en outre, *Al Nahar* écrit pour sa part : *« La rupture avec Amman est la dernière chose à laquelle nous*

souhaitons car la lutte contre l'occupation est trop importante pour que nous puissions nous préoccuper d'autres problèmes. Or sous l'occupation l'OLP ne peut remplir les fonctions administratives abandonnées par la Jordanie. » Quant au quotidien pro-OLP *Al Fajr*, il reproche au roi Hussein « d'avoir non seulement coupé la Cisjordanie du royaume hachémite mais aussi d'avoir semé la division et la confusion au sein du peuple palestinien ».

Paradoxalement, c'est le même raisonnement que tient — dans un autre contexte — le premier ministre israélien M. Itzhak Shamir, qui a fait cette remarque : *« Le roi Hussein a porté un coup dur aux Palestiniens ; ce qu'il propose, c'est qu'une partie d'entre eux créent un État indépendant et que les autres deviennent jordanien. »* Pour M. Shamir tout cela est la preuve que *« le peuple palestinien est une invention qui sert la propagande des dirigeants arabes »*.

En attendant les élections

Cependant, depuis le discours du souverain jordanien, ce sont essentiellement les travaillistes qui servent de cible aux flèches du chef du gouvernement et donc aux dirigeants du Likoud. Et les amis de M. Pérès accusent le coup. Alors que la campagne électorale en vue des législatives du 1^{er} novembre a déjà démarré. Doivent-ils à présent modifier leur programme, réviser leurs concessions et renoncer à ce qui leur sert depuis vingt et un ans de slogan pour l'option jordanienne ? Depuis 1967 en effet les dirigeants travaillistes — Golda Meir, Moshe Dayan, Igal Alon et plus récemment Itzhak Rabin et Shimon Pérès — ont rencontré secrètement à plusieurs reprises le roi

Hussein et ont cherché, en vain, à conclure avec lui un accord sur un compromis territorial.

Que répondre à présent au chef de la campagne du Likoud, le ministre Moshe Arens, lorsqu'il proclame que *« le compromis territorial avec la Jordanie — le credo travailliste — a fait faillite, à moins que des travaillistes souhaitent à présent renouer des territoires à l'OLP »* ? Or



l'OLP reste un sujet tabou, une organisation avec laquelle aucun contact n'est possible, à moins, comme l'a dit la « colombe » travailliste M. Ezer Weizman, que *« cette organisation reconnaisse l'État d'Israël et renonce au terrorisme, mais alors ce ne serait plus l'OLP »*. Certains autres personnalités travaillistes comme M. Abba Eban proposent de souligner désormais l'aspect « palestinien » du programme électoral de son parti.

Deux jeunes candidats, MM. Avraham Burg et Haim Ramon, ont même fait une proposition concrète en ce sens : organiser des élections en Cisjordanie et à Gaza afin que la population palestinienne de ces territoires puisse choisir ses leaders qui seraient appelés à négocier avec Israël.

Toutefois, les dirigeants de premier plan, MM. Shimon Pérès et Itzhak Rabin, s'opposent à toute modification de la ligne du parti et adoptent une position d'expectative. *« Il faudra attendre encore plusieurs mois »,* a dit M. Rabin, *avant de savoir comment le roi Hussein entend appliquer sa nouvelle politique. »* Pour MM. Pérès et Rabin, le souverain hachémite attend en fait les résultats des élections israéliennes du 1^{er} novembre. *« Tout dépend d'Israël ; si nous remportons ces élections »,* a affirmé M. Pérès, *« l'option jordanienne existera à nouveau. »* (Interim.)

De nombreuses inconnues

Et maintenant ? Au lendemain de son spectaculaire « désengagement » de Cisjordanie, il importe de savoir jusqu'où le roi Hussein entend traquer, dans les faits, la « rupture » entre son pays et le territoire occupé par Israël. A cet égard, de nombreuses imprécisions demeurent. Toutefois, une première chose paraît acquise : la décision royale n'entraînera pas l'abolition de la citoyenneté jordanienne dont jouissent

aux quelques cinq mille fonctionnaires recrutés avant 1967, de l'autre, aux quinze mille Palestiniens engagés depuis l'occupation israélienne (des enseignants pour les deux tiers). Tous ces employés, laisse-t-on entendre à Amman, seraient licenciés et se toucheraient donc plus leurs émoluments.

La double autorité en Cisjordanie de Jérusalem et d'Amman avait d'ailleurs suscité d'étranges pratiques. Ainsi, les avocats, bien que souvent surchargés de travail, sont officiellement en « grève politique » contre Israël depuis vingt et un ans. Par ailleurs, certains employés de l'administration « civile » israélienne, toujours payés par Amman, recevaient de ce fait un double salaire. La décision du roi va donc « clarifier » de nombreuses situations.

Mutisme sur Jérusalem

Le roi Hussein exerce son influence en Cisjordanie de mille autres manières. Ses réseaux sont très diversifiés : municipalités — au premier rang desquelles Bethléem avec son maire Elias Freij, — chambres de commerce, journaux, organisations professionnelles, associations charitables (environ deux cents), Croissant Rouge, tribunaux religieux, etc. En théorie, la décision du souverain implique qu'il renonce à la propriété ou au contrôle de toutes les institutions — écoles et hôpitaux — notamment — héritées en Cisjordanie de l'époque de l'administration hachémite. A en juger par les premières réactions inquiètes des « Palestiniens de l'intérieur », on devine combien certains notables se sentent déjà « orphelins » et craignent d'être livrés à eux-mêmes, ou à un tête-à-tête exclusif avec l'OLP. Les retombées financières du repli jordanien risquent, il est vrai, d'être sensibles. Ainsi, la Jordanie a contribué très largement au fonds d'aide créé conjointement avec l'OLP en 1978 et qui permet de verser à la Cisjordanie 435 millions de dollars entre 1980 et 1985, soit en moyenne 85 millions par an. Il serait surprenant que l'occupant israélien laisse, à l'avenir, à l'OLP une aussi grande marge de manœuvre financière.

De ces nombreux et complexes problèmes on suspens, les dirigeants jordanien et ceux de l'OLP vont devoir rapidement discuter. Au fond, le roi Hussein se trouve aujourd'hui, face à la Cisjordanie, dans la position d'un époux contraint d'abandonner sa femme à un tiers — l'OLP — mais soucieux, au nom d'un intérêt suprême — l'avenir national des Palestiniens — de gérer

au mieux le patrimoine familial laissé en héritage. Tout dépendra en fait des véritables intentions du souverain. Sans doute ne désapprouve-t-il pas de montrer, en se déchargeant de ses responsabilités sur l'OLP, que celle-ci reste à ce stade incapable de les assumer et que les intérêts hachémites en Cisjordanie sont en conséquence incalculables.

Quoi qu'il en soit, le souverain jordanien, dans son discours de dimanche, est resté muet sur un problème pourtant fondamental à ses yeux, le contrôle de l'esplanade des mosquées de Jérusalem, troisième lieu saint de l'Islam. Pour justifier, après 1967, le maintien de sa revendication sur la Cisjordanie, Hussein ne cesse d'invoquer son « obligation morale et religieuse » envers les lieux saints de Jérusalem, rappelant volontiers que la monarchie hachémite descendait du Prophète et que la sépulture de ses ancêtres se trouvait à Gaza, localité qu'il appelle Haslem. L'administration des biens de l'Islam relève du ministère des affaires religieuses (Waqf) à Amman et s'exerce par l'entremise du Conseil supérieur islamique à Jérusalem. Hussein n'a-t-il renoncé à son « devoir sacré » de protéger la mosquée Al Aqsa ?

Une dernière chose est sûre en tout cas : le discours de Hussein s'adressait aussi aux dirigeants israéliens. En admettant que *« la Jordanie n'est pas la Palestine »*, le roi a abandonné officiellement la Cisjordanie à l'OLP. Mais il a, en même temps, voulu faire savoir au gouvernement de Jérusalem — et notamment à sa composante de droite — que, en conséquence, *« la Palestine n'est pas la Jordanie »*, autrement dit qu'un éventuel État palestinien ne pourrait voir le jour sur les décombres du royaume hachémite, solution dont rêve le Likoud.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Un télégramme de M^{me} Marie-Claire Mendès France à M. Shimon Pérès. — M^{me} Mendès France, présidente du Comité français pour le paix au Proche-Orient, a adressé le télégramme suivant au ministre israélien des affaires étrangères : *« Je suis consterné après l'arrestation de Fayçal Al Hussein (1), au lendemain d'une rencontre publique avec des pacifistes israéliens. Sa libération serait un signe de la volonté de paix d'Israël. J'en appelle à votre conscience. Avec ma haute considération. »*

(1) Directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem-Est (Le Monde du 2 août).

Huit Palestiniens bannis des territoires occupés

Huit Palestiniens ont été bannis lundi 1^{er} août vers le Liban par les autorités israéliennes, qui les accusent d'avoir organisé des actes de violence et d'y avoir participé. Les expulsés, dont six sont originaires de Cisjordanie et deux de Gaza, comprennent un syndicaliste, des membres du Fath de Yasser Arafat, du Front démocratique pour la libération de la Palestine, du Parti communiste palestinien et d'une organisation intégriste proche du Fath. Deux d'entre eux sont journalistes. Ces bannissements portent à vingt-huit les expulsions de Palestiniens des territoires occupés décidées depuis le début du soulèvement.

Le département d'Etat américain a critiqué lundi la mesure de déportation décidée à l'encontre d'une des grandes figures palestiniennes, M. Fayçal Hussein, « une décision qui ne peut que décourager les Palestiniens partisans de la paix et de la réconciliation avec Israël ».

Les commerçants de Jérusalem-Est et des territoires occupés ont fermé boutique lundi pour deux jours en signe de protestation contre les expulsions. A l'appel de la libération du soulèvement, la grève a également paralysé les transports en commun en Cisjordanie et à Gaza.

La guerre du Golfe

Un rapport de l'ONU accuse les Irakiens d'avoir fait « un usage répété » des armes chimiques

Les Nations unies ont publié, lundi 1^{er} août, deux rapports constatant un usage de plus en plus intense des armes chimiques dans la guerre du Golfe, mais qui ne mettent en cause aucunement que l'Irak. Ce n'est pas la première fois que les experts des Nations unies accusent l'Irak d'utiliser des gaz de combat. Mais depuis la publication du rapport précédent, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté, en mai dernier, une résolution (612), demandant aux deux parties de ne pas faire usage de ces armes et à tous les membres de l'ONU de ne pas fournir aux belligérants les substances susceptibles d'être dans la composition d'armes chimiques.

Les rapports ont été établis par deux experts, le Suédois Eric Dallgren et l'Espagnol Manuel Dominguez, qui se sont rendus du 1^{er} au 5 juillet en Irak. Ils ont constaté que « les forces irakiennes » ont fait « un usage répété » des armes chimiques contre les forces iraniennes. Ils ont examiné des patients qui avaient été exposés à l'ypérite (gaz moutarde) et probablement à un gaz du type tabun. Lors de leur brève mission en Irak, les 10 et 11 juillet, ils ont examiné des soldats irakiens gazés à l'ypérite, mais n'ont pas conclu que l'Irak avait employé cette arme. Ils ont examiné des grenades à yperite recueillies après une « attaque iranienne présumée » et des munitions de mortier « qui auraient été prises aux forces iraniennes » et pourraient avoir contenu des agents chimiques. Ils laissent ouverte la possibilité que les Irakiens aient été blessés par leurs propres gaz.

Dans une note présentant le rapport de la mission en Irak, le secré-

taire général des Nations unies, M. Javier Pérez de Cuellar, écrit que les éléments de preuve réunis par les experts « indiquent la présence en quantité sans cesse croissante de différents types d'armes associées à des agents d'agression chimicaux ». En conclusion, le secrétaire général lance un appel à l'Irak et à l'Iran pour qu'« ils donnent suite sans délai aux efforts qu'il déploie en faveur de la paix ». Il estime que « les risques inhérents au recours accru à ces armes de destruction massive [...] constituent une éventualité redoutable qui doit être pleinement envisagée par tous les intéressés et par la communauté internationale dans son ensemble ».

L'ambassadeur iranien aux Nations unies, M. Mahallati, en a immédiatement profité pour accuser la république irakienne de « manquer du minimum de civilisation » et demander au Conseil de sécurité d'utiliser « tous les moyens de pression » pour amener l'Irak à accepter un cessez-le-feu et un règlement global du conflit. Il a cependant souligné

que la question des armes chimiques était « indépendante » de celle de la résolution 598 et devrait être « traitée indépendamment ». Il a d'autre part réaffirmé que l'Iran refusait de négocier directement avec l'Irak avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, comme l'exige Bagdad. « Notre patience a une limite », a-t-il ajouté avant d'estimer que le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, restait à New-York aussi longtemps que le secrétaire général des Nations unies le lui demanderait.

Sept Moudjahidines du peuple pendus à Bakhtaran

A Bagdad, le ministre d'Etat irakien aux affaires étrangères, M. Saadoun Hammadi, a souligné que « l'Irak refuse de subir des pressions exercées par n'importe quel pays même s'il s'agit de l'un des cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité pour l'amener à accepter le cessez-le-feu ». Cette déclaration intervient quel-

ques heures après que l'Arabie saoudite ait démenti avoir pressé l'Irak d'accepter un cessez-le-feu ou d'assouplir sa position exigeant des discussions directes avec l'Iran. Sept membres des Moudjahidines du peuple ont été exécutés dimanche à Bakhtaran pour avoir « collaboré avec les membres de ce mouvement qui avaient envahi la région ». Selon l'agence iranienne IRNA, ils ont été pendus devant une foule qui scandait « mort aux hypocrites ».

Les Moudjahidines du peuple, qui luttent aux côtés de l'Irak contre le régime de Téhéran, ont implicitement reconnu lundi qu'ils avaient eu plus d'un millier de morts lors de la dernière offensive dans le centre-ouest de l'Iran. Dans un communiqué publié à Paris, ils ont en effet accusé Téhéran d'avoir « au moins multiplié par quatre » le nombre de leurs victimes. Un adjoint du commandant en chef des forces armées iraniennes, M. Chamkhani, avait estimé lundi à quatre mille huit cents morts, les pertes des Moudjahidines.

A Washington, la Maison Blanche a annoncé lundi que l'Iran avait répondu la semaine dernière au message que leur avaient envoyé les Etats-Unis, refusant sa volonté d'obtenir le déblocage de ses avions, préalable à tout progrès dans les relations entre les deux pays. Selon le porte-parole de la présidence américaine, M. Martin Fitzwater, cette réponse ne contient rien de nouveau par rapport aux déclarations faites récemment par Téhéran en public. Washington considère toutefois cette réponse comme « sévère » et provenant d'une source autorisée du gouvernement iranien. — (AFP, Reuters, AP.)

Le Qatar et l'URSS établissent des relations diplomatiques

Le Qatar et l'Union soviétique ont établi lundi 1^{er} août des relations diplomatiques et échangeront prochainement des ambassadeurs. Un communiqué en ce sens a été signé par l'ambassadeur du Qatar à Paris et le chargé d'affaires d'URSS à Paris.

Les deux pays indiquent que cette décision reflète leurs vœux de développer leur amitié et leur coopération « pour le maintien de la paix et un règlement juste et rapide des conflits régionaux ».

Cette décision intervient dans une période de tension entre le Qatar et les Etats-Unis depuis la décision américaine d'interrompre les livraisons militaires au Qatar à la suite de l'achat par l'émirat de treize missiles antiaériens Stinger sur le marché noir. Destinés à la résistance afghane, ces missiles avaient été interceptés en juin 1987 par les gardiens de la révolution iraniens qui les avaient revendus au Qatar désireux d'équilibrer la venue américaine de soixante-dix missiles à son voisin du Bahreïn auquel l'opposé une querelle territoriale.

Le Qatar devient ainsi le quatrième des six pays du Conseil de coopération du Golfe à avoir des relations diplomatiques avec l'URSS après le Koweït, Oman et l'Etat des Emirats arabes unis. L'Arabie saoudite et Bahreïn, les deux autres membres du CCG à ne pas avoir de telles relations avec Moscou, entretiennent néanmoins avec l'URSS des contacts qui pourraient être officialisés avec l'achèvement du retrait des forces soviétiques d'Afghanistan, selon des sources diplomatiques arabes à Moscou. — (AFP, Reuters, UPL.)

LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU
TOUS LES JEUX DU MONDE
Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanou - La bataille navale
JEUX.
36.15 LEMONDE

email : Le renvoi de Necker (11 juillet 1789).

Afrique

avec le roi Hassan II

Le problème sahraoui pourrait être réglé dans le cadre de la régionalisation du Maroc

et c'est pour cela qu'il est très difficile de prévoir ce qui va se passer. La seule chose que l'on peut prévoir c'est que, à mon avis, l'OPEP ou l'OPEC vont être complètement éliminés. Car tout de suite après la fin de la guerre, l'Irak et l'Iran vont vouloir vendre le maximum de pétrole au prix le plus bas pour se reconstruire.

- Curieusement, la première réaction du marché a été une remontée des prix. - Oui, mais ils vont redescendre. Mais avec tout ce que cela peut entraîner par effet multiplicateur, depuis les marchands de canons jusqu'aux fabricants de barils.

- Vous parlez de l'Irak comme d'un étalon impossible à domestiquer. Contre qui va-t-il retourner son dynamisme maintenant ? La Syrie ou Israël ? - Je souhaite d'abord qu'il le retourne contre les pertes qu'il a

subies, contre le sous-développement : il va falloir que l'Irak refasse ses cadres, son élit, son armée, qu'il se remette au travail.

- Vos propos sur la spécificité iranienne signifient-ils que vous craignez une ruse de la part de Téhéran ? - Non. La seule chose que je puis vous dire, c'est que tant pour l'URSS que pour les Etats-Unis le point principal d'ancrage dans la région c'est l'Iran. Vous le savez, mais des ayatollahs, entre les mains des pasdaran ou entre les mains des partisans du Chah, l'Iran reste une plaque sensible pour les Etats-Unis et l'URSS. Les pays du Golfe, l'Arabie saoudite, l'Egypte, tout cela passe au second plan. Quoi qu'il arrive, il faut tenir compte de cette donnée dans l'équation iranienne.



plusieurs raisons. D'abord la CEE n'a plus de recul stratégique et elle a englobé l'Espagne et le Portugal. Le Portugal, c'est un promontoire sinon un balcon. Et quand on se met au balcon, on regarde un peu plus loin que d'habitude. Et quand on voit des paysages nouveaux, on veut toujours aller voir ce qui se passe de l'autre côté. J'ai posé la candidature du Maroc à la CEE, je la maintiens, je continuerai à y travailler, étant entendu que chaque année qui passera fera que ma préoccupation sera de plus en plus partagée par les autres.

- Vous imaginez une double appartenance du Maroc à la communauté maghrébine et à la CEE ? - Pendant les croisades, nous avons toujours été avec nos frères arabes et on est allé combattre jusqu'à Saint-Jean-d'Acres, ce qui ne nous a pas empêché de continuer nos rapports avec l'Europe. C'est une complémentarité, car l'Europe elle-même, du sud au nord de la Méditerranée, s'est divisée en deux. Il y a l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. J'estime que participe en tout état de cause depuis le protectorat, quand je voulais savoir qui allait être président du conseil... Mais, en dehors de cela, le Maroc joue la carte de la France, est ami de la France, coopère avec la France.

- L'amitié des hommes politiques français et marocains n'est pas conjoncturelle ? - Et les relations avec la France ? - Elles sont excellentes. J'ai reçu M. Rocard à Marrakech au mois de janvier. Nous avons parlé de ce problème, auquel je participe en tout état de cause depuis le protectorat, quand je voulais savoir qui allait être président du conseil... Mais, en dehors de cela, le Maroc joue la carte de la France, est ami de la France, coopère avec la France.

« Le conflit palestinien dépend de l'attitude d'Israël »

- L'arrêt de la guerre aura-t-il un effet bénéfique sur le conflit israélo-palestinien ou non ? - Je n'en ai aucune idée. Le conflit palestinien dépend en définitive de l'attitude d'Israël. Contrairement à ce que l'on pense, il ne dépend pas de l'attitude des Arabes. Israël doit savoir une chose. Ce que M. Begin a appelé la Judée et la Samarie, ce sont les territoires occupés. On bien ils imaginent, et ses nécessaires imaginés, qu'ils vont tout simplement les occuper et ramener à eux de très mauvais Israéliens. On bien ils pensent qu'ils vont un jour leur donner une sorte d'autonomie, et ils s'en feront de très mauvais voisins ; dans les deux cas, Israël a tort. Il faut qu'Israël fasse un petit effort d'imagination.

- Vous ne croyez pas que l'OLP puisse fuir en croisant en faisant preuve d'esprit de conciliation ? On attend tout de même plusieurs sortes de l'OLP dire : « Une négociation directe avec les Israéliens serait nécessaire » ; Gorbachev encourage Yasser Arafat dans ce sens... - L'OLP est habilitée par les pays arabes à prendre toute initiative puisqu'elle est le représentant unique et légitime du peuple palestinien. Si l'on peut faire un procès à l'OLP, c'est que jusqu'à présent elle n'a pas bougé. Mais quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle fasse pour le bien des Palestiniens, en principe elle est la seule responsable de ce qu'elle a décidé. Va-t-elle bien se préparer ou pas ? Le temps est-il passé ou est-il encore temps ? Je ne peux conclure.

- Croyez-vous que l'évolution des rapports soviéto-américains peut créer un climat plus favorable à une négociation sur le Proche-Orient ? - Je ne le pense pas. Pour les Etats-Unis comme pour la Russie, certains conflits servent de sonnette d'alarme : l'Amérique centrale et le Proche-Orient sont de ceux-là puisque ces crises se déroulent à proximité des frontières des deux superpuissances. D'où leur importance : « N'oubliez pas que je suis là, que j'existe ».

- L'idée qui a l'air d'être celle de Gorbachev de faire jouer un plus grand rôle aux Nations unies vous paraît-elle bonne ? - M. Gorbachev, que je ne connais pas et que je souhaite connaître (c'est un homme qui gagne à être connu et ceux qui le rencontrent gagnent aussi à le rencontrer), s'est rendu compte que, depuis des décennies, les Nations unies sont assez impuissantes. Il sait que les Nations unies risquent d'être bloquées parce que leur budget n'est pas bouclé, car l'Amérique n'a pas payé sa contribution. Ayant saboté l'ONU intelligemment et voyant que l'Amérique ne paie pas, comment peut-on prétendre que, au fond de lui-même, M. Gorbachev espère que l'ONU règle ces problèmes-là ?

- Ce sont plutôt les prédécesseurs de Gorbachev qui ont saboté l'ONU. Sur un certain nombre de points, il semble que la politique soviétique ait sensiblement changé au cours des dernières années... - M. Gorbachev ne va pas aider

l'ONU d'une façon inconditionnelle alors qu'il n'est pas au même diapason que l'ONU en ce qui concerne les droits de l'homme.

- Ne pensez-vous pas que les Nations unies peuvent fournir à l'Union soviétique le cadre d'une influence mondiale importante ? - La politique soviétique joue actuellement sur plusieurs éléments. Premier cheval : le new-look correspond à l'âge du président Gorbatchev, mais le new-look ne peut pas jouer complètement tant qu'on n'a pas fait peau neuve. Or ce qui se passe en Arménie, ce qui se passe dans les Républiques islamiques de l'URSS, va amener Gorbatchev à apparaître propre et net chez lui. Il va donc jouer sur ces deux tableaux ; se débarrasser de tout personnel superflu et se présenter comme un homme n'ayant en rien contribué aux débâcles de l'URSS. Bref, il veut faire place nette.

- Comment conciliez-vous le Grand Maghreb et votre candidature à la CEE ? - Dans quelques années, c'est la CEE qui viendra nous faire la cour. Je le dis en toute modestie et pour

« Beaucoup de pays en développement peuvent envier notre santé économique »

- Où en est la situation économique du Maroc ? - J'ai toujours déclaré que le Maroc jouissait d'une santé que beaucoup de pays en voie de développement peuvent lui envier. En effet, malgré un effort militaire que nous supportons malgré nous depuis quatorze années, malgré les aléas de

la climatologie qui ont pesé très lourd pendant quatre années consécutives sur le pouvoir d'achat, malgré le fait que chaque année le Maroc a construit de nouvelles écoles, équipé de nombreux hôpitaux, ouvert des milliers de kilomètres de routes et bâti un certain nombre de barrages, malgré tout cela,

l'étranger qui visite le Maroc ne peut pas dire qu'il ait pénurie en quoi que ce soit.

- Nous avons eu à supporter des grands chocs économiques dont s'efforçait le monde entier. Cela s'est traduit pour nous par un manque très important de devises du fait que les prix des phosphates ont baissé et qu'en contrepartie celui du pétrole a dépassé le seuil des 30 dollars le baril, au moment même où le dollar était à sa cote la plus haute.

- Eh bien ! en face de ce tableau économique et financier, il nous a fallu prendre un certain nombre de mesures pas toujours très populaires mais acceptées avec foi et confiance par mon peuple, qui nourrit à mon égard la même affection et le même respect que j'éprouve pour tous mes concitoyens.

- Grâce à Dieu, nous arrivons au bout du tunnel et les dernières négociations que nous avons eues, tant avec le Fonds monétaire international qu'avec la Banque mondiale, se sont déroulées dans un climat de confiance. A leur issue, le Maroc est sorti en ayant dans sa poche un certain nombre de bons points pour ne pas dire de tableaux d'encouragement.

- Dans les décennies que nous allons vivre, nous devons être de plus en plus vigilants, particulièrement sur le plan de notre agriculture en mobilisant les énergies humaines et

en utilisant le plus judicieusement possible toutes ses ressources en eau, et Dieu sait qu'elles existent et qu'elles peuvent encore chaque fois être mieux exploitées.

- Et s'il fut un moment dans l'histoire du Maroc où mon pays est vraiment le trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, je pense que c'est dans les décennies qui vont venir qu'il devra le prouver.

- L'exhortation chaque jour mes compatriotes à tous les niveaux et dans tous les domaines à réfléchir, horizontalement pour le Grand Maghreb, verticalement pour l'Afrique, que c'est un beau pari, je dirai même que c'est un pari historique. Je connais mes Marocains, ils gagneront ce pari et ils le gagneront dans la correction et le respect de tous.

- Avez-vous le sentiment que le courant fondamentaliste est en perte de vitesse à l'heure actuelle ? - Tant qu'il y aura des fous, des ignorants, des ambitieux, des agitateurs, ils pourront faire feu de tout bois. L'idéologie intégriste reste un ingrédient très utile, un combustible vraiment fiable.

- Mais ne sentez-vous pas un recul actuellement ? - Si. Parce que « trop, c'est trop ». Ils sont allés un peu fort. Mais dans ce domaine il ne faut jamais désarmer. Surtout lorsqu'il s'agit de la croyance et de la foi des peuples.

« L'amitié des hommes politiques français et marocains n'est pas conjoncturelle »

quelqu'un qui a vécu au soleil dans le Nord. Et je dois dire que le climat de réception des Français de France n'a pas aidé à la disparition du problème. Bien au contraire. Il a contribué à créer ce phénomène Le Pen, qui est un petit peu le fruit de la réaction de certains Français qui voyaient dans les Français d'Algérie ou du Maroc des importés.

- Pour peu qu'on tombe sur un homme intelligent, connaissant le terrain, ayant la pratique des foules, le phénomène ne pouvait pas se pas apparaître. Mais, pour moi, c'est un phénomène éphémère. Il a peut-être fait beaucoup de choses sur le plan électoral français. Mais je ne pense pas qu'il puisse aller plus loin. Du reste la France n'a jamais été gouvernée par l'extrême droite ni par l'extrême gauche. Ni le général Boulanger n'a réussi ni le Front populaire n'a tenu le coup. La France est comme le Maroc un pays du juste milieu.

- Vous ne voulez pas dire qu'elle est centrée... - Je ne veux pas employer le mot centrisme car je me mettrais à ce

moment-là en plein dans l'hémicycle. La France est assez riche pour se permettre d'être électorale et de prendre chez les uns et chez les autres ce qui lui permettra de naviguer d'une façon qui n'aïlle ni trop à bâbord, ni trop à tribord. Ce ne sera pas facile à apprendre aux Français, qui ont toujours été des hommes entiers et généreux, mais les contraintes européennes vont amener les choses à un peu plus de compréhension.

- Il y a quelques années, l'aspirant encore, vous vous êtes plaint de la qualité de l'enseignement dans les lycées français du Maroc. La situation s'est-elle améliorée depuis ? - Je ne sais pas, mais j'ai l'impression de faire preuve de sadisme paternaliste en maintenant mon second fils dans la Mission française. C'est une sorte de masochisme culturel.

- Qu'attendez-vous de tout ce qui est fait maintenant pour le développement, le renforcement des liens de la francophonie ? - Parmi les vertus du Coran, la première que Dieu met en exergue, c'est la divinité du Verbe, et jusqu'à présent on pensait que les Arabes étaient les seuls à être esclaves du Verbe. En définitive, le Verbe n'est pas autre chose que la communication. Et qui dit communication veut dire communion. C'est pour cela que j'estime que la francophonie peut amener à la communion, à condition d'être employée à bon escient. C'est pour cela que je me fais un très grand plaisir et un privilège de recevoir à la fin de cette année la Conférence franco-africaine, bien qu'elle ne soit pas celle de la francophonie. Ces rencontres de francophones peuvent être extrêmement salutaires pour les uns et les autres, car il y a le Verbe, et comme disent les Ecritures : « Au commencement était le Verbe... »

- Vous savez de près les élections américaines ? M. Dukakis vous inspire-t-il des réflexions ? - Je ne connais pas M. Dukakis et je m'intéresse de porter le moindre jugement définitif sur lui. Cela dit, je comprends ses attitudes électoralistes. Mais je souhaite, s'il est élu, que, sur certains points de politique étrangère, il ait des trous de mémoire une fois qu'il aura été élu.

- Sur quels points, par exemple ? - Sa politique systématiquement définie et arrêtée au Moyen-Orient. - Uniquement sur ce point ? - Pour nous, il n'y en a pas d'autres, nous n'avons ni Pershing ni SS-20. Pourquoi voulez-vous que nous partagions vos soucis ?

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE et JACQUES AMALRIC.

Diplomatie

M. Jean-Bernard Raimond nommé ambassadeur au Vatican

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, a été nommé ambassadeur de France près le Saint-Siège, a annoncé le Journal officiel du mardi 2 août. M. Raimond remplace à ce poste M. Bertrand Dufourcq, récemment nommé directeur d'Europe au ministère des affaires étrangères.

M. Raimond n'aura pas eu à attendre très longtemps ces nouvelles attributions qui le confirment dans la carrière diplomatique après qu'il eut paru, un moment, tenté d'entrer en politique. Normalien, technicien de la diplomatie, peu marqué politiquement bien qu'il ne cachait pas ses sympathies pour le RPR, c'est pour ses qualités de conciliateur et pour son profil « cobaltiste » que M. Jean-Bernard Raimond avait été rappelé de Moscou en mars 1986, avec l'assentiment du président de la République qui n'entendait pas renoncer à ses propres prérogatives en matière diplomatique.

Au Quai d'Orsay, on avait alors bien accueilli l'arrivée de cet homme du sérail, après des pratiques jugées trop politiciennes au cours des deux précédents gouvernements. La liberté d'action du nouveau ministre allait cependant se révéler fort étroite. Non seulement parce que la collaboration impliquait le plus souvent en politique étrangère une concertation directe entre l'Elysée et Matignon, mais parce que le Quai d'Orsay se vit progressi-

vement déseins au profit d'autres ministères des dossiers les plus brûlants de ces deux dernières années, comme les relations avec l'Iran et l'affaire des otages. Dès que fut ouverte la campagne pour l'élection présidentielle, M. Jean-Bernard Raimond, auquel on prêtait le désir de brigner, le cas échéant, un mandat de député, s'engagea résolument au côté de M. Jacques Chirac. On le vit à la tribune dans des réunions électorales. En avril, il déclara que le premier ministre avait été dans le domaine de la politique étrangère un « président bis », affirmation que déplorait M. Raymond Barre et qui n'a sans doute pas non plus fait plaisir à l'Elysée.

C. T. [M. Raimond, soixante-deux ans, normalien, agrégé de lettres et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est entré au Quai d'Orsay en 1956. Nommé sous-directeur d'Europe centrale (1967), il est ensuite, successivement, conseiller technique au cabinet de M. Maurice Couve de Murville, premier ministre (1968-1969), puis après de Georges Pompidou, président de la République (1970-1973).

Ambassadeur de France à Rabat (1973-1977), puis directeur du département d'Afrique du Nord et du Levant (1977-1978), il devient directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, en 1978. Il est ensuite directeur général des relations culturelles (1979-1982), ambassadeur de France à Varsovie (1982-1985), puis à Moscou (1985-1986). Le 20 mars 1986, il est nommé ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de M. Jacques Chirac.]

La visite en URSS du chef du Pentagone

M. Carlucci souligne les contradictions de la politique soviétique de défense

M. Frank Carlucci, premier secrétaire américain à la défense à être reçu en visite officielle en URSS, qui s'adressera lundi le soir à une centaine d'officiers supérieurs à l'Académie militaire Vouchilov à Moscou, a relevé certains aspects contradictoires du point de vue américain, de la politique de défense soviétique. Il a, en particulier, souligné la difficulté qu'il y a à concilier la « doctrine défensive » actuellement mise en avant par les responsables du Kremlin avec une stratégie opérationnelle qui reste « axée sur l'offensive, en particulier sur la surprise ». Il a évoqué à ce propos l'importance toujours accordée par les Soviétiques aux chars et à l'artillerie, alors qu'« aucun changement » n'est intervenu dans le domaine des forces défensives.

On peut, d'autre part, s'interroger, a-t-il poursuivi devant les officiers, « sur l'engagement de l'URSS à ne pas être la première à utiliser l'arme nucléaire, alors que vous continuez à mettre l'accent sur les missiles intercontinentaux basés à terre (ICBM) comme les SS-18 ».

M. Carlucci, qui avait en préambule salué « tout changement constructif » de la politique de défense soviétique « lorsqu'il se manifeste en termes concrets », a ajouté : « Ce qui nous gêne est de voir l'URSS continuer à développer ses forces bien au-delà des besoins de sa propre défense », particulièrement

celles qui lui donnent les moyens de mener des « offensives d'urgence ». Il a enfin invité les Soviétiques à rendre public le budget militaire, en précisant qu'on évaluait entre 15 % et 17 % la part des dépenses de défense dans le PNB en URSS, part qui est aux Etats-Unis de 5,7 %.

En dépit de ces propos sans concessions, le secrétaire à la défense a été chaleureusement applaudi ; une véritable discussion a suivi au cours de laquelle il s'est efforcé de démontrer que « les Etats-Unis ne sont pas militairement agressifs car la démocratie n'est pas un régime que l'on impose par la force ».

Destruction de missiles SS-12 au Kazakhstan

Presque au moment où M. Carlucci appelait ainsi les Soviétiques à plus de « clarté » dans le domaine militaire, sur la base militaire de Sarvock, au Kazakhstan, on procédait avec force publicité à la destruction spectaculaire de quatre missiles SS-12, préalablement débarrassés de leur tête nucléaire. Tous les missiles intermédiaires de courte portée soviétiques seront détruits dans les alentours de ce site dans les dix-huit mois, conformément au traité de Washington. Dix inspecteurs américains, une trentaine de pacifistes et des journalistes occidentaux assistaient au spectacle. Ils avaient, pour l'occasion, atterri à Kourgan, une ville jadis renommée pour l'industrie textile et interdite aux étrangers en temps normal.

Le secrétaire américain à la défense aura droit, lui aussi, à des visites inhabituelles. Son homologue soviétique, le général Dimitri Iazov, a confirmé, lundi, qu'on lui montrerait notamment le Blackjack, le tout dernier bombardier nucléaire soviétique, encore en cours d'essais et qu'aucun Occidental n'a jamais vu. Il visitera également la base aérienne de Koubinka, les cantonnements de la division d'élite de Tamanskaya et une base navale proche de Sébastopol.

La visite de M. Carlucci répond à la tournée, le mois dernier, aux Etats-Unis, du chef d'état-major soviétique, le maréchal Sergueï Akhroméïev, qui avait en la possibilité de monter à bord d'un porte-avions nucléaire et de se mettre aux commandes d'un bombardier B-1. Le Pentagone avait ensuite mis au défi les Soviétiques d'en faire autant et de montrer du matériel moderne pour la première visite de responsables américains dans des bases d'URSS depuis la seconde guerre mondiale. Apparemment, le général Iazov a relevé ce défi. M. Carlucci sera également reçu au cours de son séjour par le chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko. - (AFP, Reuters.)

entretien

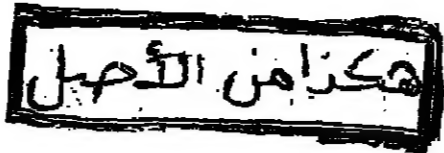
et c'est pour cela qu'il est très difficile de prévoir ce qui va se passer. La seule chose que l'on peut prévoir c'est que, à mon avis, l'OPEP ou l'OPEC vont être complètement éliminés. Car tout de suite après la fin de la guerre, l'Irak et l'Iran vont vouloir vendre le maximum de pétrole au prix le plus bas pour se reconstruire.

Curieusement, la première réaction du marché a été une remontée des prix. Oui, mais ils vont redescendre. Mais avec tout ce que cela peut entraîner par effet multiplicateur, depuis les marchands de canons jusqu'aux fabricants de barils.

Vous parlez de l'Irak comme d'un étalon impossible à domestiquer. Contre qui va-t-il retourner son dynamisme maintenant ? La Syrie ou Israël ? Je souhaite d'abord qu'il le retourne contre les pertes qu'il a subies, contre le sous-développement : il va falloir que l'Irak refasse ses cadres, son élit, son armée, qu'il se remette au travail.

Vous imaginez une double appartenance du Maroc à la communauté maghrébine et à la CEE ? Pendant les croisades, nous avons toujours été avec nos frères arabes et on est allé combattre jusqu'à Saint-Jean-d'Acres, ce qui ne nous a pas empêché de continuer nos rapports avec l'Europe. C'est une complémentarité, car l'Europe elle-même, du sud au nord de la Méditerranée, s'est divisée en deux. Il y a l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. J'estime que participe en tout état de cause depuis le protectorat, quand je voulais savoir qui allait être président du conseil... Mais, en dehors de cela, le Maroc joue la carte de la France, est ami de la France, coopère avec la France.

L'amitié des hommes politiques français et marocains n'est pas conjoncturelle ? Et les relations avec la France ? Elles sont excellentes. J'ai reçu M. Rocard à Marrakech au mois de janvier. Nous avons parlé de ce problème, auquel je participe en tout état de cause depuis le protectorat, quand je voulais savoir qui allait être président du conseil... Mais, en dehors de cela, le Maroc joue la carte de la France, est ami de la France, coopère avec la France.



Amériques

BRESIL : après leurs récents affrontements

Le président et l'Assemblée vont entamer des négociations sur le projet de Constitution

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le calme est revenu à Brasilia après les affrontements de la semaine dernière entre le président Sarney et l'Assemblée constituante, qui ont provoqué la démission des trois derniers ministres réformistes qui restaient au gouvernement. Un calme tout relatif car l'objet du litige subsiste : un projet de Constitution dont le chef de l'Etat affirme qu'il rendra le pays « ingouvernable » mais que les parlementaires ont approuvé en bloc (403 voix contre 13), ce qui ne signifie pas que le texte soit intangible ni que le chef de l'Etat et ses alliés militaires renonceraient à le modifier.

Voilà dix-huit mois que les constituants ont commencé l'élaboration de la Nouvelle Charte fondamentale. Après une année de travail en commission, le projet a été voté point par point en séance plénière avant d'être soumis à une seconde et dernière lecture. C'est au moment où commençait cette dernière étape (le texte devrait être promulgué en septembre) que le président Sarney est intervenu à la télévision pour affirmer que le Brésil courrait tout droit à la catastrophe si le projet actuel était adopté.

Un ton « apocalyptique »

Celui-ci prévoit une forte augmentation de la protection sociale et un transfert accru des ressources de l'Etat aux communes et aux régions. Il établit un droit de grève pratiquement sans restriction et ferme la recherche et la prospection minières et pétrolières aux entreprises étrangères. Il contient bien d'autres dispositions contestées aussi bien par les milieux d'affaires que par les responsables de l'armée : la limitation à six heures de la journée de travail continue, la création d'un congé paternité d'une semaine, le plafonnement à 12 % par an des taux d'intérêt, l'institution du droit de vote à seize ans, etc.

« Qui paiera la note ? », a demandé M. Sarney en occupant pendant une demi-heure, le mardi 26 juillet, les chaînes de radio et de télévision. Et de prédire que de telles dispositions grèveraient lourdement le budget de la nation, et

que le Brésil serait condamné à l'hyper-inflation, à la stagnation économique, à l'arrêt des investissements nationaux et étrangers, à l'instabilité sociale et politique.

Bien des arguments présidentiels ne manquaient pas de bon sens, mais, de l'avis général, l'intervention de M. Sarney a été désastreuse. D'abord à cause de son ton jugé « apocalyptique » par l'hebdomadaire *Veja*. Ensuite parce que les chiffres avancés par le chef de l'Etat pour prédire une catastrophe ont été réfutés soit par les ministres concernés, comme celui de la Sécurité sociale, M. Renato Archer, qui a démissionné aussitôt, soit par des experts peu contestables, comme M. Francisco Dornelles, qui a été le premier ministre des finances de M. Sarney et qui n'est pas un homme de l'opposition. Selon M. Dornelles, ces chiffres sont faux ou douteux et sont dus aux « amateurs » qui conseillent le président. Le gouvernement s'en prend à la décentralisation des recettes fiscales, ajoute l'ancien ministre, « parce qu'il craint de perdre une partie de son pouvoir plus que de son budget ».

Avec le vote de la semaine passée, le dernier mot n'est pas encore dit sur la nouvelle Constitution. Les partisans du gouvernement pourront présenter des amendements très pressants pour enlever du texte les articles contestés, mais il leur faudra réunir une majorité absolue, difficile à obtenir sans négociation entre les partis intéressés. M. Guimarães, le président de l'Assemblée constituante, a laissé la porte ouverte à la discussion en parlant de « corrections » qui pourraient être apportées au texte.

La presse a réagi aux dernières déclarations présidentielles en faisant observer que l'hyperinflation, la stagnation économique, l'arrêt des investissements étrangers, n'étaient pas une menace pour demain mais une réalité d'aujourd'hui : le ministre du plan prévoit pour cette année une croissance zéro, voire moins que zéro, et une inflation de 900 % si se maintient le rythme actuel de hausse des prix (24 % en juillet). Quand M. Sarney a pris ses fonctions, l'inflation était de 220 % par an, et le pays traversait une phase d'expansion, qui s'est tarie l'an dernier après l'échec de son plan de stabilisation des salaires et des prix.

CHARLES VANHECKE.

ARGENTINE : Fermeture des banques

Le gouvernement prépare un nouveau plan économique

La fermeture des établissements financiers déclarée pour deux jours par la Banque centrale argentine, dimanche 31 juillet, doit, selon UPI, précéder l'annonce par le gouvernement d'un nouveau plan économique qui serait accompagné d'une dévaluation de la monnaie. Selon le porte-parole de la présidence, M. José Ignacio López, le programme est destiné à « combattre l'inflation », et comprendra « un rigoureux programme d'économies dans l'administration publique et les entreprises d'Etat ». La fermeture des établissements financiers doit permettre d'éviter la spéculation avant l'annonce officielle de ces mesures.

Ce nouveau plan d'austérité du gouvernement de M. Alfonsín interviendra moins de trois ans après la mise en œuvre de « plan austral », qui a échoué malgré une forte dévaluation et l'adoption de la nouvelle monnaie. En octobre dernier, le gouvernement avait déjà pris certaines mesures pour lutter contre l'inflation et les déséquilibres économiques du pays. Sans plus de succès puisque, au début de l'année, le FMI a suspendu un crédit de 1,3 milliard de dollars, l'Argentine n'ayant réussi à réduire ni l'inflation, qui atteint 320 %, ni ses dépenses publiques malgré ses engagements. Avec les nouvelles mesures, le gouvernement de Buenos Aires espère obtenir le crédit prévu par le Fonds monétaire ainsi que des financements privés de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars, qui lui permettront d'équilibrer sa balance des paiements en 1988.

Le nouvel « électrochoc » décidé par le gouvernement radical interviendrait cependant dans un contexte de plus en plus difficile pour le président Alfonsín, depuis sa défaite aux élections du mois de septembre dernier. L'opposition péroniste et son candidat populiste à l'élection présidentielle de 1989, M. Carlos Saul Menem, devraient saisir l'occasion pour dénoncer à nouveau la « faillite des radicaux », et rappeler ses thèses concernant le moratoire de la dette du pays, qui s'élève à 54 milliards de dollars. L'impopularité prévisible de ce nouveau plan d'austérité pourrait aussi provoquer des dissensions dans le parti au pouvoir. Le candidat des radicaux qui devra affronter les péronistes l'année prochaine, M. Eduardo Angeloz, prend en effet ses distances avec un chef de l'Etat de plus en plus isolé. Autant de facteurs qui rendront plus difficile le succès recherché des nouvelles mesures économiques.

● **SALVADOR** : Nouvelle hospitalisation aux Etats-Unis du président Duarte. — Le chef de l'Etat salvadorien, M. José Napoléon Duarte, atteint d'un cancer du foie, s'est à nouveau rendu aux Etats-Unis afin de poursuivre son traitement en chimiothérapie. M. Duarte a été admis lundi 1^{er} août à l'hôpital militaire Walter Reed pour une dizaine de jours. Le président salvadorien a déjà été hospitalisé entre le 31 mai et le 11 juillet dernier. Son infirmier à San-Salvador est assuré par le vice-président Rodolfo Castillo Claramount. — (Reuters.)

BANGKOK
correspondance

Entre le gouvernement du premier ministre, M. Mahathir, et le pouvoir judiciaire, rien ne va plus. Le 27 mai, le roi Mahmood Iskandar avait pris l'initiative de suspendre le juge Tun Mohammed Salleh, président de la Cour suprême et premier magistrat du pays, l'estimant coupable de lui avoir adressé, ainsi qu'à son fils Sultan (en Malaisie la monarchie est élective, le souverain étant choisi tous les cinq ans par ses pairs), une plainte contre des pressions exercées par le gouvernement sur le pouvoir judiciaire.

Nouveau coup de théâtre le 6 juillet : le roi, après consultation avec le premier ministre, suspend cinq autres membres de la Cour suprême. Ils sont accusés d'avoir, de leur propre initiative et en l'absence du remplaçant de Tun Salleh (considéré par eux comme juge et partie), tenu quatre jours plus tôt une réunion imprévue de la Cour pour ordonner à un tribunal spécial, mis sur pied pour décider du cas de Tun Salleh, de surseoir « jusqu'à nouvel ordre » à l'envoi de son rapport au roi.

Le doyen du barreau de Malaisie, M^r Raja Aziz Adruze, vient pour sa part d'envoyer au roi et aux huit autres demandeurs qui ont mis fin à l'action du gouvernement contre Tun Salleh et ses cinq collègues.

Ceux-ci ont déjà été remplacés. La nouvelle Cour suprême, annulant la décision antérieure, a ordonné l'envoi du fameux rapport au souverain, ce qui ne laisse plus guère de marge de manœuvre à Tun Salleh. Un autre tribunal sera prochainement formé pour décider du cas des autres juges suspendus.

Si les subtilités d'une procédure légale, particulièrement complexe émanent en bonne partie de la population, le sentiment qui général est que l'assaut frontal mené depuis des mois contre quelques-uns des plus éminents représentants du pouvoir judiciaire est inspiré avant tout par le premier ministre lui-même.

En effet, M. Mahathir n'a jamais caché son irritation devant ce qu'il considère comme les ingérences des tribunaux dans la vie politique. Or, il s'est défendu d'avoir été pour quoi que soit dans la décision royale, ce que conteste Tun Salleh. Depuis, le gouvernement s'est du reste plaint publiquement que le juge Salleh ait tenté de « nuire la confiance du public dans l'administration ».

Désaccords à Pékin sur l'application de la réforme économique

Après plusieurs mois de calme, le débat sur les réformes rebondit au sein de la direction chinoise. Selon des informations en provenance de Pékin et de Hongkong, la traditionnelle réunion d'été du bureau politique du PCC, qui se tient sur la plage de Beidaihe, a été interrompue avant terme en raison de désaccords entre les dirigeants. Commencée le 20 juillet, elle devait durer jusqu'au 5 août. Les débats pourraient reprendre fin août ou en septembre.

Le principal sujet de désaccord toucherait à l'application de la réforme des prix et des salaires, sur laquelle les débats auraient été « très animés ». Certains économistes auraient estimé qu'une telle réforme ne pourrait réussir sans une remise en cause de la propriété publique des entreprises, un des dogmes du régime communiste.

Les dirigeants réformistes, avec à leur tête, le secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang, auraient ainsi reculé devant les réticences des éléments plus conservateurs.

Rentré à Pékin à l'occasion du 1^{er} août, jour de la Fête de l'armée — qui a vu le rétablissement des grades et des décorations, — M. Zhao a jugé bon de réaffirmer sa politique : « Nous n'avons pas l'intention de changer la situation dans laquelle la propriété publique joue un rôle

dominant. Mais nous allons faire coexister les différents secteurs économiques que sont l'économie d'Etat, l'économie privée, les sociétés sino-étrangères, les entreprises de coopération sino-étrangères et les entreprises entièrement étrangères. »

Dans ce contexte, l'annonce, lundi 1^{er} août, par le *Quotidien du peuple*, que la province du Liaoning (en Mandchourie, au nord-est de Pékin) s'apprêterait à vendre treize-cent-trente entreprises moyennes entreprises d'Etat en difficulté à des étrangers doit être accueillie avec prudence. Selon l'organe du PC, de nombreuses entreprises industrielles de la province — pétrochimie, électronique etc. — connaissent des jours difficiles et seraient contraintes d'acheter des équipements onéreux pour rester compétitives. Si ces ventes se concrétisaient et si des sociétés étrangères étaient tentées par l'aventure, alors « tout le personnel » serait licencié « afin que les nouveaux entrepreneurs étrangers puissent gérer (ces entreprises) de façon indépendante ». Si un certain nombre d'entreprises publiques ont déjà été vendues à des particuliers chinois, ce serait la première fois que des étrangers seraient autorisés à se mettre sur les rangs.

Les inondations font des centaines de victimes. — Après la vague de chaleur qui a tué en un mois plus de 1 500 personnes, des inondations d'une ampleur exceptionnelle ravagent, depuis le 30 juillet, la province côtière de Zhejiang dans le sud-est de la Chine (au sud de Shanghai). On dénombre déjà 250 morts, 280 disparus, plus de 16 000 maisons et de 300 ponts détruits, des centaines de milliers d'hectares de terres cultivées inondées. Pour le moment, les dégâts sont estimés à plus de 817 millions de yuans (plus de 1 milliard de francs au cours officiel). — (AFP, UPI.)

Asie

MALAISIE : les incertitudes politiques

Le premier ministre tente de mettre au pas le pouvoir judiciaire

Bien que les élections législatives de 1986 aient donné au Front national — la coalition au pouvoir — une confortable majorité, le pays vit depuis des mois dans l'incertitude politique. Non que la stabilité de la Malaisie soit menacée, mais le principal parti, celui qui, depuis sa fondation en 1946, incarne les aspirations de la communauté malaise, l'Union de l'organisation nationale malaise (UMNO), est secoué par les rivalités internes et, depuis février, déchiré en factions rivales.

Tensions raciales

Les Malais — les *Bumiputra*, « fils du sol », considérés comme les premiers habitants du pays — rassemblent environ la moitié d'une population totale de 16,5 millions d'habitants. La coexistence des Malais musulmans avec les minorités chinoises (35%), qui dominent toujours la vie économique, et, dans une moindre mesure, indiennes (10%), est depuis longtemps délicate. Elle est fondée sur la reconnaissance implicite de la primauté politique des *Bumiputra*, primauté que l'UMNO est le puissant symbole.

Les tensions raciales avaient, en octobre 1987, atteint un niveau dangereux. Agissant à la faveur d'une loi d'exception datant de l'époque de la lutte contre l'insurrection communiste, l'*Internal Security Act* (ISA), le gouvernement avait fait arrêter personnes, du chef du principal parti d'opposition, M. Lim Kit Siang, à quelques extrémistes religieux de l'UMNO en passant par des intellectuels, des écologistes et autres responsables d'associations de défense des consommateurs.

Ces détentions sans procès — une quarantaine de personnes sont toujours en prison, — ont incontestablement prévenu des troubles plus graves. Mais ce fut aussi l'occasion pour M. Mahathir d'écarter quelques-uns de ses critiques les plus tenaces. Et de s'en prendre au caractère fort libéral d'une Constitution inspirée de celle du colonisateur britannique.

C'est désormais au ministre de l'Intérieur, M. Mahathir lui-même, que revient le pouvoir de décider quel article de presse ou quel livre est susceptible d'« alarmer l'opinion publique » ou de mettre en danger la sécurité nationale. Les juges n'auront plus le droit de contester le bien-fondé de la décision du ministre. C'est également au ministre de l'Intérieur qu'est réservé le privilège d'accorder, selon son bon plaisir, les licences et autorisations d'imprimer. Quiconque est lié à une publication

ayant, « avec malice, diffusé des informations fausses », de l'imprimeur au rédacteur, est passible d'une peine maximale de trois ans de prison, d'une amende de 8 000 dollars ou des deux.

Un amendement à la loi permet de condamner à un an de prison toute personne ayant participé à une réunion jugée illégale. Mais les mesures les plus controversées sont incontestablement celles qui de l'avis de beaucoup, mettent directement en question l'indépendance des magistrats. M. Mahathir estime que les tribunaux ont trop tendance à s'écarter de « l'esprit des lois votées par le Parlement ». Les juges ont, il est vrai, plus d'une fois mis en cause la légalité de décisions soumises par l'exécutif et approuvées par la grande majorité des députés. C'est désormais le Parlement qui fixera les limites des pouvoirs de la justice, dont le rôle sera simplement de prononcer les sanctions prévues par le législatif. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les problèmes auxquels doit faire face le juge Salleh.

Des querelles bruyantes

Quant à l'UMNO, elle a perdu toute existence légale en février dernier. Après les élections à sa présidence, en avril 1987, remportées chèrement par M. Mahathir, les dissidents, sous la conduite du prince Razaleigh, ont mis en cause la validité du scrutin, des sections de l'UMNO n'ayant, en effet, pas été enregistrées en conformité avec la loi. La décision du tribunal a surpris tout le monde : l'UMNO tout entière a affirmé la cour, était une organisation illégale.

En février, M. Mahathir a réussi à faire enregistrer une UMNO « nouvelle » (UMNO-BARU), qui se veut l'héritier du parti fondé en 1946. Mais le premier ministre voudrait en écarter ceux qui ont ouvertement contesté son autorité. Tun Razaleigh n'en poursuit pas moins sa campagne contre M. Mahathir en distribuant dans tout le pays des cassettes vidéo fautive d'être autorisée à tenir des réunions publiques. En revanche, son ancien collègue de 1987, l'ancien vice-premier ministre Musa Hitam, qui demeure l'un des politiciens les plus populaires du royaume, a annoncé, le 2 juin, lors d'un grand rassemblement dans son Etat de Johore, qu'il ne lui était pas possible d'adhérer à l'UMNO-BARU. Son image d'homme libéral aurait, au lendemain de l'éviction du juge Salleh, souffert d'un ralliement inconditionnel au premier ministre. M. Musa Hitam, dont les ambitions sont grandes, a donc choisi pour le moment une position en retrait.

Ces bruyantes querelles ont surpris dans un pays habitué à des manœuvres plus feutrées. Elles secouent la communauté malaise, unie par tradition autour de son chef légitime, le premier ministre. « Le pays est désormais semblable à l'un de ces théâtres d'ombres dont les seuls acteurs seraient des Malais », nous a dit un diplomate asiatique en poste à Kuala-Lumpur. Les partis chinois et indiens de la coalition au pouvoir soutiennent sans réserve M. Mahathir. Pour le docteur Chandra Muzaffar, directeur du groupe « Airan », et qui fut lui-même député pendant plus d'un an avant d'être relégué sans condition, « cette attitude de repli est fréquente chez les immigrants. On préfère la sécurité à la liberté ».

Si contesté soit-il, M. Mahathir est solidement installé au pouvoir. La croissance économique a repris après trois ans de stagnation. L'accès aux meilleures places passe encore par l'UMNO-BARU. Si certaines familles, et pas seulement dans la communauté chinoise, cherchent pour leurs enfants un avenir en Australie ou au Canada, le pays n'est pas pour autant au bord de la guerre civile. Ce n'est pas non plus la dictature, même quand l'espace de liberté se restreint. Les trois journaux suspendus en octobre dernier ont été autorisés à reparaître. Les organes d'opposition ont même souvent doublé leur tirage.

Qua va la Malaisie de 1988 ? « Sans doute vers d'autres périodes de tensions raciales », estime un des responsables de la sécurité, ajoutant : « Mais un jour viendra où nous réviserons à créer une véritable nation malaisienne. Pour y arriver, il faudra que les Chinois acceptent que la culture du pays soit à dominante « malaise ». Que la langue nationale est bien le malais. Mais personne ne sera obligé de renoncer au plus précieux de son propre héritage, qu'il soit chinois, indien ou européen. »

JACQUES BEKAERT.

● **Effondrement d'un embarcadere** : au moins trente morts. — Au moins trente personnes sont mortes et un millier ont été blessées, dont certains très grièvement, dimanche 31 juillet, lors de l'effondrement d'un embarcadere à Butterworth, au nord de l'Etat de Penang, a annoncé la police. Parmi elles se trouvait un Français, qui souffre de fractures des côtes. La catastrophe a eu lieu alors que des milliers de vacanciers étaient massés sur la plate-forme de bois, construite il y a trois-deux ans, en attendant de pouvoir embarquer pour l'île de Penang, une station balnéaire très populaire. Des centaines de personnes sont tombées sur le parking qui se trouvait sous la plate-forme, a déclaré un représentant de la commission portuaire de Penang. — (AFP, AP, UPI.)

Europe

ITALIE

Le Conseil supérieur de la magistrature demande au juge Falcone de rester à son poste

Alors que la polémique se développe autour de la révocation des juges spécialisés dans la lutte contre la Mafia, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a demandé au juge Giovanni Falcone de rester à son poste « dans l'intérêt de tous ».

Avec huit autres magistrats du « pool anti-Mafia », le juge de Palerme avait demandé, samedi 30 juillet, son transfert dans une autre région d'Italie (*Le Monde* du 2 août). Dans le même esprit, le chef de la brigade mobile de Palerme, M. Antonino Nicolò, a présenté à son tour sa démission « parce qu'on ne peut plus travailler dans cette ville », a-t-on appris lundi de bonne source à Palerme.

Entendu pendant deux heures par le CSM, M. Falcone a confirmé les accusations contenues dans sa lettre de demande de transfert. Selon lui, les juges du « pool anti-Mafia » se voient retirer peu à peu leurs prérogatives et ne peuvent plus mener convenablement leurs investigations. M. Falcone a également souligné que ses idées sur le rôle du « pool » étaient radicalement différentes de celles du nouveau chef du bureau

d'instruction, M. Antonino Meli, entendu peu avant par le CSM.

Le Conseil a reconnu que la lutte contre la Mafia était depuis quelques temps « en baisse de tension ». « La lassitude de l'opinion publique et une certaine indifférence de l'Etat sont dangereuses car elles font chuter la tension et conduisent à un phénomène de complaisance fataliste à l'égard de la Mafia », a déclaré son porte-parole.

La balle est désormais dans le camp du CSM, qui devra à la fois donner satisfaction au juge Falcone, et ne pas donner l'impression de dévaouer son supérieur, M. Meli. Une tâche d'autant plus difficile que la polémique a gagné le terrain politique et que, de toutes parts, des protagonistes de la lutte contre la Mafia apportent leur soutien à M. Falcone. Le juge Alfonso Giordano, qui a présidé le « procès du siècle » de Palerme, terminé en décembre dernier, a également dénoncé dans un quotidien italien l'absence de soutien du gouvernement et d'« odieuses campagnes de presse » contre les juges anti-Mafia. — (AFP.)

Le Monde
PUBLICITE LITTERAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Politique

Les pourparlers sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les délégués du FLNKS subordonneraient leur retour à Paris aux réponses de M. Rocard à leurs contre-propositions

Comme il l'avait déjà fait le mercredi 27 juillet, au lendemain de la convention réunie par le FLNKS à Ouvéa, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Bernard Grasset, a reçu, lundi 1^{er} août, une délégation de la coalition indépendantiste conduite par M. Jean-Marie Tjibaou qui lui a remis, cette fois, un document précisant dans le détail les « réaménagements » que le FLNKS désire apporter à l'annexe n° 2 de l'accord signé le 26 juin à l'hôtel Matignon.

La teneur de ce cahier de revendications n'a, toutefois, pas été rendue publique. De part et d'autre, une extrême discrétion entoure les palabres secrets engagés depuis la convention d'Ouvéa. M. Grasset s'est borné, pour sa part, à dire que les pourparlers avaient avancé « de façon positive, sur de nombreux points » et qu'ils se poursuivront « dans les jours qui viennent ».

Selon certaines sources indépendantistes, les propositions remises au délégué du gouvernement pour transmission au premier ministre portent, comme prévu à Ouvéa, sur la composition du corps électoral appelé à participer au scrutin d'autodétermination que le gouvernement souhaite organiser en 1998 sur la durée du statut transitoire du territoire, ainsi que sur le découpage régional prévu dans ce statut et les mesures d'amnistie envisagées.

Alors que le gouvernement s'est prononcé en faveur d'un « gel » du corps électoral de 1988 à 1998, le FLNKS s'en tiendrait, pour l'instant, aux conclusions de la « table-ronde » de Nainville-les-Roches qui

avaient retenu que seuls puissent se prononcer les Canaques et les Calédoniens dont l'un des ascendants au moins est né sur le territoire, autrement dit les non-Canaques que le FLNKS appelle les « victimes de l'histoire ».

En ce qui concerne le découpage du territoire en trois « provinces » (Nord, Sud et Ile Loyauté) à l'issue de la période d'administration directe, en juillet 1989, le mouvement indépendantiste affirmerait sa préférence pour un retour aux quatre « régions Fissui » telles qu'elles existaient avant les élections régionales du 24 avril boycottées par le FLNKS.

Enfin, le FLNKS confirmerait sa demande d'amnistie générale incluant les nationalistes impliqués dans des crimes de sang, en particulier les militants arrêtés après les violences d'Ouvéa (le Monde du 23 juillet).

Il semble toutefois que le maximalisme entretenu par les sources d'information indépendantistes participe de la stratégie de pression mise en œuvre, depuis son retour à Paris, par M. Tjibaou, qui s'est entouré de « durs » pour arracher le maximum de garanties à M. Michel Rocard.

Tout donne à penser que les dirigeants du FLNKS finiront — faute de solution de rechange — par accepter le plan du gouvernement, mais sous une forme qui dépendra des réponses du premier ministre. Comme si leur démarche s'inscrivait dans l'équation suivante : ou le gouvernement consent des concessions

importantes sur la composition du corps électoral et les dirigeants indépendantistes se montrent très conciliants sur leurs autres revendications ; ou le gouvernement leur donne satisfaction sur le découpage, le raccourcissement de la durée transitoire, l'amnistie, et alors les dirigeants du FLNKS pourraient finalement accepter, pour l'essentiel, les dispositions de l'accord du 26 juin relatives à la composition du corps électoral. Les tractations sont donc très serrées.

Le seul fait véritablement nouveau est que les dirigeants du FLNKS paraissent aujourd'hui enclins à subordonner leur retour à Paris, où ils sont attendus vers le 10 août par M. Rocard, aux réponses que le chef du gouvernement donnera à leurs contre-propositions.

Détente à Canala

Sur le terrain, la détente prévaut dans la région de Canala où les deux principaux lieutenants de M. Tjibaou, MM. Yeiwéné Yeiwéné et Léopold Jorédié, sont retournés à plusieurs reprises, ces derniers jours, pour convaincre les militants locaux de mettre fin à la situation de guérilla entretenu depuis la fin avril. Les principales routes de la région sont désormais praticables et le retour à la normale devrait se poursuivre cette semaine avec la réouverture de la mairie, des principaux établissements publics, et la remise en état des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité.

Il n'en demeure pas moins que cette « normalisation » reste précaire. C'est ainsi qu'on a appris, de source anti-indépendantiste, qu'un Européen employé des travaux publics, chargé de la remise en état des routes de Canala, aurait été agressé par un groupe de militants du FLNKS parmi lesquels l'un des frères de M. Jorédié. Ce qui a conduit le président du RPCR, M. Jacques Laffeur, député RPR, à menacer le numéro trois du FLNKS, selon le Figaro du 2 août, d'un « retour de bâton ».

Amis de la terre, M. Lalonde avait signé en juin 1973, à l'issue d'un voyage sur le site nucléaire de Mururoa, en compagnie de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors député républicain de Morbihan et député, et du général Jacques Paris de Bollardière.

Dans un texte adressé au président de la République, les membres de l'expédition déclaraient que « les Français respont avec la folle entreprise nucléaire ». « Le problème posé par la poursuite des essais nucléaires est pour nous, Français, le plus élevé qui soit », précisaient les textes.

Un mois plus tard, en juillet 1973, M. Lalonde embarqua à bord du voilier Fri, toujours en compagnie du général Bollardière, vers l'atoll de Huao et déclara : « Le gouvernement français s'aventure énormément quand il assure que la bombe n'entraîne aucun danger. En fait, il n'y a aucun moyen de la savoir avec certitude ».

En novembre 1981, après un accord avec les membres de Greenpeace et critiquant « le socialisme qui commence son règne en testant la bombe à nos portes », il demandait alors de « réédifier l'état de la fameuse « Mururoa » et recevoir le président de la République, M. François Mitterrand, une invitation sur le site pour participer à une évaluation de la pollution radio-active en Polynésie. C'est à la suite de cette « étude » que M. Lalonde avait tenu ses propos sur les essais nucléaires.

M. Lalonde estime que, aujourd'hui, « les vraies questions posées par la présence militaire française en Polynésie sont d'ordre socio-économique et culturel ».

« Les déclarations de M. Lalonde en Australie ne peuvent pas vraiment être qualifiées de « renouveau ». En 1985, en effet, au cœur de l'affaire Greenpeace, M. Lalonde, qui demandait avec acharnement la démission de M. Charles Heron, alors ministre de la Défense, avait déclaré : « En apprenant que la France était impliquée dans l'opération contre le Rainbow Warrior, j'ai eu honte pour mon pays. Mais, attention, je ne me joindrai pas à une campagne antinucléaire. Antinucléaire, c'est scandaleux, mais je n'ai pas à rougir de Mururoa, car, après enquête, et jusqu'à plus ample information, je ne passe pas qu'il y ait là-bas de graves problèmes de pollution radio-active. »

Mais il est vrai que ces déclarations trahissent avec la profession de foi que, jeune président de l'Association Les

A propos des essais nucléaires de Mururoa M. Lalonde se dit « agacé » par les commentaires des Verts sur ses déclarations en Australie

M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a confirmé, dans un entretien publié le 2 août par Libération, les propos qu'il avait tenus, le 29 juillet dernier à Sydney (Australie) sur l'absence de dangers des essais nucléaires français dans le Pacifique.

L'ancien militant écologiste avait notamment déclaré : « La situation à Mururoa s'est considérablement améliorée depuis mes premières visites, sinon je ne serais pas ici. » (Le Monde daté 31 juillet-1^{er} août).

Dans Libération, M. Lalonde se dit « agacé » par l'interprétation de ses déclarations, qualifiées de « renouveau » par les Verts. « Je me suis fait que répéter ce que j'ai constaté moi-même en 1981 », affirme le secrétaire d'Etat à l'environnement. Cela dit, je comprends parfaitement que les Australiens et les Néozélandais puissent être contre les essais nucléaires. Mais l'aspect environnemental n'est pas le meilleur cheval de bataille, puisque, justement, ça va beaucoup mieux de ce côté-là. Je ne prétends pas que cette activité militaire et nucléaire soit aussi tranquille que de planter des tomates, mais je répète que, pour être efficace dans une lutte, il faut employer les bons arguments. »

M. Lalonde estime que, aujourd'hui, « les vraies questions posées par la présence militaire française en Polynésie sont d'ordre socio-économique et culturel ».

« Les déclarations de M. Lalonde en Australie ne peuvent pas vraiment être qualifiées de « renouveau ». En 1985, en effet, au cœur de l'affaire Greenpeace, M. Lalonde, qui demandait avec acharnement la démission de M. Charles Heron, alors ministre de la Défense, avait déclaré : « En apprenant que la France était impliquée dans l'opération contre le Rainbow Warrior, j'ai eu honte pour mon pays. Mais, attention, je ne me joindrai pas à une campagne antinucléaire. Antinucléaire, c'est scandaleux, mais je n'ai pas à rougir de Mururoa, car, après enquête, et jusqu'à plus ample information, je ne passe pas qu'il y ait là-bas de graves problèmes de pollution radio-active. »

Mais il est vrai que ces déclarations trahissent avec la profession de foi que, jeune président de l'Association Les

● NOMINATIONS : au cabinet de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie — M. Philippe Weitzel, quarante et un ans, a été nommé conseiller technique chargé de la recherche de base, des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) et de l'évaluation ; M. Philippe Zeller, trente-six ans, a été nommé conseiller technique chargé des affaires internationales.

La succession de M. Michel Giraud

M. Pierre-Charles Krieg (RPR) candidat à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France « ne demande rien » et « n'offre rien » au Front national

L'élection du président du conseil régional d'Ile-de-France appelé à remplacer M. Michel Giraud (RPR) est fixée au 11 octobre, lendemain du scrutin cantonal. M. Giraud est, en effet, touché par la loi sur le cumul des mandats. Il a été élu député de la cinquième circonscription du Val-de-Marne en juin mais son élection, comme d'autres, fait l'objet d'un recours devant le

Conseil constitutionnel, qui ne s'est pas encore prononcé sur son cas.

Après plusieurs semaines d'hésitation, le groupe RPR du conseil régional a choisi son président, M. Pierre-Charles Krieg, comme candidat pour succéder à Michel Giraud. Il devrait être le candidat unique RPR-UDF. Le conseil régional compte 58 RPR, 31 UDF, 2 non-inscrits, 65 PS, 20 FC et 21 FN.

« Pour quelles raisons avez-vous décidé de briguer la succession de Michel Giraud à la présidence du conseil régional ?

— Un détail, mais, si vous permettez, n'employons pas le mot « briguer » qui signifie : « rechercher avec ardeur et avec empressement ». Il y a encore quelques semaines, je ne pensais pas du tout à cette perspective. Et puis, je croyais qu'au groupe RPR il n'y aurait qu'un ou deux candidats. Quand j'ai vu qu'il s'en présentait quatre, cinq, six, un de plus chaque jour presque, j'ai décidé d'y aller. Au début, j'étais hésitant ; d'ailleurs j'étais plutôt jacobin ; et puis je me suis aperçu que j'avais peut-être tort. La dimension régionale, c'est une belle aventure, je la tente, ça m'intéresse.

Je saurai dire « non » au maire de Paris

— Mais vous êtes ancien député de Paris, maire du IV^e arrondissement. On va dire que l'hôtel de Ville, par Krieg interposé, amène la région.

— Mon meilleur candidat, à moi, eût été Marc Lauriol, sénateur RPR des Yvelines, mais les choses ont tourné autrement. C'est vrai, je suis Parisien. On me dit aussi proche de Jacques Chirac, qui est un ami, sans aucun doute, mais je me sens assez indépendant d'esprit pour ne pas favoriser Paris par rapport à la banlieue proche ou lointaine. Je sais et je saurai dire « non » au maire de Paris si je crois devoir le faire. J'ai d'ailleurs l'intention, si je suis élu, de constituer mon cabinet de telle sorte qu'il y ait et qu'il y travaillent des représentants des départements les plus « provinciaux » de l'Ile-de-France.

— Avez-vous été « pomé » par Jacques Chirac ?

— Oui, mais je crois savoir qu'il avait prodigué des encouragements similaires à d'autres membres du groupe RPR.

— Vous serez le candidat unique du RPR et de l'UDF ?

— Bien sûr, je suis assuré aujourd'hui de l'appui de ces alliés. Nous avons décidé que l'UDF détiendrait la première vice-présidence avec la responsabilité du secteur que souhaiteront ses dirigeants : finances ou transports ou affaires culturelles, etc. A eux de choisir. Il y a l'hypothèque Jean-Pierre Fourcade, qui a été hospitalisé plusieurs semaines. Restera-t-il à la région ? N'oubliez pas les élections cantonales de l'automne. Une dizaine de conseillers régionaux, après ce scrutin, seront concernés par la loi sur le non-cumul des mandats. Moi non...

— L'arithmétique du conseil régional est ainsi faite que vous ne pouvez être élu qu'avec l'appui ou la bienveillante abstention du Front national ou du PS.

— Je ne crois pas que les soixante-cinq membres du PS, qui auront à l'évidence un candidat, m'apportent leurs suffrages. Quant aux élus du Front national, je ne leur demande rien, je ne leur offre rien, je ne négocie sur rien. Je ne peux être plus clair. A eux de définir leur position. En tout cas, je ne ferai preuve d'aucun sectarisme vis-à-vis de quiconque.

Les transports et les lycées d'abord

— Savoir qui votera pour ou contre moi est secondaire. Le plus important est de savoir si l'on noue un accord politique avec un groupe. Or, je n'ai pas d'accord avec le Front national.

— Comment gouverneriez-vous si vous êtes élu ?

— En déléguant le plus possible de pouvoirs aux vice-présidents. Si vous voulez une image, mon prédécesseur était un président-directeur général ; moi je serai un président avec des directeurs généraux. Cela étant, je continuerai la politique de Michel Giraud, qui est la bonne, en mettant l'accent sur les transports et les lycées. La région, si elle veut rester efficace et appréciée, ne peut s'amuser à se disperser.

— Ne faudrait-il pas, pour dégager des moyens supplémentaires, accroître sensiblement la fiscalité, qui, rapportée au nombre d'habitants d'Ile-de-France, est une des plus faibles des régions françaises ?

— Pas dans le budget 1989, mais pour 1990 certainement. Mais j'hésite encore sur les modalités. Depuis le départ de Michel Pérard, touché par le cumul des mandats après les législatives, nous n'avons plus de vice-président chargé des finances.

— Une question agite les responsables de l'Ile-de-France, que ce soient les élus, les hauts fonctionnaires, certains ministres : faut-il, pour mettre de l'ordre dans l'urbanisme, créer une structure nouvelle, rétablir une sorte de département de la Seine, regroupant Paris et sa proche banlieue ?

— Non, je n'y suis pas favorable. On peut penser que Paris serait tenté de remettre la main sur ce nouvel organisme dont vous parlez. Je préfère la coopération pragmatique entre les institutions qui existent.

— Un grand projet qui vous passionne ?

— Disneyland assurément. Je peux vous dire que, si je suis élu président, je m'impliquerai personnellement et totalement dans ce dossier.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSCHICHARD.

En réponse à M. Le Pen

M. Gaudin annonce qu'il conduira une liste RPR-UDF à Marseille

M. Jean-Claude Gaudin a affirmé, le lundi 1^{er} août sur la Cinq, qu'il conduira la liste UDF-RPR aux élections municipales à Marseille. Le président (UDF) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur répondait ainsi aux propos de M. Jean-Marie Le Pen, qui avait déclaré vouloir « prendre la tête de liste des partis de droite » dans cette ville (le Monde du 2 août).

Selon M. Gaudin, « Marseille doit choisir un maire marseillais, qui doit être un rassembleur ». « Les dernières élections, dans cette ville, ont montré que les candidats du Front national, restés seuls après le retrait des candidats UDF et RPR qui avaient perdu, n'arrivaient pas à passer », a-t-il ajouté.

« Il y aura une liste UDF-RPR à laquelle s'associeront ceux qui veulent travailler sur le projet sur lequel je me penche depuis deux ans et que je rendrai public en octobre », a expliqué M. Gaudin. « Je n'ai pas besoin des voix du Front national que M. François Mitterrand, qui n'a pas réussi ces voix lorsqu'elles se sont portées sur lui », a-t-il conclu.

lequel je me penche depuis deux ans et que je rendrai public en octobre », a expliqué M. Gaudin. « Je n'ai pas besoin des voix du Front national que M. François Mitterrand, qui n'a pas réussi ces voix lorsqu'elles se sont portées sur lui », a-t-il conclu.

« Il y aura une liste UDF-RPR à laquelle s'associeront ceux qui veulent travailler sur le projet sur lequel je me penche depuis deux ans et que je rendrai public en octobre », a expliqué M. Gaudin. « Je n'ai pas besoin des voix du Front national que M. François Mitterrand, qui n'a pas réussi ces voix lorsqu'elles se sont portées sur lui », a-t-il conclu.

PROPOS ET DÉBATS

Mme Alliot-Marie

Gaullisme en jachère

Mme Michèle Alliot-Marie, membre du secrétariat national du RPR, a réagi, dans l'hebdomadaire Valeurs actuelles (daté du 1^{er} août), aux réponses des membres du comité central du RPR consultés sur la situation de ce mouvement. « Un tiers de nos dirigeants, indique Mme Alliot-Marie, estiment qu'une part de l'héritage gaulliste a été laissée en jachère : des thèmes comme la participation, la place de la France, la défense des valeurs, les institutions, ont été relégués à l'arrière-plan, voire, occultés pendant la campagne. Une moitié d'entre-eux soulignent le trop grande discrétion ou même le flou de notre programme sur les problèmes de société tels que la protection sociale, l'immigration, la sécurité, etc. Tous, ou presque, sont d'accord pour dire qu'il ne doit pas y avoir équivalence entre gaullisme et libéralisme, que nous avons beaucoup à perdre à nous laisser enfermer dans la sempiternelle dialectique droite-gauche. »

M. Debré

La Nouvelle-Calédonie

M. Michel Debré affirme, dans un entretien publié par le Figaro, le mardi 2 août, que les socialistes, en Nouvelle-Calédonie, « disent une chose et tout le contraire » et que M. Jacques Laffeur « a cru sincères des adversaires qui ne peuvent pas l'être ». « Le devoir de la France, déclare l'ancien premier ministre, est d'aider ceux qui veulent rester Français. C'est pourquoi la politique menée par Jacques Chirac en Nouvelle-Calédonie a été une bonne politique, parce qu'elle a rétabli la confiance en la France. »

M. Debré approuve, d'autre part, la position prise par M^{me} Margareta Thatcher contre tout projet d'Europe politique. « Je veux, dit-il, lancer un avertissement : la Commission européenne n'a pas pour mission de définir le patrie, et notamment la patrie française, à laquelle est attaché notre libéralisme. »

M. Sarkozy

Terrorisme intellectuel

M. Nicolas Sarkozy, membre du secrétariat national du RPR, chargé de la jeunesse et de la formation, explique, dans une interview publiée par le Quotidien de Paris, le mardi 2 août, qu'il faut « rattraper le climat de terrorisme intellectuel, qui voudrait que l'on considère que les millions d'électeurs de Jean-Marie Le Pen sont de dangereux extrémistes ». Selon M. Sarkozy, « Charles Pasqua considère que la première condition pour gagner, c'est de savoir rassembler l'ensemble de notre électorat naturel comme François Mitterrand a fait avec son rassemblement compris sans faire tant d'histoire. Il a raison ». Il estime qu'« on a le droit, en politique, de discuter avec qui l'on veut, sans pour cela que l'on vous soupçonne d'être un fasciste ».

Passages

— La cuisine cachée de Jack Lang. Le Ministre de la Culture se met à table.

— Quelle école pour demain ? Lettre ouverte d'Alain Touraine à Lionel Jospin.

— Mai 68 : une révolution juive ? Portrait de famille avec Alain Krivine, Alain Geismar, Roland Castro et Henri Weber.

— La Sibérie à l'heure du rock.

— La fin des Yuppies aux États-Unis.

Et notre supplément vacances avec les humoristes Topor, Sternberg, Berroyer et Chaval.

Tout ce qui compte est dans Passages

Numéro d'été juillet-août Vente en kiosque

مكازم الأصيل

Société

RELIGIONS

Compromis à la conférence de Lambeth

Les Eglises anglicanes qui le souhaitent pourront avoir des évêques féminins

Les Eglises anglicanes qui le souhaitent pourront consacrer des femmes évêques, mais cette pratique ne sera pas encouragée : tel est, en substance, le compromis auquel a abouti, lundi 1^{er} août, la conférence de Lambeth, réunie à Cantorbéry (sud de l'Angleterre), après deux semaines de travaux.

Des évêques appartenant à cent soixante-quatre pays et représentant quelque soixante-dix millions de baptisés participaient à la conférence. Celle-ci était profondément divisée à propos des ordinations féminines. L'Eglise anglicane des Etats-Unis, qui compte déjà des femmes évêques, veut se donner une première femme évêque dès le mois prochain. D'autres Eglises, comme celle d'Angleterre, ne permettent aux femmes que l'accès au diaconat. Les libéraux avaient averti qu'ils consacraient des femmes à l'épiscopat quelle que soit l'issue de la conférence, tandis que les traditionalistes menaçaient de rejoindre l'Eglise catholique ou les Eglises orthodoxes si la communion anglicane s'engageait dans une telle voie.

Par 277 voix contre 187, les évêques ont voté, à bulletin secret, contre le projet de résolution de l'archevêque de Sydney, Mgr Donald Robinson, qui demandait que l'on n'ordonne plus de femmes. En revanche, ils se sont prononcés, à main levée, par

423 voix contre 28 et 19 abstentions, en faveur du maintien des liens avec les vingt-sept Eglises autochtones anglicanes qui comptent des femmes évêques. La motion adoptée indique que « chaque province respecte la décision et les attitudes des autres provinces concernant l'ordination et la consécration de femmes à l'épiscopat, sans qu'un tel respect ne signifie nécessairement l'acceptation des principes en question ». La conférence, a également recommandé la constitution d'une commission dont le rôle sera d'encourager la consultation entre les provinces.

Ce vote « montre que l'Eglise anglicane n'est pas en train de se désagréger. Il y a des divisions mais aussi une unité », a estimé le primat de l'Eglise d'Angleterre, le docteur Robert Runcie, qui a été chargé de veiller à la création de la commission. « Si vous qualifiez cela d'achoppement, est-il ajouté en réponse à une question, alors dit-moi par quel autre moyen maintenir la cohésion d'une communion profondément divisée ».

L'Eglise anglicane, fondée en 1534 après qu'Henry VIII eut rompu avec Rome, ne dispose en effet d'aucune autorité suprême comparable à celle du pape dans l'Eglise catholique. La précédente conférence de Lambeth, en 1978, avait abouti à un compromis semblable en ne s'opposant pas à l'accès des femmes à la prêtrise dans certains pays.

Plusieurs cas de guérison signalés à Lourdes par une communauté charismatique

TARBES de notre correspondant

La communauté charismatique du Lion de Juda, qui réunissait du 25 au 31 juillet vingt mille fidèles pour son deuxième pèlerinage à Lourdes, affirme qu'une dizaine de ses membres ont bénéficié des « grâces du ciel » au cours de ce rassemblement.

Marielle, une Lyonnaise de quarante ans, mère de quatre enfants, médecin de profession, était atteinte de polyarthrite chronique. Au cours de la cérémonie de la compassion du Christ, devant dix mille personnes, elle a abandonné sa chaise de polyarthrite et s'est mise à marcher. Même phénomène pour Joseph, un Nordiste d'une cinquantaine d'années, paralysé par une hernie discale depuis dix-neuf ans, qui s'est remis à marcher après avoir reçu l'onction des malades. On cite aussi

le cas d'une petite Anglaise de quatre ans, Rebecca, paralysée en raison d'une suite d'une malformation congénitale, muette depuis sa naissance et se serait levée, épaulée par ses parents.

Le modérateur général de la communauté du Lion de Juda, Philippe Madré, ne parle pas de « miracles », cette notion relevant de critères très précis dans l'Eglise catholique. Pour lui, ces rétablissements spectaculaires ont une « signification de foi ».

Jugeant trop lourde la procédure de reconnaissance des miracles, la communauté n'a pas voulu ouvrir des dossiers au Bureau des constatations médicales.

La multiplicité de tels phénomènes, surtout en été incite les responsables catholiques de Lourdes à beaucoup de réserve.

J.-J.R.

SCIENCES

Satellite nucléaire en perdition

Après Cosmos-954 en 1978 et Cosmos-1402 en 1983, un nouveau satellite soviétique équipé d'un réacteur nucléaire, Cosmos-1900, dont le contrôle a été perdu, devrait tomber sur la terre cette année. Les prévisions actuelles indiquent une chute entre le début septembre et la fin octobre. L'orbite du satellite faisant un angle de 65 degrés avec l'équateur, toutes les régions du globe de latitude inférieure à cette valeur peuvent être atteintes par des débris éventuels.

Presque chaque semaine, des satellites retombent dans la haute atmosphère. Ils s'y consument en général entièrement, comme le font les 1 000 à 10 000 tonnes de matière cosmique que la Terre reçoit chaque jour. Il est exceptionnel qu'un fragment arrive au sol. Il faut qu'il soit assez massif, mais c'est justement le cas des réacteurs nucléaires qu'utilisent les Soviétiques pour alimenter des satellites de surveillance océanique. Quand Cosmos-954 retomba, l'enveloppe du satellite protégée assez longtemps le cœur nucléaire pour que des morceaux touchent le sol et viennent faiblement contaminer une région désertique du Grand Nord canadien.

Les satellites analogues sont en principe envoyés à la fin de leur mission sur une orbite

haute, vers 1000 kilomètres d'altitude. Il leur faudra plusieurs siècles pour en retomber, et leur radioactivité aura beaucoup décliné. Après la chute de Cosmos-954, pour lequel une éjection en orbite haute ne s'était pas produite, les Soviétiques ont mis leurs engins d'un dispositif qui fait exploser le satellite quand son altitude s'ébalance trop. Ainsi le réacteur nucléaire n'est-il plus protégé quand il entre dans l'atmosphère et il doit s'y consumer entièrement. Ce qui semble avoir été le cas pour Cosmos-1402, retombé au-dessus du Pacifique sud. Les recherches entreprises n'ont montré aucune trace de radioactivité.

Il devrait en être de même pour Cosmos-1900. Mais pour le cas où cette deuxième sauvegarde ferait défaut, les autorités françaises ont prévu un dispositif d'alerte et de surveillance. Le Centre national d'études spatiales suit le satellite qui, s'il retombait en territoire français, devrait le faire dans une bande large de 50 kilomètres s'étendant de Biarritz à Metz. Une cinquantaine d'hélicoptères équipés de détecteurs prendraient alors l'air pour rassembler d'éventuels fragments radioactifs.

M. A.

MÉDECINE

Polémiques en Grande-Bretagne à propos des greffes animales sur l'homme

Le professeur Michael Bewick (hôpital de Dulwich, Londres), spécialiste des transplantations rénales, qui avait annoncé son intention de greffer chez l'homme des organes prélevés sur des animaux (Le Monde du 2 août) a annoncé, le lundi 1^{er} août qu'il se retirait de l'équipe avec laquelle il travaillait sur ce projet. Ses collègues, qui lui ont reproché d'avoir dévié à la presse les expériences en cours, l'auraient sommé de « se taire ou de partir ».

Un système de sécurité a été mis en place autour de l'hôpital où l'on redoutait une action des associations de défense des animaux. Celles-ci ont en effet vivement manifesté leur hostilité à ce projet. « L'idée d'élever des porcs comme banque de stockage d'organes vivants relève davantage du scénario de film

d'horreur que de la science médicale. L'espère que le gouvernement fera preuve de bon sens et interdira ce type de recherches », a déclaré le porte-parole d'une association écologiste de protection des animaux. John Beggs, représentant d'un groupe d'anti-vivisection, estime pour sa part « que les animaux ont des droits et que ce type d'intervention ne leur est pas ». Le professeur Bewick lui-même, poursuit-il, explique que les cochons sont des hommes horizontaux. S'ils sont semblables à l'homme, qu'on les traite de la même manière !

Le professeur Bewick, qui depuis vingt ans a effectué environ deux mille transplantations rénales chez l'homme, a précisé que ce projet de greffe d'organes de l'animal à l'homme se poursuivra sans lui.

ENFANCE

En collaboration avec l'UNICEF

La France voudrait que 1989 soit aussi l'année des droits de l'enfant

La France s'apprete à faire de 1989, l'année du bicentenaire de la Révolution, l'année des droits de l'enfant. Répondant aux désirs du directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le gouvernement français étudie avec le président du comité français, le docteur François Rémy, les modalités pratiques de différentes manifestations prévues au printemps prochain.

Voilà plus de neuf ans que la commission des droits de l'homme des Nations unies travaille à l'élaboration d'une convention internationale des droits de l'enfant (le Monde du 27 février). Les organisations non gouvernementales et l'UNICEF espèrent que les Etats membres y mettront enfin un point final en mars prochain afin que celle-ci soit étudiée en juin par le Conseil économique et social et examinée par l'Assemblée générale des Nations unies à la fin de 1989, au plus tard en 1990.

L'UNICEF et la France organisent en avril un forum d'organisations non gouvernementales étrangères et françaises luttant pour les droits des enfants. Cette rencontre sera suivie de la réunion du conseil d'administration de l'UNICEF qui se déplacera spécialement de New-York à Paris.

Cette convention est très importante pour l'UNICEF. Elle offrira un cadre juridique à ce qui a toujours été notre raison d'être : le droit à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la participation de tous ceux qui, dans les universités, les institutions et les services, ont acquis une meilleure connaissance des situations de l'enfance dans le tiers-monde. Cette réflexion concernera toutes les disciplines, et pas seulement la médecine.

Ch. Ch.

ARCHÉOLOGIE

Un chantier de fouilles exceptionnel Tautavel au microscope

TAUTAVEL (Pyrénées-Orientales) de notre envoyé spécial

« Personne ne connaît Cornimont, mon village natal des Vosges. Le monde entier connaît Tautavel, cet autre village de la France profonde où vivait notre ancêtre, le plus vieux Européen, d'il y a 450 000 ans. Avec humour, explique le docteur Rémy, ministre de la recherche et de la technologie, à ainsi conclu la visite qu'il a faite de la Caune de l'Arago, l'anfractuosité de la falaise calcaire qui domine de 100 mètres la vallée du Verdoube où est installé le village actuel de Tautavel (Pyrénées-Orientales).

M. Curien a visité, le 29 juillet, le chantier de fouilles où a été trouvé, en 1971, le crâne presque complet de l'homme de Tautavel. Il a tenu en main le crâne, encore orné d'une bonne partie de ses cornes, d'un mouflon qui a été déposé au cours de la présente campagne, la vingt-deuxième depuis 1967 à être menée sous la direction de M. Henry de Lumley, professeur au Muséum national d'histoire naturelle. La Caune de l'Arago, en effet, est un site exceptionnel. Sur 15 mètres de remplissage, où alternent couches fossilifères, dépôts sableux gélifs des périodes glaciaires, couches argileuses des interglaciaires, sont les témoins continus de 800 000 ans de notre préhistoire.

La soixantaine de fouilleurs (dont quinze étrangers et quinze amateurs compétents) qui travaillent cette année, millimètre par millimètre, le remplissage de la Caune de l'Arago, ne sont pas près de terminer l'inventaire de ce site. Deux carottages ont montré, en effet, que la Caune d'Arago s'est remplie de - 700 000 à - 100 000 ans, et que des traces d'occupation humaine - des outils de pierre à défaut de fossiles - sont encore présentes dans les couches inférieures de l'abri.

Comme dans toutes les fouilles modernes, le moindre

vestige (esquilles d'os, pollens, outils de pierre) est mesuré, classé, numéroté au microscope optique ou électronique, étudié et répertorié. Le site est si riche qu'on en est actuellement à plus d'un million de pièces cataloguées. Entre autres choses, on sait maintenant que nos ancêtres d'il y a 450 000 ans allaient chercher les matières premières dont ils avaient besoin à 20 ou 30 kilomètres.

Jusqu'à la découverte de son homme, Tautavel vivait l'existence d'un modeste village des Corbières, niché dans la vallée du Verdoube au milieu de coreaux producteurs de vins très agréables. La découverte du crâne de l'homme de Tautavel a mobilisé les huit cents habitants. Toute la population, mais en tête M. Albert Pla puis M. Guy llary, s'est mobilisée pour conserver « son » homme préhistorique. Depuis 1979, le musée spécialement construit est un cas unique en France : il est ouvert 365 jours par an (11 et, à ainsi reçu plus de 500 000 visiteurs. Et le commune, qui a déjà apporté la moitié des 650 000 francs nécessaires à la construction du musée et de ses annexes techniques, se prépare à largement agrandir ce musée.

Sur 15 mètres de remplissage, où alternent couches fossilifères, dépôts sableux gélifs des périodes glaciaires, couches argileuses des interglaciaires, sont les témoins continus de 800 000 ans de notre préhistoire.

Pour M. Curien, il n'y a pas une science préhistorique juxtaposée aux autres sciences (physique, chimie, naturelle, historique, etc.). Il n'y a qu'une science dont les différentes branches s'aident mutuellement et doivent être développées parallèlement les unes aux autres.

YVONNE REBEVOL

(1) Ouvert tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, mais de 10 heures à 22 heures en juillet et août. Entrée : 10 francs (7 francs pour les groupes, 5 francs pour les enfants).

ÉDUCATION

POINT DE VUE : les projets du gouvernement pour l'enseignement technique

Une ambition réaliste : le crédit-formation

par Robert Chapuis secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique

DEUX inquiétudes majeures taraudent notre société. En premier lieu le chômage : la crainte de perdre son emploi pour ceux qui ont encore un travail, le sentiment d'inutilité sociale pour ceux qui sont victimes de licenciements, les difficultés à trouver un premier emploi pour ceux qui arrivent sur le marché du travail.

Ensuite, les conséquences des progrès scientifiques et techniques : la peur d'être dépassés, l'angoisse de ne pouvoir s'adapter, l'incompréhension devant des découvertes ou des inventions qui perturbent la vie quotidienne, le traumatisme face à la disparition rapide de métiers hier valorisés.

Chacun sait que, face aux mutations, le manque de formation représente un handicap supplémentaire.

Soyons clairs : si la formation ne crée pas l'emploi que le chômage, elle représente un véritable passeport pour demain. Or, nous sommes loin du compte. Plus de trois millions de personnes ne possèdent pas de qualification reconnue (CAP au minimum). C'est une situation dramatique au moment où des reconversions s'avèrent indispensables. Avec le risque d'exclusion sociale qui en découle. Tout aussi grave : chaque année, près de cent mille jeunes quittent le système éducatif sans avoir obtenu un diplôme minimum. Outre leurs difficultés à trouver un premier emploi, ils risquent d'être rapidement marginalisés.

Cartes, l'éducation nationale a déjà beaucoup fait pour limiter l'échec scolaire et réduire les sorties sans qualification. La formation continue donne la possibilité de se perfectionner. De nombreux dispositifs sont venus aider des jeunes ou

des catégories sociales particulièrement en difficulté. Mais ces efforts sont encore insuffisants pour éviter le risque d'une société à deux vitesses. La formation continue ne bénéficie le plus souvent qu'à ceux qui ont déjà une formation initiale élevée : elle aggrave ainsi les inégalités de départ.

Pour des raisons à la fois humaines et sociales, il est devenu indispensable d'offrir à tous ceux qui ne disposent pas du minimum de connaissances requises, tous les moyens possibles de l'acquérir.

Par ailleurs, la vie professionnelle ou tout simplement la vie révèle bien souvent des capacités ou des aspirations qui n'ont pu se manifester dans la période de formation initiale : il faut alors disposer du temps et des moyens d'une nouvelle chance de formation. Enfin, notre système scolaire ou universitaire repose pour une grande part sur une sélection par l'échec. Si tout se joue au départ, il faut aller le plus loin et le plus haut possible, quitte à risquer l'échec ; il n'y a pas de recours. Le crédit-formation a pour objectif de répondre à ces diverses nécessités.

Le crédit-formation dont l'institution a été annoncée par le président de la République, sera d'abord un DROIT INDIVIDUEL qui, fondé sur le volontariat, implique la responsabilité de chaque personne dans l'élaboration de son projet et la négociation de sa formation.

Ce sera un DROIT par lequel la société s'engage à permettre à chacun de reprendre une formation ou de la compléter afin d'obtenir une qualification, qu'elle soit élémentaire, meilleure ou nouvelle.

Nous ne savons pas bien ce que sera l'emploi demain. Les prévisions sur le contenu et la répartition des emplois sont encore incertaines. Mais nous savons au moins que les changements technologiques

devront être maîtrisés (ce qui implique mobilité, adaptation, reconversions) et que la vie démocratique devra être participative (ce qui suppose autonomie, créativité, information). La formation initiale se doit d'anticiper au maximum ces évolutions et d'offrir des connaissances solides pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle. C'est pourquoi il importe de donner toute sa dignité à l'enseignement technique et de renforcer les dispositifs de formation professionnelle.

Assurer à tout individu le droit d'être formé, c'est lui donner la possibilité d'atteindre au moins le premier niveau de qualification reconnu (en jargon : le niveau V), en individualisant les modules de formations. Ainsi le crédit-formation est-il une façon d'utiliser au mieux les « ressources humaines ». C'est faire passer l'éducation permanente du rêve à la réalité.

En résumé, c'est un temps rémunéré afin de suivre une formation personnelle, négociée par contrat et débouchant sur une qualification validée.

Une démarche dynamique

Ce sera un crédit parés qu'il ramène à l'usage d'un droit qui complète l'obligation scolaire ; on peut le dépenser en une fois ou en plusieurs fois ; il implique un minimum de temps (un an par exemple), mais peut évoluer - dans les conventions collectives notamment - vers un temps plus long. Son financement peut provenir de sources multiples et croisées (Etat, régions, partenaires sociaux, fondations, etc.), qu'il s'agisse d'assurer la rémunération des stagiaires, le traitement des formateurs, la fourniture d'équipements et de matériels indispensables ou la gestion des centres-ressources.

Loin d'ajouter un dispositif de plus, il s'agit au contraire de simplifier et

de reforcer tous les systèmes existants afin de les rendre plus efficaces et plus accessibles aux publics les moins qualifiés. C'est-à-dire le plus grand mal à accorder à une information adaptée. C'est pourquoi il me semble nécessaire de prendre le temps d'expérimenter, en négociant avec tous les partenaires concernés (entreprises, syndicats, régions, etc.), des formules auxquelles nous avons déjà travaillé et qui facilitent l'utilisation de ce « crédit » par tous ceux qui en ont besoin.

Par exemple, des centres-ressources pourraient diffuser l'information et accueillir les bénéficiaires du crédit. Etablir un bilan individuel, élaborer un projet personnel, trouver une formation personnalisée, valider les résultats : pour toutes ces démarches le centre-ressources apporterait l'aide indispensable.

C'est s'engager résolument dans une véritable éducation permanente où la formation ne se limite plus à une période donnée mais sera complétée et perfectionnée tout au long de la vie au moyen d'une attestation des temps et des lieux d'activité.

L'éducation nationale et la formation professionnelle devront prendre toute leur part dans la mise en œuvre de cette politique. L'enseignement technique et professionnel, par son expérience, ses objectifs, ses personnels ses équipements et ses moyens, mais sans prétendre au monopole, sera en première ligne pour réaliser cette ambition.

Il sera le premier à utiliser la dynamique du crédit-formation pour accélérer la modernisation des contenus, des méthodes et des structures de la formation initiale pour le rendre encore plus efficace et plus proche des besoins individuels et collectifs des jeunes. Ce sera notre manière de donner chair et vie à la priorité reconnue à l'éducation.

ENVIRONNEMENT

● L'Autriche veut boycotter les voitures françaises. — Dans une interview au quotidien conservateur Die Presse, paru le 1^{er} août, le ministre autrichien de l'environnement, M^{re} Marlies Flemming, se déclare en faveur d'un boycottage des automobiles françaises pour punir Paris d'avoir rompu les accords de Luxembourg sur la voiture pro-

pre». Le 20 juillet dernier, le gouvernement français avait dénoncé l'accord obtenu le 28 juin à la réunion des ministres européens de l'environnement, qui prévoyait la réduction des émissions polluantes pour les voitures de moins de 1400 centimètres cubes de cylindrée. — (AFP.)

Après l'...

Nouveaux r...

« La liber...

George...

227, bd Anatole-Fr...

le yoga, l'astrologie, le le...

à la LIBRAIRIE DES S...

6, rue de Savoie, 7500...

Société

Après l'attentat contre les locaux du mensuel « Globe »

Nouveaux messages de solidarité

Après l'attentat commis dimanche 31 juillet contre les locaux du journal *Globe*, rue Richer à Paris (9^e), de nouveaux messages de soutien ont été adressés à la direction du mensuel. C'est ainsi que M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a envoyé, lundi 1^{er} août, un télégramme à Georges-Marc Benamou, directeur de *Globe*, télégramme où il déclare : « Cher Georges-Marc Benamou, la liberté a des ennemis. L'attentat de cette nuit le prouve une nouvelle fois. Je n'ai que mépris envers tous ceux qui utilisent les moyens les plus lâches pour tenter de la briser. C'est une épreuve pour *Globe*, pour vous tous. C'est aussi un moment historique dans la vie de votre journal, celui où vous allez prouver une nouvelle fois que rien ni personne ne peut vous arrêter dans

votre combat contre la haine et la violence [...] ».

La Fédération nationale de la presse française, qui regroupe l'ensemble des patrons de presse, a publié, lundi, un communiqué pour exprimer son « indignation vive » et déclarer : « Cet acte d'intimidation inouïe constitue une grave atteinte à la liberté d'expression et au pluralisme de la presse, qui, en aucun cas, ne peuvent et ne doivent être menacés sous quelque forme que ce soit ».

D'autres messages de solidarité, venus de différents horizons, ont été également adressés à *Globe*, tant du Syndicat de la presse quotidienne régionale que du MRAP, de l'organisation d'entraide juive B'nai B'rith de France que de plusieurs personnalités et élus de gauche.

« La liberté ne se tait pas »

Lorsque Catherine Tsaca, ministre déléguée à la communication, est entrée dans la cour du mensuel *Globe*, elle était un brin en avance. Jack Lang, lui, se faisait un peu désirer. « On va attendre Jack », a suggéré Georges-Marc Benamou, le rédacteur en chef du magazine. « Je vais en profiter pour signer le Livre d'or », a-t-elle répondu dans un sourire en s'avançant vers la table ronde recouverte d'une nappe blanche installée au pied de l'immeuble. Et elle a écrit : « Avec tristesse mais résolution et la conviction que vous continuerez. La liberté ne se tait pas. » Puis elle a levé la tête vers les locaux saccagés du premier étage en murmurant : « C'est terrifiant. » A ses côtés, Marek Halter, qui a écrit au *Journal de la nuit*, a raconté sa peur de la violence : « Quand j'ai vu cela, hier en arrivant, je tremblais de tous mes membres. » Pierre Bergé, le PDG d'Yves Saint-Laurent, « qui avait eu l'habitude de téléphoner », s'est alors tourné vers la porte cochère en souriant : « Voilà Jack ». Et Jack Lang, tout de noir vêtu, a salué à la ronde avant d'apposer son paraphe sur le Livre d'or à côté de la signature de Catherine Tsaca.

Dans la cour, après le passage des ministres et des photographes, un homme continuait à parler avec les policiers en faction devant la porte : « Laissez-moi monter, répétait-il, je m'appelle Lévy, je suis le frère de Bernard-Henry ». Mais les policiers se montraient inflexibles.

Lorsqu'ils sont descendus, un quart d'heure plus tard, tous se sont attardés un instant auprès de la porte qui n'avait pu rejoindre son appartement à cause de la cohue. Julien Dray, dont la veste verte portait quelques traces de saut, profitait de ce répit pour se glisser au calme près du Livre d'or où il avait inscrit : « Il ne gagnera pas ».

Georges-Marc Benamou a ensuite reconduit ses visiteurs vers les voitures qui les attendaient devant l'entrée de l'immeuble en les remerciant chaleureusement de leur soutien. Il pouvait maintenant revenir plus longuement sur l'édition spéciale de quatre pages, prévue pour la fin de semaine, sous le titre « La vie continue ». « Nous pourrions avoir encore plus d'incidents, d'audaces et de pugnacité », répétait-il. Non seulement nous ne sommes pas battus mais nous allons reprendre la parole très vite. La nouvelle formule, dont la sortie était prévue pendant la première quinzaine de septembre, sera un peu retardée, bien sûr, mais elle sera en kiosque dès la fin du mois, et des souscriptions seront proposées aux lecteurs afin de compenser les lourdes pertes provoquées par l'attentat. Plusieurs personnes ont déjà offert à *Globe* des appartements ou des locaux afin de le dépanner quelque temps. « Nous découvrons une chaîne de solidarité incroyable », précisait Georges-Marc Benamou. Cela nous donne d'autant plus de courage et d'ardeur pour les prochains numéros. »

ANNE CHEMIN.

Les obsèques d'Isabelle Bismuth. — Une centaine de personnes ont assisté, lundi 1^{er} août à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), aux obsèques d'Isabelle Bismuth, la jeune Française décédée le 11 juillet dans l'attentat du *City of Paris*, qui se sont déroulées en présence du ministre délégué

auprès du ministre des affaires étrangères, M^{me} Edwige Aïcia. Isabelle Bismuth, vingt et un ans, avait été mise en cause par les autorités grecques dans les jours qui avaient suivi l'attentat, puis elle avait été disculpée.

POLICE

Une décision de M. Pierre Joxe

Egletons, trop rurale, n'aura pas son école de police urbaine

M. Pierre Joxe a décidé de « ne pas poursuivre la mise en œuvre du projet d'une école de formation de policiers auxiliaires à Egletons (Corrèze) », a indiqué le ministre de l'intérieur dans un communiqué. Inscrit au budget 1988 par les prédecesseurs de M. Joxe, ce projet prévoyait de regrouper la formation des appelés du contingent effectuant leur service national dans la police, actuellement prise en charge par les écoles de gardiens de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et de Sens (Yonne), dans un seul établissement n'ayant que cette vocation. Le choix d'Egletons, en Corrèze, pour l'implantation de cette nouvelle école n'était sans doute pas sans rapport avec les attaches politiques du premier ministre d'alors, M. Jacques Chirac, député de ce département.

Dans une lettre adressée le 29 juillet à M. Chirac, M. Joxe justifie sa décision d'abandonner ce projet par le fait que « la construction d'une école à Egletons ne correspond pas aux besoins actuels de la police nationale (...). Le site d'Egletons, situé dans un environnement exclusivement rural, est en effet mal adapté à la formation de policiers destinés à servir dans un cadre très différent, celui de zones fortement urbanisées ». Le ministre ajoute que « la police nationale recherche des implantations de formation qui soient proches des régions d'affectation des policiers ». Enfin, M. Joxe estime que « la réalisation de ce projet à Egletons conduirait à des surcoûts importants ».

FAITS DIVERS

Responsable de la mort de cinq personnes, un chauffard est écorné

Jean-Claude Girault, quarante-trois ans, qui avait provoqué, dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 juillet, la mort de cinq personnes dans un accident de la route près de Blois (Loir-et-Cher), a été inculpé lundi d'« homicides involontaires et de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique » et écorné. Il sera maintenu en détention jusqu'à son jugement, qui devrait être prononcé le 31 août.

Au moment de l'accident, Jean-Claude Girault présentait un taux d'alcoolémie de 2,58 grammes. En 1982, il avait été condamné à huit mois de suspension de permis de conduire pour conduite en état d'ivresse. Il a été transporté lundi à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes pour être opéré d'une fracture ouverte de la jambe droite.

La collision s'était produite quand le fourgon de Jean-Claude Girault, après avoir mordu l'accotement, s'était déporté sur la voie de gauche, percutant la Simca-Chrysler à bord de laquelle se trouvait une famille de Vendôme (Loir-et-Cher). Gilbert Pourmarin, trente-cinq ans, son épouse Nadège, vingt-sept ans, deux de leurs enfants, Loretta, trois ans et Maggy, deux ans, et le beau-frère de M^{me} Pourmarin, Alain Bonigne, vingt-quatre ans, avaient tous été tués dans l'accident.

JUSTICE

La mort de Lucien Barbier, à Amiens

Une lettre de M. André Lajoinie au garde des sceaux

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, vient d'adresser une lettre au garde des sceaux, M. Pierre Arpailange, pour lui demander « d'intervenir avec fermeté pour que toute la justice soit rendue à Lucien Barbier », ce militant de la CGT et du PCF mort au mois de novembre 1987, après dix-neuf jours de coma consécutif à un matraquage lors d'une charge policière effectuée pour disperser une manifestation à Amiens (Le Monde du 6 novembre 1987).

Dans cette lettre, rendue publique, M. Lajoinie note que « le policier qui a violemment matraqué la victime » et qui a été, selon le député, « formellement reconnu » par deux témoins, n'est « toujours pas inculpé alors que deux syndicalistes qui participaient à cette manifestation sont, eux, poursuivis par la justice ».

Soulignant que le procureur de la République d'Amiens avait évoqué la possibilité d'un non-lieu, en vertu de l'article 327 du code pénal, qui retient qu'il n'y a « ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime », M. Lajoinie conclut : « Approuver cette thèse, d'ailleurs inadmissible, ne pourrait aboutir, en tout état de cause, à un non-lieu [...] Ce serait reconnaître en effet que le crime prêté contre Lucien Barbier a été voulu par les autorités publiques ».

EN BREF

Une souscription pour le versement de la caution d'Yves Stella. — Le comité de rédaction de l'hebdomadaire nationaliste corse U Ribombu a lancé un appel aux lecteurs de cette publication afin qu'ils participent à une souscription pour le paiement de la caution de 50 000 francs réclamée pour la mise en liberté, sous contrôle judiciaire, d'Yves Stella, le directeur de ce journal. En effet, dans son arrêt de mise en liberté rendu le 21 juillet concernant Yves Stella, inculpé d'association de malfaiteurs, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait assorti sa décision du versement d'une caution de 50 000 francs. Les journalistes de l'hebdomadaire, estimant qu'il s'agit là d'une « rançon », ont donc lancé un appel « aux lecteurs, à leurs amis et à tous les Corses qui ne veulent pas que la justice soit une affaire d'argent, un service rendu aux riches [...] ».

Evasion à la maison d'arrêt de Besançon. — Un détenu, Johann Anton, cinquante-deux ans, de nationalité suisse, s'est évadé, lundi matin 1^{er} août, de la maison d'arrêt de Besançon. Effectuant des travaux de peinture dans une cour de la prison, l'homme a profité d'un court moment, pendant lequel il n'était pas directement surveillé par un gardien, pour forcer une porte et s'enfuir. Johann Anton avait été condamné le 27 juillet 1987 par le tribunal de Nice pour un affaire de coupe et de bleusures avec arme.

Empreintes génétiques contre les violeurs

(Suite de la première page)

Après une première affaire à Bristol, en 1987 (Le Monde daté 15-16 novembre 1987), cette technique a permis, aux Etats-Unis, en mars dernier, de confondre l'auteur de huit viols commis entre décembre 1986 et octobre 1987. Les biologistes américains avaient alors réussi à identifier le criminel en comparant les empreintes génétiques du suspect à celle d'un frottis coagulé lors de l'un de ces viols et pour lequel la victime avait demandé un avortement. « C'est comme si l'homme avait laissé derrière lui tout un jeu d'empreintes digitales, sa carte d'assurance social et jusqu'à sa signature », avait expliqué les spécialistes américains. La même technique utilisée en mai dernier à Bruxelles a permis d'innocenter un Belge que l'on tenait pour l'auteur du viol d'une adolescente de quinze ans, qui avait mis au monde à Charleroi un enfant de père inconnu.

Selon plusieurs publications récentes dans diverses revues scientifiques spécialisées, un autre procédé de biologie moléculaire, réalisant une « amplification » des fragments de matériel génétique contenu dans les cellules (technique PCR), permet d'ores et déjà, associé au procédé du professeur Jeffreys, d'obtenir des résultats tout à fait remarquables à partir d'un simple prélèvement de salive ou de cellules de la muqueuse buccale.

Développée initialement par la société britannique Cellmark, filiale du groupe pharmaceutique ICI (cette société réalise aujourd'hui plus d'une centaine de tests de recherche en paternité par mois), la technique des empreintes génétiques est depuis mise en œuvre par plusieurs sociétés américaines concurrentes spécialisées dans les applications de découvertes de biologie moléculaire. (LifeCodes, Collaborative Research, notamment). Le FBI a, pour sa part, demandé à un groupe de spécialistes d'évaluer

les différentes méthodes actuellement sur le marché, et étudie un projet de centralisation informatisée des données qui seront obtenues de la sorte.

Cette banque de données d'empreintes génétiques permettrait aux spécialistes américains d'augmenter considérablement leur efficacité dans le cas de l'identification des personnes considérées comme disparues ou encore dans les affaires de viols, les empreintes génétiques du sperme prélevé sur la victime pouvant être mises en mémoire et comparées ultérieurement aux empreintes génétiques des suspects obtenus par simple prélèvement de sang.

En France, les progrès dans ce domaine sont encore à venir. Si, depuis 1987, le Centre national de transfusion sanguine développe un procédé comparable, celui-ci n'est utilisé que dans certains cas judiciaires de recherche en paternité. Et les magistrats souhaitent avoir recours à la technique des empreintes génétiques ne savent pas, en pratique, où s'adresser. Les services spécialisés en médecine légale de la préfecture de police de Paris étudient, pour leur part, un projet similaire, mais butent à la fois sur des problèmes techniques (validation de la méthode) et financiers. Le développement et l'aboutissement de ces recherches apparaissent pourtant aujourd'hui plus que jamais nécessaires et urgents. Si elles pouvaient être mises en œuvre de manière rapide en France, la technique des empreintes génétiques aurait permis d'apporter une réponse rapide et indiscutable dans l'affaire du viol et de l'assassinat de la petite Céline. Pour leur part, les enquêteurs de la brigade criminelle chargée de l'affaire du viol et de l'assassinat de la jeune étudiante américaine retrouvée morte dans l'aéroport de Roissy n'excluent nullement d'avoir recours aux services spécialisés d'un laboratoire étranger.

JEAN-YVES NAU.

Presse

« Le Monde » prend une participation dans « la Vie du rail »

L'assemblée générale de la SARI, le 28 juillet, a approuvé à la quasi-unanimité avec deux abstentions, soit par 1 187 parts sur 1 240, un accord conclu le 19 mai dernier avec la SNCF et la SA France Rail Publicité aux termes duquel le *Monde*, *Ouest-France* et *Vincent Lahu* et Associés prendront des participations de 15 % (soit 1,5 MF), 15 % et 5 % (soit 500 000 F) respectivement dans la société éditrice de l'hebdomadaire *la Vie du rail*. Il est entendu que le *Monde* jouera vis-à-vis de cette publication, actuellement diffusée à 250 000 exemplaires, dont 241 000 abonnés, parmi les cheminots et les retraités de la SNCF, un rôle de conseil, en particulier pour le marketing, de contrôle, de fournisseur et de presta-

taire, notamment en matière d'impression.

L'assemblée générale a également approuvé à l'unanimité les modifications à la composition du conseil de surveillance rendues nécessaires par le départ de M. Roger Fauroux de la présidence du *Monde Entreprises* (1) et par le renouvellement du bureau de la Société des rédacteurs. M. Etienne Pflimlin, successeur de M. Fauroux à la tête du *Monde Entreprises*, le remplacera également au conseil de surveillance. Rappelons que celui-ci est présidé par le président de la Société des rédacteurs, M. Mannel Lucbert, qui a été récemment confirmé dans ses fonctions. Il sera désormais assisté de MM. Eric Le Boucher et Frédéric Gausson.

(1) Le Monde du 29 juin.

Le personnel de l'imprimerie Jean Didier a fêté la reprise du travail

Trois cent dix-huit des trois cent vingt salariés qui comptait l'imprimerie Jean Didier avant le conflit qui a opposé pendant six semaines la direction et le syndicat du Livre CGT ont repris le travail, lundi 1^{er} août, à Massy, Champagne et discours ont salué l'accord conclu avec le PDG de l'usine après la médiation menée la semaine passée par M. Jean Miot (Le Monde daté 31 juillet-1^{er} août).

Le syndicat, qui avait tenu un calicot proclamant sa « victoire », a mis en valeur les résultats acquis : la

levée du lock-out, la réintégration des dix-neuf délégués CGT de l'usine qui étaient menacés de licenciement, le paiement intégral des salaires de juin et de juillet, l'ouverture de négociations sur les conditions de travail. Les deux ouvriers dont la rixe dans les ateliers avait en partie déclenché le conflit seront payés jusqu'à la fin de l'année et le Livre s'est engagé à faciliter leur réinsertion. Quant à M. Jean Didier, il a reçu une délégation du Livre dans son bureau et souhaité que l'imprimerie « gagne ».

Les « exceptionnelles » de NEUBAUER

Véhicules de direction. Automobiles Peugeot, ou ex-T.T, ou reprises NB. Etat neuf garanti 1 an.

● 505 GTI 86 rouge classique	10 000 km
● 505 turbo injection 88 blanche	4 200 km
● 505 V 6 automatique T.O. climat 87	39 000 km
● 505 GTD turbo 87 gris métal	48 000 km
● 505 break GTI 87 blanc	29 000 km
● 505 break GTD turbo 87 gris métal	46 000 km
● 405 MI 16 88 gris argent	16 000 km
● 405 SMI 88 gris winchester	7 000 km
● 205 GTI 88 13 CV T.O. gris graphite	10 000 km

227, bd Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21

Shirley Johnson-Bekaert

Etats-Unis : la cuisine des origines

Préface de Guyard Chailand

« Elle exprime dans un beau préambule toute sa nostalgie de la nourriture de l'enfance et trace une véritable mythologie de la culture noire américaine. » (J.B. Barzman, Le VII-L'Express)

80 recettes originales

éditions de l'aube

FAITES SAUTER LA BANQUE

TOUS LES JEUX DU MONDE

Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanot - La bataille navale

JEUX

36.15 LEMONDE

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la **LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES** 8, rue de Savoie, 75008 PARIS - Tél. : 43-26-90-72

Le Monde PUBLICITE LITTERAIRE 45-55-91-82, poste 4356

مركز من الأصيل

Culture

FESTIVAL D'AVIGNON

Jan Fabre au gymnase Aubanel

Rituel capillaire

Jan Fabre, passant du théâtre à la danse, a imaginé un rituel d'une très étonnante précision, dont le sens peut échapper tout aussi étonnamment.

Petit-fils du célèbre entomologiste Jean-Henri Fabre qui fit aimer les fourmis dans les classes primaires, Jan Fabre était jusqu'ici connu comme un homme de théâtre dit d'avant-garde, principalement en Belgique où il réside et travaille.

En France, il a présenté au Théâtre de la Bastille, en 1983, *C'est du théâtre comme il était à prévoir et espérer*, qui durait neuf heures. L'année suivante, à Nancy puis au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, le *Pouvoir des folies théâtrales*, qui durait cinq heures. Des pièces sans texte, fondées essentiellement sur la violence, l'épousement physique de l'acteur.

Le voici qui se lance dans la chorégraphie. Avec des danseurs classiques, comme Bob Wilson pour le *Martyre de saint Sébastien*. Karine Saporta voit son spectacle, *Das Glas im Kopf wird vom Glas*, volet chorégraphique d'un opéra qui sera créé en 1989; elle s'enthousiasme, l'invite dans sa « Carte blanche » en Avignon.

Il s'agit d'un bizarre rituel capillaire - d'aucuns diront également

castrateur, vous verrez pourquoi. Le rituel s'ouvre sur une image assez belle et mystérieuse : une femme blonde, entièrement nue à l'exception de chaussons de pointes noirs, se tient debout de dos, telle une statue, sur un petit socle fixé à 2 mètres du sol, au centre d'un grand mur. A droite et à gauche, au pied de ce mur, sont assis deux imposants chevaliers en armure. Le silence régnait.

Entrent six femmes également en armure, qui craquent quand elles bougent. Très lentement - tout va se dérouler avec une extrême lenteur, - elles avancent, reculent, exécutent les quelques mouvements de danse très sommaires que permet leur encombrant accoutrement. Passe une danseuse en bikini bleu, sur pointes, qui joue avec ses longs cheveux. Passe un jeune homme en pantalon rouge, qui chante d'une assez jolie voix, un hibou perché sur l'épaule. Le hibou considère le public et émet de petits sifflements - c'est bien notre tour d'être sifflé!

Les femmes sont sortis; elles reviennent, cette fois vêtues de sortes de pyjamas de satin bleu roi, et au nombre de huit. Elles tiennent leurs chaussons de pointes à la main, les rubans enserrant leurs poignets comme des menottes. Lorsqu'elles se retournent, on voit que ce qu'on prenait pour des petits diadèmes, ce sont les anneaux de paires de ciseaux plantés dans leurs chignons.

Hératiques, alignées à égale distance les unes des autres, les huit

danseuses vont exécuter durant tout le spectacle la même chorégraphie minimaliste et répétitive : jambe tendue en avant, demi-tour, pié, pas de bourrée (un petit piétement d'un pied sur l'autre, en avançant). Elles descendent la scène, la remontent, redescendent, remontent. Seule variation : dans une première série, la figure est effectuée sur demi-pointes; dans une seconde, sur pointes, après que les danseuses aient troqué leurs pyjamas pour des bikinis noirs. Durant leur strip-tease, deux shamponneuses ont soigneusement lavé les cheveux des deux chevaliers, venus s'agenouiller à l'avant-scène.

Autres événements : la descente, dans les airs, de dizaines de paires de ciseaux. L'apparition, après quarante-cinq minutes de silence, d'une musique : *la Troisième Symphonie* de Górecki. Et la chute de *Iococus* qui sont des boucles de cheveux.

Le sens de ce cérémoniel, s'il en a un, nous échappe. Curieusement, malgré la minceur de la substance chorégraphique et théâtrale, elle ne vient pas à l'esprit. On ne s'ennuie pas : on est comme hypnotisé par la précision des danseuses, qui ne dévient pas d'un millimètre de leur tracé, et par la pulsation secrète qui rythme implacablement le déroulement des images.

Sylvie de Nussac.

Les Rencontres Internationales d'été

La Chartreuse aussi

Georges Aperghis, Christian Gagneron, Jean-Claude Malgouère, Farid Pavy et Jean-Claude Penchenat, ont fait mûrir ce rêve en cherchant des rapports nouveaux entre le jeu, le chant, la musique. L'an prochain, le CIRCA fera monter des spectacles sélectionnés sur concours.

L'élément moteur de ces expériences est le Centre Acanthes, qui depuis deux ans propose des stages d'été, dirigés par des maîtres prestigieux. Pierre Boulez, cette année a enseigné à cent trente élèves de toutes nationalités. Et à chaque fois que c'est possible, les travaux d'ateliers débouchent sur une présentation publique.

« En situation de recherche »

Les manifestations de l'été sont souvent la suite des stages d'hiver - comme dans le cas des récentes lectures - mises en espace, par des élèves du Conservatoire, des textes écrits entre janvier et mars par des auteurs résidents.

Mais Daniel Girard ne veut pas faire de la Chartreuse une « usine à stages. Plutôt un lieu où les créateurs se mettent en situation de recherche, comme autrefois les Chartreux ». Quant à la pédagogie, il la conçoit plus à travers la collaboration, le contact quotidien que dans la transmission de techniques. « Une vingtaine de jeunes danseurs ont

passé deux mois ici aux côtés de Hans Zullig, l'un des pères de la nouvelle danse expressionniste, et c'est sans doute aussi formateur que les travaux d'atelier ».

Tandis qu'à l'achèvement de la manifestation autour du centenaire de Fernando Pessoa, Daniel Girard prépare les quartiers d'hiver. En particulier les résidences d'auteurs francophones.

D'autres part le CIRCA est en relation avec le Centre International d'Hammanet, en Tunisie, avec d'autres organismes en Grèce, en Italie, en Espagne, au Portugal. Les projets de collaboration ne manquent pas, des retombées humanistes sont escomptées : une prise de conscience des racines islamiques de notre civilisation. Mais le CIRCA devra d'abord combler son déficit et espérer y parvenir en 1990, avec l'aide du mécène.

Autre raison d'impatience : la lenteur de la restauration des bâtiments. « En 1988, année du patrimoine, nos crédits de remise en état ont baissé de 40 %. De ce fait, les dernières parcelles allouées, achevées en 1987 sont laissées vides, sans chauffage ni entretien, et se dégradent rapidement. Au rythme actuel, il faudrait attendre quarante ans pour disposer des treize cellules qui restent à aménager. Le président du CIRCA Jacques Rigaud nous a jusque là sauvé du pire. Mais nous ne constatons pas la volonté politique de soutenir notre expérience ».

Bernadette Bost.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

L'annuaire n'est pas d'aujourd'hui

1 Ce qu'ils ont pu s'amuser !

Le fait de persister dans l'être jusqu'à un âge relativement avancé n'a pas que des inconvénients pour un écrivain. Pour personne, d'ailleurs. Racine, Fitzgerald, Huguenin, Boris Vian, L'Américain, Nimier, Rimbaud, ce serait la fin du fin : on les envie, on les plaint, on les admire. Ils seraient morts comme il nous faudrait tous mourir : dans le fleur de l'âge, avant d'avoir eu le temps de dire trop de bêtises. Mais vieillir, c'est devenir témoin, c'est raconter l'histoire à sa façon. Avec un peu de chance et de talent, c'est monter en grade, prendre la place de ces chers disparus que l'on admirait tant dans sa jeunesse. C'est une façon d'avoir provisoirement le dernier mot.

Les années 50 sont à la mode. On les expose à Beaubourg. On les interroge. Et pourquoi pas ? Elles en valent bien d'autres. Leur unité n'est pas factice, du moins dans leur noyau central (1953-1958). Pour moi, elles présentent cet avantage que je les ai connues dans le vif de la bête : vingt ans, trente ans, six livres. Pas mal d'articles. A la fois témoin et acteur, ce n'est pas demain la veille que je retrouverai un aussi joli point de vue ! Chaque journal y va de son couplet. Je vous avais signalé *Globe* qui vient de sauter. Cette semaine, c'est à *Paris-Match* de jouer, où Bernard Giquel questionne Jacques Laurent : « Dans votre souvenir, que reste-t-il des années 50 ? » Réponse : « Le début de cette décennie a été d'abord un retour à une vie quotidienne plus normale. Après avoir été privé de tout, une certaine prospérité revenait peu à peu. » Il suffit, en effet, de regarder à la tête les films publicitaires de Jean Mineur qui sont un des bons moments de « La dernière séance » pour s'apercevoir que si ce n'était pas encore le luxe, c'était de nouveau le confort. « Toutefois, ajoute Jacques Laurent, dans les milieux dits intellectuels, c'était toujours la guerre ! Le mode était au sinistra. »

Laurent, à l'évidence, joue sur l'étymologie du mot, qui veut dire en latin ce qui est à gauche, qui est gauche ». Et les lettres de rire ! « Dans les Temps modernes, Bernard Frank nous avait baptisés (en 1952) Blondin, Nimier et moi-même « les Hussards ». A l'époque, il ne se doutait pas que cette appellation connaîtrait la fortune que l'on sait. » Ah ! dit Giquel impressionné, et qu'entendait-il par là ? « Je crois que si nos écrits, à tous les trois, étaient de nature fort différente, la totale désinvolture et l'insolence que nous avions en commun étaient à ses yeux insupportables. C'est ça, au fond, qu'il nous reprochait. » Dans le feu de la conversation, Laurent précise que son seul objectif, à la différence de Sartre, c'était d'écrire des œuvres qui plaisent et qui embellissent l'existence. Ah ! certes, il n'avait pas opté pour une vie triste ! Ce qu'ils ont pu s'amuser ! Ainsi : a) Nous vivions la nuit dans les bistrot, b) Nimier et moi avions de belles voitures, c) Nous aimions les restaurants de luxe et les jolies femmes. »

Sa revue, la *Parisienne*, ce fut un vrai succès. Forcément, c'était « une leçon de liberté, un journal d'humour où chacun, à condition de le faire avec talent, pouvait s'exprimer sans contrainte (...). Notre caractéristique, c'était l'insolence ». Quand Laurent attaqua quelqu'un, il fallait voir ce que c'était, comment il savait s'y prendre. Il en rit

encore, plus de trente-cinq ans après. Tenez, un exemple : « Quant j'ai attaqué Sartre, je ne l'ai pas fait sur le ton grave et tragique qui était le sien et celui de Camus », non, il l'a fait à sa façon irrésistible, « sur le mode un peu comique, en le rapprochant de Paul Bourget, romancier conservateur et décevant ». C'était l'ouf de Colomb, encore fallait-il le trouver. Et Laurent l'a trouvé.

Voilà ce que je voulais vous dire quand je parlais tout à l'heure des petits bonheurs du vieillissement, d'être encore là, alors que les autres ont disparu ou se taisent. On peut dire n'importe quoi sur l'époque que l'on a traversée, le rôle que l'on a joué, et on peut le faire sans rien inventer. On change les perspectives, on pêche par omission. L'un des effets de l'Académie quand elle est récente, c'est de vous faire croire que l'on a une folle et insolente jeunesse, que l'on a sauvé la littérature française de la décadence sartrienne. Avec de joyeux compagnons traînant comme vous l'épave, l'on se revoyait arpentant fièrement les pavés de la capitale sous les vivats du bon peuple de Paris, tandis que Caroline chérie, de sa fenêtre, vous jette roses, baisers et ferrets !

2 17, avenue Rachel

Je viens de lire cette semaine trois bons livres (ou qui m'ont semblé tels) dont on a déjà dit vous parler. Je vous les confie s'ils vous avaient échappés. Le premier, c'est *Rue Git-le-Cœur*, de Vitasevitz Neval (traduit du tchèque par Kasia Krwanek. Préface de Bernard Noël, Editions de l'Aube, 65 F.). Neval est ce poète tchèque né à Biskupovic en 1900, mort à Prague en 1958. Le *Dictionnaire des littératures*, de Demougny (Larousse), dont je me suis souvent moqué à juste titre, lui consacre une assez longue notice, et je l'en remercie. Quatre livres de Neval ont déjà été traduits en français, dont l'un, *Antilyrique*, qui doit être aujourd'hui introuvable, l'a été en 1936 par Benjamin Péret.

Neval était devenu après la Libération le premier poète officiel du régime (Staline, la *Grande Horloge*, *Chant de la paix* 1950), il ne faut pas s'étonner si la librairie française a tant choyé ce Tchéque qui, après tout, ne s'appelait pas Kafka. Tous les Français qui l'avaient connu avant-guerre soit à Prague, soit à Paris, autour de Breton, l'ont préfacé. Paul Eluard, ses *Poèmes choisis* (1922-1953, chez Seghers) ; Philippe Soupault, *Prague aux doigts de pluie et autres poèmes* (1919-1955, Editions français-russes). Plus récemment (1984), *Valérie ou la semaine des merveilleuses* a été traduit chez Robert Laffont par Milens Brand et Jean Rousselot. En chantant pêle-mêle Staline, *Chant de la paix*, Editions français-russes, je crains d'avoir suscité votre méfiance, de vous avoir découragé, alors laissez tomber cette plate monographie et laissez sans plus attendre *Rue Git-le-Cœur* et vous comprendrez que lorsqu'on a écrit un livre aussi exquis, aussi tendre, aussi juste de ton, on est bien la dernière personne à avoir besoin d'être défendu. Ou c'est en 1936 qu'il fallait défendre Neval et son peuple.

Rue Git-le-Cœur a été publié à Prague en 1936. C'est un récit, un sédu, un au revoir. Une parenthèse d'une infinie douceur. On n'a pas le temps d'être triste. On est trop occupé

à suivre Neval à la trace. On est trop à sa joie, à ses inquiétudes, pour lui faire part de nos tristesses. Il y a de la magie précise dans ce petit livre. Et si cette magie est surréaliste, si c'est le dernier bouquet de fleurs que Neval de Prague envoie en amoureux à son ami Breton pour son accueil, pour le Paris qu'il lui a offert, alors vive le surréalisme ! C'est tout de même de la chance que Neval ait été convié à participer à ce malheureux congrès international des écrivains pour la défense de la culture qui a tant fait parler de lui, où devaient prendre la parole des personnages aussi considérables que Gide, Malraux et Aragon ; qu'il soit arrivé à Paris le 14 juin 1935 et qu'il en soit reparti, après avoir passé sa dernière soirée parisienne, celle du 4, en compagnie de Benjamin Péret dans un café en face de la gare Saint-Lazare. « Au cours de ce dîner, André Breton, pour justifier sa façon de manger son art, a dit : « Le suis un paysan. » Ouf, c'est de la chance. Et que le 20 juin, par exemple, après la mort de Crével, il aient dîné « dans un petit restaurant situé dans une impasse donnant sur le mur du cimetière de Montmartre ».

Ce restaurant, la Maison Berger, que Breton mentionne à la fin de l'article « La beauté sera convulsée », était situé au 17, avenue Rachel, dans le dix-huitième. J'ai sous les yeux la photocopie du menu. La cuisine est faite par le patron. Comme entrée, j'aurais pris les giroles à la provençale, c'est de saison. Comme plat, du veau rôti aux laitues braisées à 3,25 F. Pour finir, la tarte à l'éclair à 1,25 F. Et puis, une bouteille de bordeaux qui n'est pas donnée : 7,50 F. Enfin, ce n'est pas tous les jours que l'on dîne avec Breton, Péret, Max Ernst, Neval et ses amis. Je consulte un annuaire de téléphones par rues qui n'est pas d'aujourd'hui (avril 1983). La Maison Berger a été remplacée par Grandgousier. Au 16 de la même avenue, mon regard s'arrête sur les établissements Jul-Julépine. C'étaient les plombiers de mon père. Pourquoi si loin de la maison ?

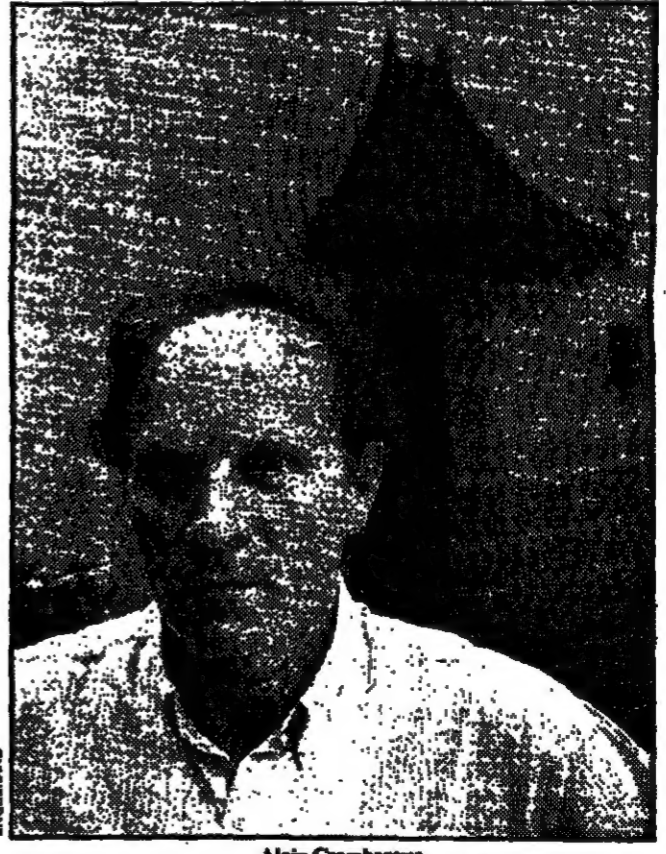
Ce restaurant, la Maison Berger, que Breton mentionne à la fin de l'article « La beauté sera convulsée », était situé au 17, avenue Rachel, dans le dix-huitième. J'ai sous les yeux la photocopie du menu. La cuisine est faite par le patron. Comme entrée, j'aurais pris les giroles à la provençale, c'est de saison. Comme plat, du veau rôti aux laitues braisées à 3,25 F. Pour finir, la tarte à l'éclair à 1,25 F. Et puis, une bouteille de bordeaux qui n'est pas donnée : 7,50 F. Enfin, ce n'est pas tous les jours que l'on dîne avec Breton, Péret, Max Ernst, Neval et ses amis. Je consulte un annuaire de téléphones par rues qui n'est pas d'aujourd'hui (avril 1983). La Maison Berger a été remplacée par Grandgousier. Au 16 de la même avenue, mon regard s'arrête sur les établissements Jul-Julépine. C'étaient les plombiers de mon père. Pourquoi si loin de la maison ?

3 « Un personnage de romans »

L'autre livre que je vous recommande, c'est *Le Retour de Casanova*, d'Arthur Schnitzler (traduit de l'allemand par Maurice Rémon. Editions du Sorbier / 10-18). Gide aurait sans doute écrit dans son *Journal* qu'il avait été extrêmement épaté par la rapidité du ton. Curieux qu'aucun grand metteur en scène ne s'y soit intéressé. Trop déprimant, peut-être ? Mais ça va si vite. Schnitzler très supérieur à Zweig, son cadet de vingt ans, si souvent plumeurichard ; et tellement plus moderne que lui. *Un personnage de romans*, de François Rivière (Pierre Horay, « Littérature buissonnière », 55 F.), n'est pas du même niveau que ces deux livres. Comme il est dit, c'est « l'histoire d'une initiation à la lecture accompagnée par les souvenirs d'une enfance provinciale ». Il y a une bonne idée dans ce livre au charme fané.

Mais François Rivière ne s'enfonça pas assez dans les livres qu'il évoque. Malgré sa relative jeunesse, c'était déjà trop tard. Trop tard pour raconter ses aventures avec les livres et les héros des livres. Je me souviens d'une conversation sur ce sujet avec Jacques Laurent, rue Octave-Faullot, il y a longtemps.

Bilan et projets



Alain Crombeque.

Alain Crombeque a donné, le 1^{er} août, la traditionnelle conférence de presse qui dresse le bilan provisoire du présent festival et annonce les principaux projets du suivant. Deux jours auparavant, avec son équipe, et Daniel Girard, directeur des Rencontres de la Chartreuse, il avait participé au dernier débat du Verger. On peut à peine parler de débat tant le ton était modéré, malgré les revendications, parfois justifiées, souvent insolubles, de « off ».

Mais Alain Crombeque a pu se féliciter du succès de Pierre Boulez à la Carrère (haut mille entrées) et le plein (quarante-deux mille entrées pour les cinq spectacles). Il sera présent encore par le biais d'une coproduction, une trilogie mise en scène par Jean-Pierre Vincent, *Edipe roi* (Espace tyrin, les *Oiseaux*, qui commencent deux à Avignon).

En 1989, le bicentenaire de la Révolution sera marqué par la création d'un opéra, sur un thème d'époque et une musique de Dussapin. Le cinéma sera à nouveau dans la cour d'Honneur : Octobre, d'Elzenstein, avec, en direct, le musique composée par Georg Meisel en 1928 - et le film sur le Mahabharata, peut-être. Du côté de la danse, Maguy Marin succédera à Merce Cunningham, et Daniel Larrieu à Karine Saporta pour la « carte

blanche ». A la cour d'Honneur, encore, Antoine Vitez reviendra avec Jeanne Moreau et Lambert Wilson, dans une version abrégée de *La Celestine*. Les Zingares ont envie de s'installer dans la Carrère - espérons...

Autre sujet de satisfaction, le succès de *Franks*, de Germaine de Karmabon, qui va passer aux Bouffes du Nord et tourner en Europe. Pascal Rambert et Catherine Arne sont les deux « nouveaux » de l'an prochain.

Les attaques à propos du mécénat ne touchent pas Alain Crombeque : « Le Festival demeure une entreprise de service public, dit-il. Le financement privé ne peut pas dépasser 15 % du budget et n'a évidemment, aucune interférence sur la programmation. » Le mécénat va au prestige, c'est un fait. Qu'il serve ou non à « boucler les fins de mois du ministère » est l'affaire du ministre de la culture et de la communication.

La préoccupation essentielle d'Alain Crombeque est une affaire de dates : entre le 15 et le 30 juillet, on refuse du monde tous les soirs, à tous les spectacles ; avant, les spectateurs travaillent encore ; après ils partent au bord de la mer. Il en va exactement de même dans le courant de l'année : les saisons théâtrales sont de plus en plus courtes, mais de plus en plus fournies, comme si tout le monde allait au théâtre, en vacances, à Cannes, à Roland-Garros - au même temps. C'est peut-être vrai, mais il est indispensable que quelqu'un se décide à renverser la vapeur.

COLETTE GODARD.

ARTS

Table

Tableau de la page des arts, contenant des informations sur des expositions et des événements artistiques.

La comédienne

Hélène Vallier

Texte de présentation de la comédienne Hélène Vallier, mentionnant ses rôles et ses réalisations.

Texte de présentation de la comédienne Hélène Vallier, mentionnant ses rôles et ses réalisations.

La nouvelliste américaine

Ellin Berlin

Texte de présentation de la nouvelliste américaine Ellin Berlin, mentionnant ses œuvres et son style.

Texte de présentation de la nouvelliste américaine Ellin Berlin, mentionnant ses œuvres et son style.

Culture

ARTS

Deux expositions à Bordeaux

Tableaux hollandais au Musée des beaux-arts

L'or et l'ombre

Sortie de l'ombre des réserves, la collection hollandaise du Musée des beaux-arts de Bordeaux.

Etudier, restaurer, montrer les collections, faire savoir aussi qu'elles méritent plus de 800 mètres carrés dans le bâtiment qui abrite aussi la mairie (1), tels sont les objectifs fixés par Patrick Le Lay pour sa son arrivée à la direction du Musée des beaux-arts de Bordeaux. Et il s'y tient. L'année dernière, la collection italienne, qui avait fait l'objet de tous ses soins, était exposée. Cette année, c'est au tour de la collection hollandaise. Les Flamands viendront ensuite, mais en 1990, car l'été prochain le musée « cédera à la célébration » en présentant les peintres ayant travaillé à Bordeaux au temps de la Révolution et de l'Empire.

Sous le titre « L'or et l'ombre », ce sont donc cent quatre-vingt-cinq tableaux hollandais de la collection qui sont exposés jusqu'en septembre à la galerie des beaux-arts. Un beau titre prometteur pour un parcours susceptible d'enchanter les spécialistes et les amateurs de petits maîtres. Un rien ennuyeux cependant, car si ombres et lumières du Nord il y a, de paysages en scènes de genre, le jeu magique de pièces maîtresses, hors d'une poignée d'atouts venus, comme pour les Italiens, de la main du marquis de Lacaze. Le diplomate amateur d'art éclairé, dont la ville de Bordeaux avait fini par acheter, en 1829, la collection, avec l'aide du roi Charles X, avait aussi du goût pour

la peinture hollandaise. Ce qui n'était pas si fréquent en France, malgré les efforts du peintre-marchand Jean-Baptiste-Pierre Lebrun, époux de M^{me} Vigée, pour en relever la cote en attirant l'attention des collectionneurs qu'il conseillait (par exemple Talleyrand, et peut-être Lacaze), à une époque où la grande peinture d'histoire faisait fureur, plus que les intérieurs d'estime et des rivères dont les peintres bataves étaient spécialistes.

Lacaze avait par exemple dans sa collection le très beau *Chêne fendu* de Jan Van Goyen, que le roi de Bavière lui avait d'ailleurs offert, et plusieurs Jacob Salomonz Van Ruysdael. Mais il avait aussi trois Cuyt, dont une *Adoration des bergers* rustique qu'il croyait de Rembrandt et dont il était, à juste titre, particulièrement fier. Et le *Joueur de luth* du caravagisme d'Utrecht, Ter Brugghen, dont la posture de trois quarts presque de dos ne montre du visage qu'un bout de nez rouge frôlé par la plume tombante d'un bécot, qu'une tempe et une pommette éclairée par une lumière impitoyablement blanche, qui frappe aussi la manche bouffante et le volumineux manteau brun.

A ce tableau, le plus connu sans doute de la collection hollandaise de Bordeaux, il faut ajouter, dans le genre portrait, un curieux Frans Hals : *L'Homme à la main sur la ceinture*, à l'époque presque déboîtée par le col blanc et au buste traité à l'emporte-pièce. Et une *Nature morte à la rose*, de Jan Davidz de Hem, variante sans crâne de thème

de la Vanitas et prête à rendre avec le plus grand soin du monde les reflets de la lumière sur le poil des pots d'étain renversés.

Au domaine des ombres qui peuplent les tableaux, il faut rattacher une petite *Scène de sorcellerie*, tableau en cuir de Leonart Bramer, un peintre de Delft, qui, elle, est entrée au musée avec le legs, en 1900, de la collection du peintre bordelais Auguste Peiron, parmi d'autres pièces hollandaises du dix-septième siècle, pseudo Rembrandt et faux Brauer, d'ailleurs restées pour la plupart dans les réserves, tandis qu'une *Adoration des bergers*, de Hondius, passée dans le même legs allait être renforcée par l'achat par la ville, en 1988, d'une autre *Adoration des bergers*, de Hondius, avec anges baroques à l'italienne volant au-dessus de la scène typiquement nordique.

GENEVIEVE BRIERETTE.

* L'or et l'ombre, Galerie des beaux-arts, 20, cours Albret, Bordeaux, jusqu'au 19 septembre.

* Le catalogue raisonné de la collection hollandaise, par Olivier Le Bihan, Yvaint été de nouvelles attributions, doit paraître en septembre.

(1) Le projet d'un nouveau Musée des beaux-arts qui pourrait permettre de présenter non pas cent ou cent vingt tableaux, mais sept cent cinquante, est sérieusement envisagé. Il pourrait être implanté sur la rive droite de la Garonne, en vis-à-vis des façades du dix-huitième siècle, dans le quartier de la Bastide dont l'étude de l'urbanisation a été demandée par la municipalité à Ricardo Bofill.

La collection Sonnabend au Musée d'art contemporain

La dame chasseresse

De Jasper Johns et Rauschenberg à Peter Halley et Jeff Koons, la collection Sonnabend, pour témoigner des choix et des activités d'une grande dame.

Cette dame n'est plus très jeune, mais on continue de la croiser partout où il est question d'art vivant. Elle ne paye pas de mine. Elle est plutôt potelée et s'habille le plus banalement du monde. Elle ferait plutôt grand-mère gentille avec des airs de petite fille réservée, aux yeux malins. Elle n'aime pas s'afficher, ni raconter, ni se raconter. Elle n'aime pas les interviews, ni passer à la télé. Fatigue sans doute, harcelée probablement à Bordeaux, pour l'exposition de sa collection, elle a même pris la fuite, et adieu la rencontre prévue. Dommage, les questions ne manquaient pas à propos de ses choix, de son engagement dans l'art contemporain. Des choix, un engagement du côté des recherches avancées de formes nouvelles, de celles qu'on ne comprend pas forcément d'emblée, et qui obligent à réajuster son propre système de pensée si l'on veut en attraper la teneur.

Collectionneuse, d'abord, mais forte de vingt-cinq ans de vie commune avec Leo Castelli qu'elle avait rencontré et épousé au milieu des années trente, en Roumanie, son pays de naissance, Ileana Sonnabend est devenue « galeriste », comme on peut dire pour ne pas employer le terme prosaïque de marchand, sans pour autant évacuer toute notion de commerce et d'affaires. Galeriste avec son second mari, Michael Sonnabend, à Paris, dans les années soixante, puis à Paris et à New-York, dans les années soixante-dix (marquées aussi par une tentative de percée genevoise), puis seulement à New-York, à partir de 1980. Et de faire figure ici d'impérialiste yankee, et là de charmante Européenne, car elle organise la promotion des jeunes artistes américains jamais vus en Europe, quand là elle expose des Européens inconnus outre-Atlantique, à moins qu'elle ne tente de faire connaître les artistes de la côte ouest ignorés à Manhattan.

Esprit ouvert, curieux, ennemi de la sclérose et des vices érigés, Ileana Sonnabend a passé sa vie à boucler les frontières de la création contemporaine et de son marché. Ce goût pour la libre circulation de l'art au présent s'est manifesté dans le choix de ses artistes : ceux qui l'attirent tout naturellement sont ceux qui font éclater des disciplines, conquièrent de nouveaux médias (le néon, la photo, la vidéo...), occupent de nouveaux terrains (les sciences humaines).

En France, d'ailleurs lui en veut-elle, d'avoir fait de sa galerie une tête de pont de l'art américain, d'avoir « introduit le cheval de Troie », avec mise en place de relais à travers toute l'Europe. D'autant qu'en retour ce qu'elle a donné à voir à New-York n'était ni l'école de Paris, ni les nouveaux réalistes (à part Arman), ni support-surface, ni du surréalisme de cette rencontre, qui ont dominé la scène artistique lorsqu'elle avait sa galerie, rive gau-



Ileana Sonnabend

che. Au 37, quai des Grands-Augustins d'abord, de 1962 à 1966, où elle exposait Jasper Johns, Rauschenberg, les pop-artistes, mais aussi les Italiens Schifano et Pistoletto. Aux basques de l'Institut, 12, rue Mazarine, ensuite, de 1966 à 1980, où elle présentait en alternance ses « anciens » et des nouveaux venus, minimalistes et post-minimalistes, comme Judd, McCracken, Flavin, Nauman, Robert Morris, et les Italiens d'arte povera, et des artistes utilisant la photographie comme les Becher, Boltanski et Gilbert and George, et les Pointier et Sarkis, et bien d'autres... Tout en se désintéressant progressivement de sa galerie parisienne, lui préférant celle de New-York, où dès 1968, vivant mal le mal, elle avait songé à partir.

A New-York, après un court séjour « au tour », elle descendait au 420 West Broadway, où elle est toujours, occupant un étage, quand Leo Castelli, avec qui l'entente est restée cordiale, en occupait un autre. Sa galerie de Soho, Ileana Sonnabend l'aurait vue avec Gilbert and George, et inscrit à son programme Calzolari, Merz, Accardi, les Becher, Oppenheim, Mal Bochner, Boltanski, les Pointier, Kirz (plus tard), Kounellis, Ballozzi, jouant serré avec la qualité, tout en ratisant large à l'intérieur des tendances nomades des années soixante-dix.

« Esprit gourmand »

Elle aurait pu s'en tenir là, mais toujours poussée vers de nouveaux artistes (pour lesquels elle ne lâche pas forcément ses anciens) au début des années 80, elle se lance dans la mêlée néo-expressionniste et expose Penk, Baselitz et Immedorf. Puis mise sur les jeunes qui font de l'objet et qu'en 1986 elle débâche d'East Village : Birkston, Halley, Koons, Vaisman.

Ces changements d'orientation, ces parours « chasseur à l'affût » (selon Achille Bonito Oliva), d'« esprit gourmand » qui « savoure

et se repait intellectuellement de ses trouvailles » (selon Germano Celant), l'exposition de la collection le montre bien, mais d'un point de vue muséal, un peu sec, par regroupements des tendances, qui confirme l'importance d'Ileana Sonnabend et de sa galerie dans l'émergence des artistes et des courants de ces vingt ou trente dernières années, mais fait oublier la singularité des œuvres retenues par la collection, et nombre de subtils correspondances entre des démarches spécifiques, du genre chaud, et sensuel, et ironique, et fantaisiste, et libre, mais aussi froid et radical. Comme on le perçoit en particulier avec le très bel ensemble d'œuvres réunies dans les salles du musée, à l'étage, du côté des abstractions excentriques, de « l'antiform », des jeux de matériaux et d'idées signés Nauman, Merz, Soulier ou Anselmo, tous pris à leurs débuts.

L'autre point fort de la collection est au rez-de-chaussée, où sont regroupés les premiers Johns (*Drapeau, Cible, Chiffre*), les premiers « combine-paintings » de Rauschenberg, les agrandissements de bandes dessinées de Lichtenstein et le Warhol des *Marilyn*, des fleurs et des chaises électriques.

Quant aux jeunes poètes, qui sont aussi en bas puisqu'ils travaillent tout particulièrement sur les images de consommation, entre aspirateurs flambant neuf sous vitrines et tableaux objets de design, l'avenir dira s'ils sont vraiment plus qu'une passeuse à l'américaine, à leur façon de donner dans le simulacre à la Baudrillard pouvant avoir de bonnes raisons. Si c'était le cas, alors Ileana Sonnabend aurait réussi ce qu'aucun marchand n'a réussi à faire : suivre et révéler des moments importants de la création à travers trois générations d'artistes.

G. E.

* Collection Sonnabend. Capc, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, Bordeaux, jusqu'au 25 septembre. Catalogue avec un hors-séquence très intéressant des galeries d'Ileana Sonnabend, par Michel Bourd.

Trois disparitions

La comédienne Héléne Vallier

La comédienne Héléne Vallier, l'une des quatre sœurs Poliakoff, est morte le lundi 1^{er} août à Marseille, à l'âge de cinquante-six ans des suites d'une hémorragie cérébrale. Elle était un baryton russe, Vladimir de Poliakoff, et d'une danseuse étoile, Milka Ervald, tous deux émigrés en France après la Révolution d'octobre, elle a, comme Olga Warena-Poliakoff, Odile Versois (disparue en 1980) et Marina Vlady, commencé très jeune sa carrière artistique.

Renvoyée du ballet de l'Opéra de Paris, elle fit ses premiers pas sur la scène du cabaret parisien le Tabarin dès l'âge de quinze ans avant d'entamer une carrière au théâtre et à la télévision. Egérie d'Henry de Montherlant, qui disait qu'elle « réhabilitait les *Jammes* », Héléne Vallier fut son interprète à maintes reprises et, comme, en France et dans toute l'Europe, un grand succès en jouant l'Elvira du Don Juan de Molière avec la troupe de la Comédie de Saint-Etienne.

Aux côtés d'Odile Versois et Marina Vlady, elle fut l'une des *Trois Sœurs*, d'Anton Tchekhov, dans une mise en scène à succès d'André Barsacq au théâtre Hébertot en 1966. L'année suivante, elle joua, au côté de Laurence Tardi, sur la scène du Théâtre 13 à Paris tout en continuant d'enseigner l'art dramatique au conservatoire de Saint-Germain-en-Laye. Héléne Vallier a publié avec ses sœurs en 1979 un livre consacré à son enfance mouvementée, *Babouchka*, paru aux éditions Ramsay.

La nouvelliste américaine Elin Berlin

La nouvelliste américaine Elin Berlin est morte, le 1^{er} août, à son domicile new-yorkais, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Bien qu'elle n'ait plus publié de livres depuis 1970, cet écrivain prolifique, dont les premiers textes étaient parus en 1933, était demeuré une figure du milieu littéraire new-yorkais qui s'émerveillait de l'histoire d'amour qu'elle poursuivait depuis 1926 avec le célèbre compositeur de chansons Irving Berlin, qui a fêté ses cent ans en mai dernier.

En épousant, il y a soixante-deux ans, cet émigré russe, juif orthodoxe, la belle Elin Mackay, fille du milliardaire catholique Clarence Mackay, magnat du téléphone et du télégraphe, avait en effet rompu avec sa famille et avec la fortune. Pour gagner sa vie, la jeune femme avait alors écrit pour les journaux de courts récits qui devaient lui valoir une autre célébrité.

La romancière Anne-Marie Cazalis

La romancière et poétesse Anne-Marie Cazalis est morte, le samedi 30 juillet à son domicile parisien. Celle qui fut, dans les années qui suivirent la Libération, « la muse de Saint-Germain-des-Près » était âgée de soixante-huit ans. Née à Boufrik, en Algérie, elle avait été révisée au petit monde littéraire et artistique parisien par un recueil de poèmes qui lui valut, en 1946, le prix Paul-Valéry.

Dès lors, cette amie de Boris Vian, de Juliette Gréco et de Jean-Paul Sartre devint l'une des figures de proue de cette jeunesse qui

découvrait à la fois la liberté, le bebop et les espoignades politico-littéraires. Ce n'est pourtant qu'en 1972 qu'elle publia son premier roman, *Le Désordre*, largement autobiographique. Elle a également écrit un recueil de souvenirs, *Mémoires d'une Anne*.

Mais cette descendante d'une illustre famille de protestants cévenols était restée attachée à l'Algérie de son enfance : elle était musulmane pratiquante, parlait et traduisait l'arabe littéraire et avait consacré un essai à *Kadhafi, le templeur d'Allah* (Gallimard, 1974)

Le télégramme

Anne-Marie Cazalis, qui vient de mourir dans sa soixante-seizième année, retrouvait ainsi son visage de jeune fille sage et espiègle qui était sa façon d'être, restera sans doute dans la mémoire oubliée des hommes comme la poétesse de Saint-Germain-des-Près qui a su élever ce banal instrument de la poste qu'est le télégramme à la hauteur du petit chef-d'œuvre littéraire.

On ne saurait peut-être que dans les années 50, il y eut, en effet, deux écrivains qui illustrèrent la sagacité des lettrés : quel écrivain se cachait derrière la pseudonyme de Pauline Réage, qui, qui avait écrit *Histoire d'O*, et, d'autre part, quel était le scribe qui avait osé envoyer à Mauriac, le jour même de la mort de Gide, le télégramme le plus spirituel de notre littérature : « L'enfer n'existe pas. Stop. Tu peux te désister. Stop. Prévient Claudel. Stop. Gide. »

J'ai rencontré Anne-Marie Cazalis dans les circonstances suivantes. Alors que je tentais de passer mon baccalauréat en 1947 ou 1948, non, je n'étais pas particulièrement en avance, j'avais fondé avec quelques camarades une revue, *Myza*, pour égarer nos études. Son principal mérite fut d'être saisi dès le premier et unique numéro sous les efforts conjugués du ministre de la santé publique et d'un éditeur.

J'ai rencontré Anne-Marie Cazalis dans les circonstances suivantes. Alors que je tentais de passer mon baccalauréat en 1947 ou 1948, non, je n'étais pas particulièrement en avance, j'avais fondé avec quelques camarades une revue, *Myza*, pour égarer nos études. Son principal mérite fut d'être saisi dès le premier et unique numéro sous les efforts conjugués du ministre de la santé publique et d'un éditeur.

Collection « Sciences humaines - Histoire »
GUIDE DES JARDINS DE PROVENCE ET DE COTE D'AZUR
CHRISTIAN BYK
17,5 x 27 cm - 172 p. - 88 ff.
en noir et en couleurs, broché sous couverture illustrée - 186 F.
Berger-Levrault/Nice Matin
5, rue Auguste-Comte - 75005 PARIS

Communication

M. Robert Maxwell au Benelux De l'imprimerie au satellite

BRUXELLES de notre correspondant

M. Robert Maxwell, le magnat de la presse britannique, et M. Albert Frère, le numéro un du groupe Bruxelles-Lambert, ont finalisé, lundi 1^{er} août à Charleroi, l'accord qu'ils avaient conclu à la fin juin concernant un investissement commun - 800 millions de francs belges à eux deux - dans le groupe d'impression Dupuis (*Le Monde* daté 26-27 juin). Une nouvelle société, Hélio-Charleroi, sera notamment créée pour gérer la nouvelle imprimerie qui sera installée sur le site de Fleurus.

Il semble toutefois que M. Maxwell, très averse de son temps, n'ait pas fait le voyage de Charleroi pour signer cet accord déjà conclu. Un étrange ballet de jets privés, lui, a en effet fait apparaître tout à tour : M. Gérard Ekenazi, le patron de Pargès ; M. Michel François-Poncelet, numéro un de Paribas ; M. Gaston Thorn, l'ancien président de la Commission européenne et PDG de la CLT ; M. Jacques San-

ter, premier ministre luxembourgeois.

Les discussions - bien qu'aucun participant n'ait voulu en dévoiler la teneur - ont été faites autour de la société Astra. La CLT, en effet, à 9 % des parts de la Société européenne de satellites qui s'occupe du projet. M. Robert Murdoch, pour sa part, a déjà réservé quatre des seize canaux du futur satellite. M. Robert Maxwell, qui compte proposer aux téléopérateurs européens sept chaînes de télévision, hériterait entre Astra et Eutelstat-2 pour diffuser ces programmes. D'où l'intérêt de cette rencontre avec les dirigeants du grand-duché et de la CLT.

M. Robert Maxwell a déclaré, d'autre part, qu'il comptait bien réaliser d'autres investissements en Belgique. C'est là que le numéro zéro du quotidien *The European* serait imprimé dès la rentrée. Le patron britannique a enfin déclaré que des discussions avec la Société générale de Belgique, interrompues, pourraient reprendre après les vacances.

J. A. E.

La retransmission des matches de football TF 1 tente de freiner les surenchères

Le sport de haut niveau attire les téléspectateurs : rien d'étonnant donc à ce qu'il fasse l'objet de surenchères entre chaînes de télévision. Les dirigeants sportifs, ceux du football en particulier, ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de cette concurrence effrénée, et les prix des matches se sont envolés. Mais TF 1, qui revendique pourtant avec Canal Plus le titre de « chaîne de football », vient de tirer le signal d'alarme en refusant de payer les prix demandés par les clubs qualifiés en coupe d'Europe, pour les matches du premier tour disputés les 6 et 7 septembre.

C'est donc Antenne 2 qui diffusera les matches de Metz (pour 7 millions de francs) et Canal Plus qui s'est assuré pour 30 millions de francs (plus de 3 millions par match en direct), l'exclusivité des rencontres de Bordeaux, Monaco et Montpellier. Plus encore que sur la frustration des téléspectateurs devant la diffusion en crypté de certaines rencontres, le « forfait » de TF 1 met le doigt sur la transformation du sport en spectacle chèrement monnayé.

La partie n'est toutefois pas terminée. En fonction des résultats des premiers matches, TF 1 peut envisager de racheter des droits à Canal

Plus, si elle estime l'opération rentable.

Par ailleurs, la chaîne de M. Bouygues est aussi décidée à faire respecter l'exclusivité qu'elle a obtenu (moyennant 45 millions de francs annuels) sur les extraits de matches du championnat de France et qu'elle diffuse sur son émission « Télé-Foot » du dimanche midi. TF 1 ne supportait plus de voir FR 3, A 2 ou la Cinq la prendre de vitesse, parfois dès le samedi soir. Une réunion de la Ligue nationale de football, prévue jeudi 4 août, devrait donner raison à TF 1. Celle-ci entend bien être la seule à régner sur les extraits, comme Canal Plus régit, au terme d'un accord pluri-annuel, sur les matches en direct du championnat (au prix d'environ 2,5 millions de francs par match, indexé sur les abonnements à la chaîne cryptée). Et TF 1 détient toujours les droits de cinq matches au moins de l'équipe de France, payés chacun 6 millions de francs. Comme l'affirme M. Jean-Claude Darmon, intermédiaire entre les chaînes et les organisations du football : « Ce n'est pas le football qui est cher, c'est l'exclusivité ».

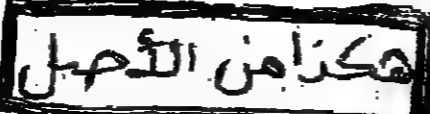
M. C. I.

jets



COLETTE GODARD.

Spectacles



théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Fauché de frappeur d'azur 20 h.
BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vous... la galerie L... 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-11). Revient dormir à l'Elysée 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (43-81-00-11). Voltaire Folies 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser 20 h 30.
CRYPTÉ SAINT-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bénédict 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure 21 h.
EDGAR (43-50-85-11). Les Babes-Cadres 20 h 15. Nous on fait où nous dit de faire 22 h.
FONTAINE (48-74-74-00). Concours de circonstances 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice éboue 19 h 30. La Leçon 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 21 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des vitelles, 21 h.
MICROCHÈRE (47-42-95-23). Ma concubine de Varsovie 20 h 45.
NOUVEAUTES (47-70-52-76). Le Grand Standing 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercice de style 20 h 45.
PALAS ROYAL (43-97-59-81). Avanti 20 h 30.

POTINÈRE (42-61-44-16). Frio-Frio 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Dedic au couple 20 h 45.
THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (43-05-67-59). Salle L. O. L'Ecume des jours 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-52). G. Méliès 20 h 15.
TOURTOUR (48-87-82-88). Journal d'un loop-geou 19 h. La Voix humaine 20 h 30. La Femme rompre 22 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Sauf de lit 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Quatuor Samois. 19 h. (Œuvres de Mozart, Janacek, Drotté). Dans le cadre de Festival musical de Paris.

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-94-24-34). La Nouvelle Babylonie (1929) de Grigori Kouzaïev et Leonide Trauberg. 16 h. Papa d'un jour (1927, v.a.), d'Harry Langdon, 19 h. Histoire de Jao (1907, v.a.), de Toshiaki Morikawa, 21 h.
VIDÉOTHÉÂTRE DE PARIS (48-26-34-38). Si vous avez manqué le début : Paris on chante ; Josephine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 14 h 30 ; Paris sur Seine ; Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Brémond. Boudes auver d'oeux (1932) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Anticipation ; 2084 (1984) de Chris Marker. Basde annonce : Alphaville (1965) de F.-J. Ouzon. Le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h 30 ; La Troisième République : Actualités Gaumont, Slavisky (1974) d'Alain Renais, 20 h 30.

Mardi 2 août

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-POUVRE. Jusqu'à 4 août. 21 h. dir. Roland Douma, S. Rodonci (violin), Les Ombres Sépiques, de Viravidi. Ensemble Sonata de Paris. Jusqu'à 4 août. 18 h 30. (Œuvres de Handel, Couperin, Telemann).

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All. v.a.) : Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18).
AMÈRE BÉCOTE (All. v.a.) : Studio de la Harpe, 9 (46-34-23-52).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : La Montparnasse, 14 (43-25-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A. v.a.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; La Pagode, 7 (47-76-12-13) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81) ; Éclair, 13 (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-30-40) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-30-40) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; UGC Malin, 17 (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 9 (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 18 (48-48-42-27) ; Pathe Clé, 18 (45-25-01-11) ; La Gambaetta, 20 (46-36-10-96).
BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A. v.a.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28).
BIBI (A. v.a.) : Forum Horizon, 11 (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Pathe Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; Gaumont Champ-Élysées, 6 (43-59-04-67) ; Max Linder Panoram, 8 (47-40-66-66) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81) ; Éclair, 13 (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; Les Montparnasse, 14 (43-25-52-37).
BLUJEAN COP (A. v.a.) : Forum Horizon, 11 (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6 (42-25-10-30) ; Pathe Marignan-Concord, 8 (43-59-92-82) ; UGC Marignan-Concord, 8 (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2 (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-60-33) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-01-01-59) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).
LA BONHÊME (Fr. v.a.) : Vendôme Opéra, 2 (47-42-60-33).
CÈREMONIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 11 (42-33-43-28) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-81) ; Favettie Bn, 13 (43-31-60-74) ; Métrol, 14 (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15 (45-79-33-00) ; Pathe Wepler, 18 (45-22-46-01).

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté de dimanche-matin. Signification des symboles: > Signalé dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter □ On peut voir >>> Ne pas manquer >>> Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 août

TF 1

20.35 Cinéma: le Toloqoss de la mort. Film américain de James Goldstone (1987). 22.20 Documentaire: Histoire naturelle. Survivances. 23.15 Série: Cannon. La cible invisible. 0.05 Journal et la Route. 0.20 Magazine: Minité. 1.20 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 1.45 Documentaire: La passion de la vie. 2.45 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 3.10 Magazine: Choc. 4.10 Documentaire: Histoire naturelle. 5.50 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 5.50 Documentaire: Histoire naturelle.

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran: L'argent du meurtre. Téléfilm de Jean-François Delassus. 22.05 Débat: Exce allemand à l'Est ou à l'Ouest. Avec Klaus Böling (ancien porte-parole du chancelier Schmidt); Jens Schmittenauer (avocat, ancien journaliste); Graf Benedikt Hoenbroech (qui a fait passer soixante-sept personnes à l'Ouest); Alais Kuhn (dessinateur caricaturaliste); Alfred Grosser (professeur à l'Institut de sciences politiques); Michel Meyer (auteur du livre Des hommes contre des murs, dont est tiré le téléfilm); Gilbert Radia (professeur de civilisation allemande à Paris-VIII); Angelica et Clemens Plienio (médecin et mathématicien, mis en prison en RDA et rachetés par la RFA). 23.30 Informations: 24 heures sur la Z. 23.55 Histoire courtes. 0.20 Jazz. Le groupe Kassav (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

20.30 Cinéma: Vie privée. Film français de Louis Malle (1962). Avec Brigitte Bardot. 22.05 Journal et météo. 22.30 Série: Fantastique urbain. 1. Les lutteurs immobiles, téléfilm d'André Farwagi. 23.30 Magazine: Dédicah. Présenté par Jean-Lou Jancin.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma: le Trou noir. Film américain de Gary Nelson (1979). Avec Clint Eastwood. 22.10 Cinéma: Sans retour. Film américain de Walter Hill (1981). Avec Keith Carradine (v.o.). 23.50 Cinéma: Les rats attaquent. Film canadien de Robert Clouse (1982). L.15 Téléfilm: Un matin, une vie.

LA 5

20.30 Cinéma: la Toile d'araignée. Film américain de Stuart Rosenberg (1975). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Tony Franciosa. 22.25 Série: La loi de Los Angeles. Divorce avec préjugés. 23.15 Série: Hitchcock présente. Une cure radicale. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible (suite). 1.25 La grande vallée. 2.15 Journal de la nuit. 2.40 Joseph Balsano. 3.20 Bob Morane. 3.45 Vive la vie! 4.10 Musique: Aria de rêve. 4.30 Top News.

M 6

20.30 Téléfilm: Amélie. De Randa Hincus. 22.00 Série: Cagney et Lacey. 22.50 Série: Destinations danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique: Boulevard des clips. 2.00 Magazine: Chances (rediff.). 2.30 Feuilleton: La juive du château Trompette (9 épisodes). 3.25 La ligne de démarcation. 3.50 La juive du château Trompette. 4.45 La ligne de démarcation. 5.10 Magazine: Matin chaut.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoire du siècle. André Mandouze, professeur, rédacteur en chef à Témoignage chrétien. 21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 3e débat: La glorification Turgot. 22.15 Fred Deux et son double. Suite de Casquette. 22.40 Musique: Nocturnes. Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 1. Cathédrale de Maguelone: œuvres de Purcell, par René.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Mercredi 3 août

TF 1

13.40 Feuilleton: Côte ouest. 14.30 Série: Des agents très spéciaux. 15.20 Série: Les Femmes. Le contrat sous le gobelet. 16.50 Club Dorothée. 17.00 Série: La chasse au trésor; Jem et les hologrammes; Le jeu de l'ABC; GI Joe; Clip tang; Dragon Ball. 18.10 Série: Clips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton: Samba-Barbara. 19.30 Jeu: La roue de la fortune. 19.50 Trépas du Tac-0-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo et l'après midi. 20.30 Trépas de Loto. 20.35 Théâtre: Les pages enroulées dans les armoires. Comédie de Giulio Scarnoci et Renzo Tarabusi. Un homme d'âge mûr qui ne connaît pas ses origines décide d'adopter un père. 22.35 Série: Texas police. 23.25 Série: Les cambrioleurs. 0.15 Journal et la Route. 0.30 Magazine: Minité. 1.30 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 1.55 Documentaire: L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.50 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 3.15 Magazine: Santé à la Une. 4.50 Musique. 5.05 Documentaire: Histoire naturelle. 5.35 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 6.00 Documentaire: Histoire naturelle.

A 2

13.40 Feuilleton: La soignée pathétique (9e épisode). 14.05 Feuilleton: Jeunes docteurs. 14.45 Jeu: Ring parade. Avec Karen Charryl, Kamille, Les Charlots, Cim d'œil. 15.40 Feuilleton: Destrat (9e épisode). 16.30 Feuilleton: La poupée saupiteuse (9e épisode). 17.30 Série: Sans soleil. 17.55 Série: Les deux fous du palais. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Arnaud Jannot. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu: L'arche d'or. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Clément Lippi, en direct de Misano (Italie). 21.50 Série: La loi est la loi. Amour à vendre. 22.40 Magazine: Dédicah. De Dejay de Galard, présenté par Isabelle Pasco. 23.35 Informations: 24 heures sur la Z. 23.55 Jazz. Eddie Palmieri (Festival d'Antibes - Juan-les-Pins, 1986).

FR 3

13.30 Série: Cap danger. Une question de vie ou de... 14.00 Magazine: Une pêche d'été. Le magazine des 15-25 ans. 14.30 Jeu: On va gagner. 17.00 Série: Les brésiliens. Le roi complet. 17.05 Série: Bonobo. 17.15 Dessin animé: Inspector Gadget. 17.35 Documentaire: Dans le sillage d'Ulysses. 2. Le départ. 17.50 Dessin animé: Contes de Grimm. La patille, la féve et le charbon de bois. 18.00 Série: Sur la piste du crime. Fuite impossible. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé: Jomez la case. 20.02 Jeux: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Téléfilm: Meurtre au champagne. De Robert Lewis, d'après Agatha Christie. La jolisse Rosemary meurt brutalement en plein dîner d'anniversaire. Suspect ou meurtrier? 22.05 Journal. 22.30 Antennes studio: Droit d'asile. Téléfilm d'Alain Hattat. Elle s'appelle Lisa, elle a dix-huit ans, elle est terrorisée. 23.50 Magazine. musique. Robert Schumann; Lied n° 5, par Françoise Pollet. Texte de Widmann, la par Suzanne Flon.

CANAL PLUS

13.30 Série: Susp. 14.00 Série: La méditation du loup-garou. 14.20 Série: Un fil dans la Mafia. 15.10 Téléfilm: Le secret de l'héritier. De Gordon Fleming, avec Kathleen Bellor, François-Eric Gendron. 16.50 Série: O'Hara. 17.40 Série: A chacun sa vérité. 18.05 Cabos cañita. 18.05 Série: Virgale. 18.30 Cabos cañita. Rambo. 18.50 Toosca. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série: Staling 13. 19.58 Feuilleton: Objectif sud. 20.05 Stangazz. Présenté par Alexandra Kazan. Invité: Valérie-Anne Girard d'Essaing, Alice Doss, Jean-Claude Pascal. 20.30 Flash

d'informations. 20.31 Loto spécial. 21.00 Cinéma: Woody et les robots. Film américain de Woody Allen (1973). Avec Woody Allen, Diane Keaton, John Beck, Marya Small. Mis en hibernation en 1973, à l'âge de treize-cinq ans, un restaurateur microbioscopique est ramené à la vie, en 1973, dans une société régie par les ordinateurs et les robots. Malgré lui à un complot, il se dispute en robot domestique et entre au service d'une poétesse. Le quatrième film réalisé par Woody Allen est une comédie burlesque et une satire de l'Amérique contemporaine à travers l'anticipation. Gage comme s'il en pleuvait, et congrès verbal. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma: Papeye. Film américain de Robert Altman (1980). 0.00 Cinéma: Les demoiselles de Rochefort. 0.05 Film français de Jacques Demy (1966). Avec Françoise Dorléac, Catherine Deneuve, Danielle Darrieux, Michel Piccoli. 2.00 Documentaire: Les démons de la mer.

LA 5

13.30 Série: La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série: La grande vallée. 15.20 Série: Mission impossible. 18.05 Dessin animé: Embrasse-moi Lucie. 18.30 Dessin animé: Le monde enchanté de Lalabel (rediff.). 18.55 Journal images. 19.03 Série: L'homme qui valait trois milliards. 19.30 Journal. 20.30 Téléfilm: Cagney au plein jour. De Robert Days. Avenue, il décide de se débarrasser de sa femme. 22.00 Série: La loi de Los Angeles. Le droit au bonheur. 23.00 Série: Hitchcock présente. Galop d'essai. 23.30 Mission impossible (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible (suite). 1.05 La juive du château Trompette (rediff.). 2.55 Le journal de la nuit. 3.00 Joseph Balsano (rediff.). 3.55 Bob Morane (rediff.). 4.10 Vive la vie (rediff.). 4.40 Musique: Aria de rêve.

M 6

13.30 Série: Poigne de fer et séduction. 13.55 Série: La ligne de démarcation (rediff.). 14.20 Feuilleton: La juive du château Trompette (9e épisode, rediff.). 15.15 Magazine: Faisons-moi. 16.40 Hit, hit, hit, heurté! 17.05 Série: Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série: Les routes du paradis. 19.00 Série: L'homme au katana. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm: Héritage (9e partie). De Randa Hincus. Les problèmes de la famille Thornton continuent. 22.05 Série: Cagney et Lacey. 22.55 Série: Destinations danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique: Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton: La juive du château Trompette (9e épisode). 3.25 Feuilleton: Naxos le berger (1er épisode). 3.50 La juive du château Trompette (rediff.). 4.45 Naxos le berger (rediff.). 5.10 Magazine: Matin chaut.

FRANCE-CULTURE

21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 3e débat: La fille émancipée de l'Église. 22.15 Fred Deux et son double. Fin de Casquette et Blanche à l'usine. 22.40 Musique: Nocturnes. Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 3. L'enclos Saint-François (et la salle Bleue): polyphonies du XV^e et XVI^e siècle; salon de musique du château du Bommer de La Motte; Les cyclopes (concerto Köln). 0.05 De jow soussoussou. 3. Nelly de Pina. 0.50 Musique: Code. Tom Waits; 3. L'alcool.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes. Satie, Poulenc, Hahn, Chausson, Fauré, Charrier. 21.30 Concert (donné le 1er août 1988 à Miramas): La flûte enchantée, opéra en deux actes, K. 620, de Mozart, par l'Orchestre Sinfonietta de Varsovie et le chœur de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Ruben Silva. 0.15 Jazz. Le duo de guitares de Patrice Thomas et Eric Boell.

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le mardi 2 août à 0 heure et le dimanche 7 août à 24 heures. Après un épisode très nuageux qui intéressera la majorité de la France, un anticyclone se développera par l'ouest du pays dès mercredi soir, limitant ainsi les orages aux régions du sud-ouest. Ces hautes pressions, qui s'étendront progressivement à toute la France, rejeteront les perturbations hors de nos frontières. Le soleil pourra donc briller sur toutes les régions mais les températures resteront moins élevées que les jours derniers.

encore le matin les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et le pourtour méditerranéen, s'évacuera en cours de journée vers l'est. Il ne tombera plus le soir que les Alpes et la Côte d'Azur où des orages éclateront encore le matin. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et des brouillards parfois tenaces, le soleil brillera. Des nuages caècheront temporairement le soleil sur la Normandie, la Picardie, le Nord et le Nord-Est dans la journée.

Le mistral soufflera. Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés sur la moitié Nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié Sud, localement 18 à 20 degrés sur les Alpes et le Sud-Est. Les températures maximales s'éleveront de 19 à 27 degrés du Nord au Sud du pays.

Mercredi: violents orages dans le Sud-Est. Temps moins chaud et belles éclaircies sur la moitié Nord-Ouest. Jeudi: un temps agréable et ensoleillé est de retour sur la moitié Nord, les orages gagnent le Sud-Est.

Le mistral soufflera. Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés sur la moitié Nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié Sud, localement 18 à 20 degrés sur les Alpes et le Sud-Est. Les températures maximales s'éleveront de 19 à 27 degrés du Nord au Sud du pays.

Le mistral soufflera. Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés sur la moitié Nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié Sud, localement 18 à 20 degrés sur les Alpes et le Sud-Est. Les températures maximales s'éleveront de 19 à 27 degrés du Nord au Sud du pays.

En effet, sur les Pyrénées-Orientales, le sud du Massif Central, la vallée du Rhône, les Alpes, le littoral méditerranéen et la Corse, la journée débute avec quelques rayons de soleil, surtout sur la Côte d'Azur et la Corse. Mais très rapidement les nuages commencent à envahir le ciel. L'après-midi, de violents orages, accompagnés parfois de grêle et de fortes rafales, ainsi que de pluie gagneront toutes ces régions. Ils persisteront durant la nuit dans l'extrême Sud-Est.

De la Vendée au Limousin, à tout le Sud-Ouest, au Centre, au nord du Massif Central et à tout le Nord-Est du pays, il pleuvra par endroits le matin et l'après-midi, mais les éclaircies reviendront progressivement par le nord, laissant place à un temps plus agréable et moins chaud. Toutefois, au pied des Pyrénées, les nuages demeureront nombreux.

Le mistral soufflera. Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés sur la moitié Nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié Sud, localement 18 à 20 degrés sur les Alpes et le Sud-Est. Les températures maximales s'éleveront de 19 à 27 degrés du Nord au Sud du pays.

La Bretagne, la Normandie, le Nord ainsi que le Bassin parisien seront les premiers à revoir le soleil. Les éclaircies apparaîtront dès le matin.

Côté températures, il fera de 10 à 12 degrés le matin dans le Nord-Ouest, et de 18 à 20 degrés l'après-midi. Des côtes atlantiques au Centre et au Nord-Est, les températures varieront de 14 à 17 degrés le matin, de 22 à 24 degrés au plus chaud de l'après-midi. Dans le Sud-Est il fera de 17 à 20 degrés au lever du jour et de 24 à 28 degrés l'après-midi, 28 à 30 degrés en Corse.

Le mistral soufflera. Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés sur la moitié Nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié Sud, localement 18 à 20 degrés sur les Alpes et le Sud-Est. Les températures maximales s'éleveront de 19 à 27 degrés du Nord au Sud du pays.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste Michel Edelin et son quartet.

Le dit des lieux du monde. Musique des voix, voix des poètes: Tippett, Britten, Warlock, Penderecki. 21.30 Concert (en direct de l'Opéra): Coriolan, ouverture en mineur, op. 62, de Beethoven; Concerto pour violoncelle et orchestre, op. 129, de Schumann; Romance pour violoncelle et orchestre, de R. Strauss; Symphonie n° 2 en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique régional. 22.00 Concerto pour violoncelle et orchestre, dir. Günter Nenhold; sol.: Alain Menuier (violoncelle). 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le flûtiste

Informations « services »

Le Carnet du Monde

CONCOURS

Agrégation

(par ordre alphabétique)

SCIENCES SOCIALES

Pierre Bernard (9^e), François Bescher (6^e), Christophe Bouillaud (3^e), Henri Bourachon (8^e), Jérôme Bourcier (12^e), François Broquin (21^e), Gilles Cairn (11^e), Valérie Carloti, ép. Martin (2^e), Véronique Chamut (14^e), Franck Cochoy (4^e ex. ac.), Michel Comby (16^e), Marie-Pascale d'Iribarne (25^e), Yves Delisle (23^e ex. ac.), Jérôme Gaultier (1^e), Yvonne Guichard, ép. Comté (29^e ex. ac.), Catherine Guy (18^e).

Patrick Hardy (27^e), Patrick Hassenteufel (33^e ex. ac.), Yannick L'Horty (17^e), Jean-Bernard Layam (29^e ex. ac.), Jean-Yves Leroux (31^e ex. ac.), Christophe Longuet (26^e), Marie-Thérèse Lucas, ép. Tappin (4^e ex. ac.), Claire Mancou (28^e), Sylvie Marty (31^e ex. ac.), Bernard Moreau (13^e), Jean-Michel Oudart (20^e), Carina Philibert, ép. Hissavel (21^e ex. ac.), Jean-Marc Pouponnet (23^e ex. ac.), Michel Poupin (10^e), Catherine Pugesat (13^e ex. ac.), Yves Samson (7^e), Bertrand Savoye (15^e), Christiane Théodoridis, ép. Faure (18^e).

LETTRES MODERNES

Claudia Albertini (15^e), Catherine Anciant (29^e ex. ac.), Stéphanie André (113^e), Pascale Aurix, ép. Jonchère (28^e), Sarah Aussel (54^e), Nathalie Azoulay (24^e), Héliane Baby (23^e), Valérie Baldeu (72^e), Christine Bellego (116^e ex. ac.), Véronique Bonin, ép. Gachon (86^e), Sophie Berlin (116^e ex. ac.), François Berquin (140^e ex. ac.), Claire Berin (16^e), Isabelle Betemps (138^e), Marie-José Billard, ép. Dubois (131^e ex. ac.), Françoise Blanc, ép. Lasrent (15^e ex. ac.), Catherine Blandeau (61^e), Michèle Bonnet, ép. Fontaine-Rollet (57^e), Anne Bottard (108^e), Claudine Boulet, ép. Marc (133^e ex. ac.), Marc Boutet de Monvel (87^e ex. ac.), Monique Busdongo (51^e ex. ac.), Catherine Buschert (70^e ex. ac.).

Fabienne Cabelguenna (67^e ex. ac.), Frédéric Calas (121^e), Annie Camenisch (44^e), Lilliane Cardinal, ép. Dubaut (48^e), Paul-Clément Carli (118^e ex. ac.), Jodie Caroff (20^e ex. ac.), Laurence Cayron (136^e ex. ac.), Thierry Cécile (5^e), Marie-Agnès Cerrier (98^e), Anne Chamayou (127^e ex. ac.), Stéphanie Champagne (3^e), Janis Charrier, ép. Fraval (99^e ex. ac.), Jean-Pierre Chelot (110^e ex. ac.), Michèle Clément (27^e), Nadine Clerc (128^e ex. ac.), Marianne Closson (123^e), Pascal Collin (60^e), Régine Collin, ép. Latrou (76^e), Laurence Couderc (2^e), Catherine Cress (58^e ex. ac.), Dominique Criton (95^e ex. ac.), Anne Croit (42^e), Sylvie Dartoubaud (48^e), Anne-Lise Du Foster (47^e).

Philippe Delpouch (97^e), Franck Deslandes (20^e), Noëlle Desprez, ép. Litzler (20^e ex. ac.), Catherine Desvignes (89^e ex. ac.), Pascal Dethurens (7^e), Odile Deverne (140^e ex. ac.), Christophe Drain (45^e), Christine Dupuch (18^e ex. ac.), Patricia Eichel (32^e ex. ac.), Valérie Ermonnet (37^e), Bruno Escoffier (79^e), Magali Espinasse (56^e), Chantal Etcheverry (87^e ex. ac.), Fabienne Flippe (14^e), Isabelle Froment, ép. Robin (65^e), Didier Gagnaire (46^e), Aïda Gajillard (78^e), Emmanuelle Garrin (24^e ex. ac.), Véronique Gavet, ép. Duché (81^e), Jacques Geoffroy (82^e), Christine Gorca (73^e), Marie-Béatrice Goudet (136^e ex. ac.), Elisabeth Grandhomme (1^e), Jacques Guilhemont (50^e).

Jean-Louis Haquette (29^e ex. ac.), Pierre Harter (12^e), Olivier Hilly (35^e), Catherine Houot (22^e), Catherine Julia (62^e), Emmanuelle Kaes (9^e), Catherine Klein, ép. Bryninski (74^e), Catherine Langlé (67^e), Claude Langlois, ép. Langlois (106^e), Hugues

Laroche (66^e), Isabelle Launay (102^e ex. ac.), Franck Laurent (33^e ex. ac.), Elisabeth Laverzi (114^e), Nathalie Le Helloco (140^e ex. ac.), Sophie Lefay (133^e ex. ac.), Jean-Paul Lefevre (105^e), Emmanuelle Lesne (116^e), Florence Magot (15^e), Guillaume Marbot (64^e), Claire Marionnet, ép. Guillot (139^e), Pierre Martin (100^e), Odette Martinez Lopez, ép. Martinez Lopez (89^e ex. ac.), Viviane Matarazzo, ép. Kokkinakis (34^e), Danièle Mauffrey (102^e ex. ac.), Catherine Maulpoix (29^e), Bruno Maurer (13^e), Christophe Mercier (107^e), Anne-Marie Meiris (127^e), Catherine Milkovitch (85^e), Valérie Mouroux (119^e ex. ac.), Thérèse Nero, ép. Richer (130^e), Nathalie Neuhum (54^e), Laurence Ouzoulias (41^e).

Jean-Louis Pelon (70^e ex. ac.), Odile Perrin (82^e), Nathalie Piégay (12^e), Josette Piatuelles, ép. Lefaur (40^e), Isabelle Poulin (91^e), Stéphane Pujol (10^e), Emmanuel Patois (39^e), Anne Rabeyrou (82^e ex. ac.), Pierre Ramon (53^e), Odile Richard (95^e), Denis Roche (31^e), Christine Rodriguez (69^e), Luc Ruiz (6^e), Claude Sabatier (126^e), Armelle Salain, ép. Selté (77^e), Corine Sanchez (95^e ex. ac.), Christophe Sechet (92^e ex. ac.), Yannick Schiè (18^e ex. ac.), Isabelle Serca, ép. Serce-Rouland (102^e ex. ac.), Vincent Simonot (11^e), Pierre Soubès (8^e), Anne Spicher (74^e ex. ac.), Xavier Talon (62^e ex. ac.), Corinne Tassoian (43^e), Françoise Tenuat (29^e), Evelyne Thozet, ép. Loiseau (80^e), Violaine Tisseron, ép. Géraud (131^e ex. ac.), Alain Trouvé (26^e), Benoit Vanhonne (51^e ex. ac.), Héliane Vézina (17^e), Françoise Veyger, ép. Luxati (58^e ex. ac.), Marie-Jeanne Verry, ép. Berlatier (109^e), Eliane Viennet (115^e), Nathalie Viennet (99^e ex. ac.), Patrick Wery (133^e ex. ac.), Philippe Zard (49^e).

HISTOIRE

Frédéric Abocassis (56^e), Pierre Aïdoun (104^e), Jocelyne Anselin, ép. Dianthille (48^e), Pierre Bandin (102^e), Jean-Marie Bastier (103^e), Marie-Cécile Berthaux (96^e), Frédéric Bins (56^e), Thierry Bonzon (77^e), Yves Borowicz (23^e), Patrick Boucheron (1^e), Christelle Bourienne (52^e), Dominique Boyer (81^e), Philippe Car (32^e), Sylvie Chaperon (94^e), Didier Collet (80^e), Pierre Cosme (18^e), Serge Carrière (71^e), Fabrice d'Almeida (44^e), Gilles de Gantes (63^e), Bertrand de Hartingh (76^e), Olivier de Labrousse de la Borderie (89^e), Pierre de Pannafou (60^e), Héliane Debau (46^e), Gérard Decas (23^e), Alain Delissen (11^e), Olivier Denhez (67^e), José Demoux (101^e), Michel Devred (59^e), Claire Districh (42^e), Caroline Douli (60^e), Hervé Drevillon (31^e), Dominique Dubois (81^e), Christophe Dubardelle (5^e).

Selim el Kaz (23^e), Anne-Marie Estier (18^e), Catherine Fanchet (87^e), Jean Faulou (15^e), Sylvie Geneste (81^e), Jean-Pierre Gerzagout (30^e), Marc Giovaninetti (27^e), Nathalie Gray (17^e), Olivier Granouilleux (100^e), Jérôme Grondeux (48^e), Michèle Guery, ép. Gaillard (73^e), Sophie Hasquenoph (40^e), Claudine Herydy, ép. Pierre (89^e), Thierry Issel (44^e), Elisabeth Jacques (50^e), Christine Jehanno (23^e), Véronique Jalerot, ép. Ariot (104^e), Anne-Marie Julien (40^e), Dariusz Kaczynski (88^e), Jean-Marie Kiener (81^e), Elisabeth Landi (96^e), Fabrice Larouiandis (36^e), Lucien Laven (63^e), Isabelle Lefort (84^e), Isabelle Lescant (7^e), Guillaume Levéque (71^e), Pierre Levier (10^e), Olivier Loubas (20^e).

Jean-Claude Magnin (34^e), Eric Mair (11^e), Jocelyne Marc, ép. Choussou (77^e), Benoît Marpeau (89^e), Pierre-Roger Martin (67^e), Béatrice Matray (36^e), Christine Mayet, ép. Manigand (33^e), Héliane Mercier (14^e), Monique Michaud (104^e), Bertrand Minault (70^e), Frédéric Monier (81^e),

Naissances

Rosario et Raphaël PEREZ,
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Léa,
le 27 juillet 1988, à Neuilly-sur-Seine.
97, rue de Colombie,
92400 Courbevoie.

Décès

Le directeur
Et les professeurs de l'École nationale supérieure des beaux-arts,
ont le regret de faire part du décès de

Claude AUGEREAU,
professeur,
chef d'atelier de peinture,
survécu à Paris, le 22 juillet 1988, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière Saint-Chéron de Chartres, le 28 juillet.

Nous apprenons le décès de

M. Stéphane CAMBREN,
directeur de l'Institut scientifique de haute direction (ISHD),
survécu le 12 juillet 1988, à Paris.

M. Emmanuel LÉON,
son épouse,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Emmanuelle LÉON,
née Marguerite Chamboulon,
survécus le 30 juillet 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Près pour elle.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Avours-sur-Oise, dans le caveau de famille.

M. et M^{me} Georges Douillet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Denis Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Gilles Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jean-Pierre Douillet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Francis Douillet
et leurs enfants,
M^{me} Gertrude Farge,
M^{me} Suzanne Douillet,
M^{me} Geneviève Douillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Antoinette GUIGUET,
veuve du général Robert Guiguet,
survécus le 23 juillet 1988.

L'inhumation aura lieu à Bernières (Israël).

Le levé de corps aura lieu le mercredi 3 août, à 13 h 30, au 6, rue Léonia, à Champigny (Val-de-Marne).

— MM. Daniel, Bernard et Jean-Marc Loth,
leur fils,
Ludovic Loth,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Louis LOTH,
née Jeanne Poullier,
survécus le 31 juillet 1988, mané des sacrements de l'église.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien député à Auschwitz et Dachau, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

M^{me} Thérèse MORIN,
ses enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de son secrétaire général.

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien député à Auschwitz et Dachau, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

M^{me} Thérèse MORIN,
ses enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de son secrétaire général.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

Naissances

Rosario et Raphaël PEREZ,
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Léa,
le 27 juillet 1988, à Neuilly-sur-Seine.
97, rue de Colombie,
92400 Courbevoie.

Décès

Le directeur
Et les professeurs de l'École nationale supérieure des beaux-arts,
ont le regret de faire part du décès de

Claude AUGEREAU,
professeur,
chef d'atelier de peinture,
survécu à Paris, le 22 juillet 1988, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière Saint-Chéron de Chartres, le 28 juillet.

Nous apprenons le décès de

M. Stéphane CAMBREN,
directeur de l'Institut scientifique de haute direction (ISHD),
survécu le 12 juillet 1988, à Paris.

M. Emmanuel LÉON,
son épouse,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Emmanuelle LÉON,
née Marguerite Chamboulon,
survécus le 30 juillet 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Près pour elle.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Avours-sur-Oise, dans le caveau de famille.

M. et M^{me} Georges Douillet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Denis Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Gilles Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jean-Pierre Douillet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Francis Douillet
et leurs enfants,
M^{me} Gertrude Farge,
M^{me} Suzanne Douillet,
M^{me} Geneviève Douillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Antoinette GUIGUET,
veuve du général Robert Guiguet,
survécus le 23 juillet 1988.

L'inhumation aura lieu à Bernières (Israël).

Le levé de corps aura lieu le mercredi 3 août, à 13 h 30, au 6, rue Léonia, à Champigny (Val-de-Marne).

— MM. Daniel, Bernard et Jean-Marc Loth,
leur fils,
Ludovic Loth,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Louis LOTH,
née Jeanne Poullier,
survécus le 31 juillet 1988, mané des sacrements de l'église.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien député à Auschwitz et Dachau, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

M^{me} Thérèse MORIN,
ses enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de son secrétaire général.

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien député à Auschwitz et Dachau, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

M^{me} Thérèse MORIN,
ses enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de son secrétaire général.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

Naissances

Rosario et Raphaël PEREZ,
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Léa,
le 27 juillet 1988, à Neuilly-sur-Seine.
97, rue de Colombie,
92400 Courbevoie.

Décès

Le directeur
Et les professeurs de l'École nationale supérieure des beaux-arts,
ont le regret de faire part du décès de

Claude AUGEREAU,
professeur,
chef d'atelier de peinture,
survécu à Paris, le 22 juillet 1988, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière Saint-Chéron de Chartres, le 28 juillet.

Nous apprenons le décès de

M. Stéphane CAMBREN,
directeur de l'Institut scientifique de haute direction (ISHD),
survécu le 12 juillet 1988, à Paris.

M. Emmanuel LÉON,
son épouse,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Emmanuelle LÉON,
née Marguerite Chamboulon,
survécus le 30 juillet 1988, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Près pour elle.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Avours-sur-Oise, dans le caveau de famille.

M. et M^{me} Georges Douillet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Denis Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Gilles Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jean-Pierre Douillet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Francis Douillet
et leurs enfants,
M^{me} Gertrude Farge,
M^{me} Suzanne Douillet,
M^{me} Geneviève Douillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Antoinette GUIGUET,
veuve du général Robert Guiguet,
survécus le 23 juillet 1988.

L'inhumation aura lieu à Bernières (Israël).

Le levé de corps aura lieu le mercredi 3 août, à 13 h 30, au 6, rue Léonia, à Champigny (Val-de-Marne).

— MM. Daniel, Bernard et Jean-Marc Loth,
leur fils,
Ludovic Loth,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Louis LOTH,
née Jeanne Poullier,
survécus le 31 juillet 1988, mané des sacrements de l'église.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien député à Auschwitz et Dachau, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

M^{me} Thérèse MORIN,
ses enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de son secrétaire général.

Volico (Waldemar) GUTNIC,
ancien député à Auschwitz et Dachau, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

M^{me} Thérèse MORIN,
ses enfants,
ont le tristesse de faire part du décès de son secrétaire général.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 août 1988, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél : (1) 42-47-87-27
Télex MONDOPAR 650422 F
Téléscripteur : (1) 42-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M^{me} André Fontaine, époux, et Hubert Beau-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wouts
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Correspondant en chef : Claude Sales

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél : (1) 42-47-98-72

Mois	FRANCE	REUNION	SUISSE	AUTRES PAYS
3	354 F	399 F	504 F	607 F
6	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9	954 F	1 060 F	1 404 F	1 952 F
12	1 280 F	1 390 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner Renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Changement d'adresse définitif ou provisoire : un abonné peut être invité à formuler son demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois
6 mois
9 mois
1 an

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____
Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU MONDE

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 79 F
Abonnés 69 F
Communicat. diverses 82 F
Renseignements : 42-47-95-63

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 31 juillet :

UN DÉCRET
N° 88-850, du 29 juillet 1988, relatif au prix de l'électricité ;

UN ARRÊTÉ
N° 29 juillet 1988, fixant le nombre et la répartition des postes offerts aux élèves de l'École nationale d'administration issus des concours externes et internes d'accès à cette école qui achèveront leur scolarité au mois de janvier 1989, dans chacune des carrières attachées à elle préparé.

Est publié au Journal officiel des lundi 1^{er} et mardi 2 août :

UN DÉCRET
N° 88-853 du 27 juillet 1988, portant publication de l'Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant l'établissement de lycées franco-allemands, portant création du baccalauréat franco-allemand et fixant les conditions de délivrance de son diplôme, signé à Paris le 12 novembre 1987.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La quatrième chambre de la Cour d'appel de Paris, par arrêt du 30 mai 1988, rendu dans le litige opposant :
— La société anonyme GIVENCHY dont le siège social est à PARIS-9^e, 3, avenue George-V ;
— La SARL Richard Taiffin de Givenchy, dont le siège social est à PARIS-9^e, 36, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

A autorisé la société anonyme GIVENCHY à faire publier, dans trois journaux de son choix, l'encart ainsi libellé :
« Par arrêté du 30 mai 1988, la Cour d'appel de Paris (quatrième chambre A) a confirmé le jugement rendu le 18 décembre 1987 par le Tribunal de grande instance de Paris (troisième chambre, deuxième section) en ce qu'il a prononcé l'annulation des marques « R. Taiffin de Givenchy » enregistrées sous les numéros 1 355 786 et 1 362 285, après avoir été déposées les 23 mai et 4 juillet 1986 par la société Richard Taiffin de

SCIENCES ET MEDECINE

Tiers-monde : sorciers en blouse blanche

En harmonisant le savoir occidental et les pratiques traditionnelles, la médecine devient un vecteur d'intégration des cultures.

«S ANTE pour tous en l'an 2000...» L'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est-il réalisable? Pour qu'il ne soit pas un vœu pieux, il est urgent de mobiliser toutes les ressources potentiennes et les méthodes thérapeutiques en vigueur dans le monde, en jetant des ponts vers les médecines traditionnelles qui couvrent les besoins des deux tiers de la population du tiers-monde. Et aussi et vers les médecines parallèles, qui gagnent du terrain sur la médecine scientifique dans les pays développés.

C'est dans ce cadre que s'est déroulé au Pérou, sous les auspices de l'OMS, le deuxième congrès international des médecines traditionnelles. Un congrès qui a réuni, à Lima d'abord puis dans diverses villes de provinces de la côte, des Andes et de l'Amazonie, quelque quatre mille délégués - chercheurs, praticiens, anthropologues, herboristes, partisans des médecines douces - qui ont échangé connaissances et expériences avant de partir à la découverte, sur le terrain, des différentes pratiques des guérisseurs locaux.

Au Pérou, comme dans la plupart des pays du tiers-monde, huit habitants sur dix ont encore recours à la médecine traditionnelle. Cette primauté sur la médecine académique tient à plusieurs facteurs. Les médecins sont concentrés dans les centres urbains, pour des raisons de confort mais aussi de logistique. Les traitements orthodoxes sont plus coûteux et souvent inadéquats. Enfin, les cultures autochtones, dites primitives, ont une conception de la vie, de la santé, et donc de la maladie, très différente de la culture occidentale, d'où le phénomène de rejet. N'empêche que de nombreux échanges entre la médecine scientifique et les médecines traditionnelles se pratiquent couramment sur le terrain, au niveau des substances thérapeutiques, mais aussi parfois au niveau du diagnostic et

des techniques curatives. Reste à savoir si cette coopération spontanée et embryonnaire peut se convertir en un processus d'intégration des divers systèmes de santé pour l'attention des soins de santé primaire, comme se le proposaient, à l'origine, les organisateurs du congrès.

En quoi consisterait cette intégration?

Dans le domaine de la connaissance des médicaments, ce processus ne pose guère de problèmes. Il est d'ailleurs pratiquement conclu puisque, depuis une cinquantaine d'années, la médecine académique étudie méthodiquement les propriétés actives de quelque douze mille herbes médicinales utilisées par les médecines traditionnelles et, actuellement, huit médicaments sur dix proviennent directement des plantes.

Cette interaction n'est pourtant pas sans inconvénients. Le président du congrès, le neurochirurgien péruvien Fernando Cabieses, craint une déperdition irréversible du capital botanique de pays pauvres car la demande mondiale des grands laboratoires et des herboristes excède largement, aujourd'hui, la capacité productive locale, qui est restée artisanale. Conscients de ce danger, le Mexique, le Guatemala et l'Inde se sont lancés dans des programmes de cultures domestiques pour éviter l'extinction de certaines espèces. Un exemple qui mériterait d'être imité.

Il faut aussi remarquer que cette intégration se fait pratiquement à sens unique. La médecine moderne a percé le secret des substances thérapeutiques traditionnelles. Elle en a isolé les propriétés pour créer les remèdes - notamment la morphine, la codéine, la quinine. Désormais industrialisée, la médecine répond moins aux besoins réels des patients qu'aux exigences d'expansion et de compétitivité des laboratoires pharmaceutiques. L'offre ne correspond plus à la demande. Plus de la moitié des

produits en vente sont des « composés ». Leur distribution par catégories thérapeutiques est souvent absurde et certaines carences sont injustifiables.

Le coût minime des traitements

Prenons l'exemple du Pérou qui dépense annuellement un dixième de ses importations (250 millions de dollars) en médicaments, et dont le ravitaillement dépend presque entièrement des grandes firmes pharmaceutiques. Dans ce pays où la mortalité infantile est provoquée une fois sur dix par la rougeole, les vaccins pour prévenir cette maladie contagieuse font défaut. Même carence pour les antibiotiques, les antiparasitaires et les produits contre la paludisme. Par contre, on peut trouver de la vitamine C sous toutes ses formes et toutes les marques.

Non seulement on note une pénurie de médicaments essentiels, mais il y a de surcroît une absence de contrôle de qualité (une dizaine d'enfants en bas âge sont morts intoxiqués, l'année dernière, par des seuls réhydratants).

Enfin, de nombreuses substances considérées comme toxiques par l'OMS entrent dans la composition de plusieurs médicaments. Le tiers-monde doit se résigner à consommer les surplus et les rebuts.

D'après des estimations de l'OMS, trois cents médicaments assurent une couverture presque complète des besoins de santé. En

milieu rural, une quarantaine suffisent à ceux-ci sont associés au traitement naturel. Or, dix mille produits sont en vente au Pérou, quinze mille en Equateur, quatre vingt mille au Mexique...

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 16.)

GUÉRISSEURS DU PÉROU

«GUÉRIR les malades, c'est une mission, pas un gagne-pain», explique Eduardo Calderon, «El Tuno», un des guérisseurs les plus connus du désert côtier péruvien. Cet homme, mi-indien, mi-chinois, corpulent comme un bouddha, a pratiqué tous les métiers : cordonnier, menuisier, porteur, vendeur, pêcheur, infirmier. Pour un temps, il est même entré au séminaire, puis à l'école des beaux-arts, avant de s'installer définitivement près des ruines archéologiques de Chan-Chan. Avec sa femme, il fabrique des poteries, taille le bois. Ses filles tiennent une petite gargote, ses fils pêchent.

Il est à la fois guérisseur, grand-prêtre et sorcier, comme l'étaient ses oncles chims il y a deux mille ans. Il dit : « Dans la famille, nous sommes tous un peu sorciers... Le désert nous donne tous les pouvoirs... » Et le san pedro pousse dans le désert. Ce cactus hallucinogène (mescaline) permet « l'ouverture d'un troisième œil, d'un septième sens, pour voir à travers le temps, la matière, la distance ». C'est lui qui confère au guérisseur une partie de ses pouvoirs magiques. Pourquoi ce nom de san pedro, saint Pierre ? « sans doute parce que saint Pierre a les clefs du jour et de la nuit, du ciel et de la terre », répond « El Tuno ».

« El Tuno », comme la plupart des guérisseurs des Andes, utilise un autre artifice pour « voir », pour « savoir » : le cochon d'Inde. L'animal vivant est frotté sur le corps du patient pendant plus d'un quart d'heure, puis il est dépecé vif pour permettre une analyse des organes, des cellules, du sang. Il s'agit de lire comme dans un livre.

Il explique : « Pour moi, le cobaye c'est comme une radiographie. C'est un appareil qui fait le diagnostic, aussi bien pour les maladies psychosomatiques que pour les maladies naturelles. Avec ses cellules hypersensibles, l'animal capte l'infection du corps du patient, ses organes l'assimilent, qu'il s'agisse du cœur, du foie, des poumons ou des reins, si bien que je peux détecter facilement la maladie. Si celle-ci est due au dano (méliétique), le chair de

l'animal est noire et des nerfs moteurs sont brisés près de la colonne vertébrale... »

Lorsque « El Tuno » détecte une maladie grave, il envoie son patient chez un spécialiste. Sa propre thérapie est à base de plantes, de bains, de massages et de magie blanche.

Précision du diagnostic

Le docteur Jacques Mabit, membre organisateur du congrès de médecine traditionnelle à Lima, a entraîné le professeur Bernard Erzog et une douzaine de membres de la délégation française pratiquant des médecines parallèles non pas vers « El Tuno », mais vers Eufemia, une guérisseuse de soixante-quatorze ans de la ville de Trujillo.

Le professeur Erzog commente : « Treize membres de notre groupe se sont prêtés à cette expérience, et je dois reconnaître que le diagnostic a été d'une précision inouïe pour chacun d'eux. Il s'agit d'une matérialisation majeure par le biais de l'animal. Cette vieille dame s'est par exemple rendue compte qu'un certain nombre d'entre nous avaient une anomalie particulière due à une inflammation. Elle a commenté qu'elle n'avait jamais vu ça auparavant. Ce n'est pas surprenant car c'est une pathologie spécifique des Français. Par le biais de cet animal, on assiste vraiment à une matérialisation majeure de l'état physique et psychique de chacun. »

Les membres de la délégation sont aussi allés à Iquitos, en Amazonie. Ils ont participé, sous la direction de Solon, un vieux guérisseur, au rite chamanique de l'hallucination par l'ayahuasca (l'ayahuasca est une liane à effets psychotropes). C'est une expérience nocturne et collective au cours de laquelle chacun plonge individuellement dans son propre enfer. « Lorsque l'ivresse s'estompe, on a l'impression de repartir, commentent les magnétiseurs Jacques Chaland et Pierre Maledcot. C'est une sorte d'apaisement du corps et de l'esprit. »

N. B.



Charazani est comme au Pérou comme l'« université des sorciers », le berceau de la médecine.

Les tours de force de l'aimant

Les applications innombrables du magnétisme. Sa dernière conquête : le domaine médical.

Le magnétisme est partout. Discrètement, invisible et tellement utile. On lui doit tout ou presque. Les télécommunications, les moteurs électriques, les cassettes stéréo, les serrures de buffet de cuisine, les mémoires d'ordinateur, l'imagerie médicale par résonance magnétique nucléaire (RMN), la détection de particules nouvelles dans les grands accélérateurs des physiciens, le fonctionnement des haut-parleurs des chaînes hi-fi, l'aide à la navigation des avions et des bateaux et bien d'autres choses encore. Aussi ne faut-il guère s'étonner que plus de mille participants venus de nombreux pays aient assisté, du 25 au 29 juillet à Paris, à la Conférence internationale de magnétisme ICM 88.

Les congressistes ont choisi Paris pour cette manifestation qui n'a lieu que tous les trois ans. Ce n'est que justice car il existe en France une longue tradition de recherches dans ce domaine, illustrée par les grands noms de Pierre Curie, Paul Langouin, Pierre Weiss - les fondateurs du magnétisme moderne - et, plus près de nous, Louis Néel dont les travaux sur le ferromagnétisme et l'anti-

ferromagnétisme ont été couronnés en 1970 par le prix Nobel de physique. Cette tradition continue aujourd'hui. Pour preuve le spectaculaire record du monde obtenu le 26 novembre 1986 par les équipes du Service national des champs intenses de Grenoble et du Hochfeld-Magnetlabor allemand.

Ce jour-là, ces scientifiques réussirent à créer, grâce à un aimant hybride particulièrement performant, un champ magnétique de 350 000 gauss - sept cent mille fois plus fort que le champ magnétique terrestre (0,5 gauss environ) - qui leur permit de dépasser les 336 000 gauss du fameux Francis Bitter National Magnet Laboratory américain (1).

On mesure donc mieux tous les progrès accomplis dans le domaine du magnétisme depuis la découverte combien ancienne du seul véritable aimant naturel connu : la magnétite, un oxyde de fer, qui tire son nom de la province grecque de Magnésie (Lydie). Il est bien difficile de dire à quelle époque les propriétés de ce métal ont été reconnues. Thalès de Milet (624-546 avant

Jésus-Christ) en parla. Mais longtemps ces aimants naturels restent objets de superstition ou de curiosité. C'est seulement au Moyen-Âge que « la force de redressement de l'aimant », découverte de bonne heure en Extrême-Orient (en Chine, vraisemblablement au onzième siècle), conduit à la première et peut-être à l'une des plus importantes applications pratiques du magnétisme : la boussole qui utilise la propriété qu'a une aiguille aimantée de s'orienter dans le champ magnétique terrestre et d'indiquer ainsi une direction qui est voisine du nord.

La contribution de l'école française

Ce n'est qu'après que le magnétisme est véritablement entré dans le domaine des sciences, à la fin du quinzième siècle notamment, lorsque « les propriétés aimantogénétiques du diamant, du sang de chèvre et de l'aïl furem déclarées sciences exactes (2) ». Un peu plus tard, écrit Frédéric Franjou, « furent établies des méthodes pour obtenir des aimants permanents artificiels (...). La première consistait à forger à chaud un barreau de fer dans la direction nord-sud, la seconde à chauffer une barre au rouge et à la laisser se refroidir dans la même direction. La troisième enfin, qui est

de beaucoup la plus efficace, consistait à frotter une aiguille ou un barreau avec un ou plusieurs barreaux déjà aimantés. C'est cette méthode qui (...) se maintiendra jusqu'à l'apparition de l'électricité. On produira alors des champs magnétisants très supérieurs avec des solénoïdes. »

Puis viendront les résultats des chercheurs de la fin du dix-huitième et du début du dix-neuvième siècle qui vont aider à la compréhension fine du magnétisme pour laquelle la contribution de l'école française sera remarquable. C'est en effet en cette fin de siècle que l'on commence à mettre en place les premiers éléments du puzzle que constitue la théorie moderne du magnétisme. En particulier grâce à Pierre Curie, qui, par ses travaux sur la distinction entre états diamagnétique et paramagnétique, contribua à faire passer les recherches des théories phénoménologiques aux théories microscopiques qui trouveront plus tard un prolongement avec le modèle d'atome de Niels Bohr.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) Des champs magnétiques plus élevés, mais pulsés, peuvent être obtenus, notamment dans certains laboratoires de recherches installés à Toulouse. (2) Frédéric Franjou, Science-progrès-La Nature.

INSERM

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

RECRUTEMENT DE CHERCHEURS

L'INSERM ouvre ses concours annuels de recrutement. Ces concours s'adressent aux candidats de toutes nationalités titulaires d'un doctorat d'état ou de 3ème cycle, d'un DES, d'un DESS, d'un Diplôme de Docteur Ingénieur ou de titres et travaux équivalents, dans les domaines de la biologie, de la recherche médicale et de la recherche en santé publique. Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès maintenant et devront être retournés à l'INSERM, Bureau des Concours Chercheurs : - au plus tard le 12 septembre 1988 pour les concours de chargés de recherche ; - au plus tard le 19 septembre pour le concours de directeur de recherche de 1ère classe ouvert dans le domaine de la neuropsychologie (de la sénescence normale et pathologique). Les épreuves se dérouleront entre les mois de novembre 1988 et février 1989. Vous pourrez obtenir la liste des groupes de disciplines en composant le 3615 code JOEL 5. (*) sous réserve des accords administratifs nécessaires.

101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13

Mayas : la voie de la décadence

L'ouverture d'une voie maritime a-t-elle entraîné à partir du IX^e siècle le déperissement de la brillante civilisation des Mayas ?

La mise en service, au IX^e siècle de notre ère, d'une route maritime le long de la côte orientale du Yucatan pourrait avoir contribué à l'effondrement de la culture maya classique. Du IX^e siècle à la fin du IX^e siècle, les Mayas ont fait s'épanouir une civilisation très raffinée et très brillante dont témoignent, notamment, les sites archéologiques de Palenque et de Bonampak (au Mexique), de Piedras Negras et de Tikal (au Guatemala), de Copan (au Honduras). A partir de 850 environ, s'arrête la construction des temples et des pyramides dont la beauté et souvent l'énormité éblouissent les visiteurs actuels. Mais les villes mayas sont toujours habitées.

Au cours du X^e siècle, une civilisation dite tolèque-maya commence à se manifester dans le nord du Yucatan. Les sites de Chichen-Itza, de Mayapan, d'Uxmal (au Mexique), entre autres, en montrent encore la splendeur.

Depuis des décennies, les américanistes s'interrogent sur les causes de l'effondrement de la culture maya classique. Ils ont pensé à un changement de climat, à la surexploitation des terres, à une lutte de classes opposant la caste dominante des chefs et des princes aux masses paysannes pressurées pour l'édification et l'entretien des grandes villes et des centres cérémoniels.

M. Michel Peissel, ethnologue spécialiste du Tibet, vient de montrer qu'il y avait peut-être une

cause supplémentaire dont les effets ont pu s'ajouter à ceux des autres causes : une voie commerciale maritime supplantée à partir de la fin du IX^e siècle les routes terrestres par lesquelles transitait jusqu'alors le commerce du cacao, de l'or et des plumes vert brillant de l'oiseau quetzal. Le cacao —



cultivé à l'extrême sud-est de la péninsule du Yucatan — et l'or et les plumes portés à dos d'homme, puisque la faune de l'Amérique précolombienne ne comprenait

aucun animal de bât, de trait ou de selle, gagnait par les voies terrestres l'Ouest du Yucatan puis le haut plateau mexicain, et les hautes terres guatémaltèques. Ces voies commerciales avaient fait la fortune des grands centres mayas classiques. L'utilisation de la nouvelle voie maritime fit du nord du Yucatan le principal centre économique aux dépens des anciennes villes dont, dès lors, la prospérité déclina.

En 1957, M. Peissel, explorant à pied la côte est du Yucatan, avait découvert sur des îlots ou des plages quatorze sites — des ports pour la majorité d'entre eux

relégués par un canal au fond de la baie de l'Ascension.

Une pirogue en bois de piche

Encore fallait-il prouver que la navigation côtière était possible et que les grandes pirogues monoxyles (creusées dans un seul tronc d'arbre) sans balancier, composées par des peintures ornant les monuments tolèques-mayas, pouvaient naviguer le long de la côte orientale du Yucatan, du nord au sud et du sud au nord en portant plusieurs centaines de kilos de « marchandises ». Etant entendu que les courants côtiers vont du sud au nord, que les vents dominants soufflent de l'est et que la côte est longue par un récif-barrière où s'ouvrent quelques passes et sur lequel déferle une barre.

M. Peissel a découvert sur la lagune Del-Carmen, sur la côte de

l'Etat de Tabasco, un artisan, M. Tito Velasquez, constructeur de pirogues monoxyles utilisées sur les lagunes de cette région. M. Velasquez a réussi à creuser dans un tronc de piche (ou manacaste, *Euterolobium cyclocarpum*) une pirogue plus grande que celles dont il avait l'habitude. De novembre 1987 à janvier 1988, il a réalisé une pirogue longue de 6,25 mètres, large de 1,25 mètre, profonde de 60 centimètres. Le piche étant un bois léger (1) et le poids de la pirogue étant probablement de l'ordre de 800 kilos, l'embarcation peut transporter plusieurs tonnes de « fret ».

Après être venue — sur un camion — de la lagune Del-Carmen, la pirogue est partie de Chunyaxché le 31 janvier. Le 4 mars, elle est arrivée dans le rio Mojo, tout au fond de la baie de l'Amatique. Pendant ces trente-quatre jours, elle a parcouru 600 kilomètres en mer et 75 sur

les marais et rapides du rio Mojo, propulsés par les muscles de six à huit pagayeurs et aussi par une voile carrée faite d'un *petate* (une natte fabriquée avec une plante du coin, cosine des papyrus)...

En tout, quatorze personnes, un bateau ravitaillé à moteur, un ULM d'observation, un avion Cessna pour repérer l'itinéraire possible, ont mené à bien l'expédition qui a été faite en coopération avec l'Institut national d'histoire et d'anthropologie de Mexico et grâce au soutien financier de la société Poulain qui s'intéresse à tout ce qui, de près ou de loin, concerne le chocolat...

YVONNE REBEYROL

(1) A 12 % d'humidité, le mètre cube de piche pèse, en général, 410 à 450 kilos (parfois 330 kilos seulement) alors que le poids du mètre cube de chêne, toujours à 12 % d'humidité, est de l'ordre de 750 kilos.

Sorciers en blouse blanche

(Suite de la page 15.)

Pourtant, la médecine occidentale pourrait jouer un rôle important en épaulant la médecine traditionnelle. Le travail effectué par la mission Tramil dans les Caraïbes est, à cet égard, exemplaire : en partant des problèmes de santé tels qu'ils sont conçus par les habitants, Tramil a étudié scientifiquement les propriétés des plantes utilisées par les guérisseurs locaux, elle les a cataloguées pour mettre à la disposition de la population des connaissances pratiques — qualitatives et quantitatives — sur leur usage pour guérir des affections courantes. Le traitement a donc un coût minime et il reste en harmonie avec les traditions populaires.

Il n'empêche qu'il est beaucoup plus pratique d'avaler un analgésique pour faire passer un mal de dents plutôt que préparer une potion avec des œufs de fourmi et du lait de chien, et que, en cas de crise de paludisme, la fièvre baisse plus rapidement avec des suppositoires de quinine qu'avec des litres et des litres de macération d'écorce de quinquina.

L'intégration peut-elle aller plus loin ? Est-il possible de traduire en langage scientifique les techniques de diagnostic et de thérapie des médecines traditionnelles ? Est-ce que « la baguette du sorcier » et « le filtre magique » peuvent se substituer au stéthoscope et aux rayons X ? Une synthèse est-elle possible entre la médecine académique qui s'appuie sur des principes découplant du cycle vital de l'être humain tandis que les médecines traditionnelles s'appuient sur une appréhension cosmique ? Entre une discipline scientifique qui examine froidement un cas isolé et une démarche qui prétend saisir à la fois l'être et son monde ?

A ce niveau, le débat devient dialogue de sourds entre ceux pour qui la rationalité analytique de la médecine scientifique est réductionniste — le malade n'est qu'une machine, le médecin un mécanicien, la maladie une panne, et l'hôpital l'atelier de réparation, — et ceux pour qui les médecines traditionnelles et parallèles ne sont que des succédanés de la charlatanerie.

Respect mutuel

Cependant, entre ces deux prises de position irréconciliables, le champ intermédiaire, fréquenté par des chercheurs, des anthropologues, de jeunes praticiens, des partisans de la médecine douce, a pris une importance considérable au moins de dix ans. C'est en tout cas une des premières constatations qui ont surgi au cours du deuxième congrès international de la médecine traditionnelle.

Mais l'intégration, même à moyen terme, ne semble pas réalisable. Est-elle même souhaitable ? L'une des forces de la médecine traditionnelle ne serait-elle pas justement son autonomie, sa marginalité ? Plutôt qu'intégration, les délégués ont préféré parler de respect mutuel, d'articulation entre les deux systèmes de santé, de cohabitation même avec l'échange de données et de

patients, en prenant soin d'harmoniser sans assujettir.

Les tentatives d'intégration semblent avoir été difficiles dans certains pays africains. L'ethnologue lyonnais François Laplantine a étudié des expériences dans ce sens au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. Il reconnaît que « les résultats étaient décevants. Les guérisseurs étaient dans une situation d'auxiliaires par rapport aux médecins... D'ailleurs, faire intervenir le rituel dans la structure hospitalière, c'est presque toujours précipiter la mort des cultures traditionnelles, tout comme pratiquer la circoncision dans une clinique en coupant cet acte de son environnement social et culturel. C'est une interférence catastrophique... En revanche, au Brésil, nous avons un projet dans lequel chercheurs, praticiens, herbolistes, sages-femmes, dispensent un enseignement dans le cadre d'une politique de soins primaires de santé, et ça a l'air de bien marcher ».

La première ligne de bataille

Soins primaires de la santé ? C'est une réponse intégrale de la communauté pour préserver la santé de ses membres. La première ligne de bataille contre la maladie est toujours préventive. Elle touche l'hygiène, l'alimentation, la salubrité...

Il semble aussi que, au niveau du « promoteur de santé », une articulation entre médecine occidentale et médecine traditionnelle soit viable. Dans la région amazonienne d'Iquitos, un projet lancé par l'OMS et financé par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est en fonctionnement depuis douze ans.

Près d'un millier de « promoteurs de santé » — sorte d'infirmiers — choisis par les habitants et encadrés par le ministère de la santé et des Ong travaillent main dans la main avec les Chamans, campagnes de vaccinations incluses.

Former des « promoteurs de santé », associer les guérisseurs aux soins de santé primaires, protéger, et même cultiver, les plantes médicinales, tels sont les objectifs immédiats des pays du tiers-monde pour parvenir à une meilleure protection de la santé et à une lutte plus efficace contre les maladies. En revanche, les pays développés doivent prendre conscience que « la connaissance des systèmes traditionnels de soins de santé est aujourd'hui indispensable » à l'élaboration d'une médecine académique plus pertinente », comme l'assure le professeur Pierre Cornillot, doyen de la faculté de médecine de Bobigny.

Pierre Cornillot a préché par l'exemple, puisque, depuis 1982, l'université de Paris-Nord a introduit l'étude officielle de sept thérapies appartenant à la médecine parallèle (acupuncture, homéopathie, auriculothérapie, ostéopathie, phytothérapie, mésothérapie, oligo-éléments). Un diplôme universitaire de médecine naturelle, le *dumenal*, couronne l'étude de ces disciplines.

Le professeur Cornillot a été désigné président du comité organisateur du troisième congrès international de médecine traditionnelle qui aura lieu en France, en 1990. « Si l'évolution manifeste à Lima se poursuit, conclut le docteur Fernando Cabieses, l'utilisation de la médecine va devenir un élément d'intégration des cultures. Nous allons vers une médecine transculturelle ».

NICOLE BONNET.

Les tours de force de l'aimant

(Suite de la page 15.)

On sait en effet que les électrons, outre leur mouvement de rotation autour du noyau des atomes, tournent aussi sur eux-mêmes. Les deux mouvements de cette particule chargée électriquement qu'est l'électron engendrent donc des moments magnétiques qui donnent lieu au diamagnétisme et au paramagnétisme. Ce phénomène du magnétisme se retrouve donc dans toutes les substances. Mais il existe des interactions entre les atomes dans les substances solides qui ont une structure cristalline, interactions qui peuvent renforcer spontanément les propriétés magnétiques du matériau par suite de la disposition des électrons dans la structure atomique et de la répartition géométrique des atomes dans la structure cristalline.

Aussi parle-t-on de ferromagnétisme lorsque les moments magnétiques des électrons s'orientent dans la même direction — c'est le cas du fer, du nickel, du cobalt et du gadolinium — et d'antiferromagnétisme — c'est celui des oxydes de nickel, de cobalt et de fer — lorsque leur orientation est antiparallèle. Enfin, lorsque le matériau est, par ses propriétés, à la fois ferromagnétique et antiferromagnétique, on dit qu'il est ferrimagnétique, c'est le cas des ferrites mixtes et notamment de la fameuse magnétite.

De tout cela découlent les recherches et les applications actuelles et parfois spectaculaires du magnétisme. Des exemples ? En voici. Tout d'abord dans le domaine de l'enregistrement magnétique, bien connu des informaticiens, qui gèrent leurs données sur des disques magnétiques, les fameux disques durs. En effet, la mise au point et l'utilisation de couches minces magnétiques dans la fabrication des têtes de lecture et d'écriture des lecteurs de disques durs ainsi que dans celle des disques eux-mêmes a conduit à améliorer la densité d'enregistrement, le débit des données et le temps d'accès à ces informations. Aujourd'hui, les lecteurs de disques durs utilisent majoritairement cette technique, qui, dans le domaine des têtes d'écriture et de lecture, représente environ 30 % du marché.

Autre exemple parallèle : le disque magnéto-optique. Long-

temps le rêve des utilisateurs d'ordinateurs aura été de disposer de systèmes de stockage de données qui auraient à la fois les avantages des disques optiques (capacité d'enregistrement énorme et technologie sans contact par lecture optique) et ceux des disques magnétiques (enregistrement réversible avec effacement et réécriture, longévité, temps d'accès aux informations réduits). C'est aujourd'hui chose possible avec des disques magnéto-optiques dont le support d'enregistrement est un film



mince d'alliage magnétique de type fer-terbium. Au point qu'un tel disque de 13 cm de diamètre offre des capacités équivalentes à celles de mille disquettes souples (huit cents mégaoctets) représentées par un million de pages de texte de l'*Encyclopædia Britannica*.

Autre exemple encore : l'utilisation de composés ou d'alliages métalliques supraconducteurs pour créer de puissants champs magnétiques nécessaires à la physique. Le plus courant d'entre eux est un alliage de niobium-titane qui est capable de véhiculer d'importantes densités de courant, à condition d'être refroidi à des températures de l'ordre de -270°. Il devient alors supraconducteur, propriété qui le fait choisir pour la fabrication des très gros aimants — on parle plutôt de bobines — utilisés par les grands accélérateurs de particules comme ceux du CERN à Genève et par les machines à fusion ther-

monucléaire, ou de ceux plus petits employés dans l'imagerie médicale par résonance magnéto-nucléaire.

Les champs magnétiques du cœur

Autre exemple encore : les récents développements dans le domaine des aimants permanents. Ces aimants — à son monnaie courant, pas un moteur électrique qui ne fasse appel à eux pour leur fonctionnement. Champion parmi les champions, l'aimant permanent de type ferrite découvert en 1953 dans un laboratoire de Philips, et dont cent mille tonnes sont produites chaque année dans le monde, soit un marché de 2 milliards de francs. Ce monopole n'est pas prêt de s'effondrer. Mais de nouveaux aimants permanents ont vu le jour comme les aimants, encore chers, au samarium-cobalt, mis au point en 1965 et ceux au néodyme-fer-bore découverts indépendamment par des Américains et des Japonais et dont on pense qu'ils devraient, d'ici cinq ans, représenter 15 % environ du marché des aimants. Conscients de leur retard dans ce domaine, les laboratoires européens ont d'ailleurs décidé sous l'impulsion de la Communauté européenne de coordonner leurs efforts de recherche pour combler leur retard.

Dernier exemple enfin : le biomagnétisme. Le développement de ce secteur n'est net que depuis une dizaine d'années. A cela une raison qui tient à la difficulté technologique de détecter des champs magnétiques faibles. Il faut savoir que ceux créés par le cœur ne dépassent pas le milliardième de gauss, que ceux du cerveau sont cent à mille fois plus faibles encore. Aussi faut-il faire appel à des détecteurs de champ magnétique particulièrement sensibles que l'on appelle les « squid » et qui pourraient permettre au biomagnétisme de trouver, à côté de ses apports fondamentaux, des applications cliniques. La plus prometteuse semble être le traitement de l'épilepsie dans la mesure où il paraît possible de réaliser des progrès décisifs dans la localisation des foyers épileptiques.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

REPRODUCTION INTERDITE

MIL
DE LA
SERVIC
DES TELECOM
EQUIPEMENT

UN IN

INGENIEUR
GRANDES
ECOLES

Resp
Informati
CAVALERIE LO

INGENIEUR I
Société Intern
leader dans s
business en

LES OBJECTIFS

PERSPECTIVES

PROFILS

Le Centre

30 perso

De L

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE TECHNIQUE DES TELECOMMUNICATIONS ET DES EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
recherche d'urgence :
UN INGENIEUR
chargé de la coordination d'équipements pour programmes aéronautiques : choix techniques, gestion des budgets et calendriers.
 Nombreux contacts avec Services de la Défense et Industriels.
 Diplôme d'ingénieur indispensable.
 Ecrire avec C.V. et prétentions au :
S.T.T.E.
 Service du Personnel Civil
 129, rue de la Convention 75731 PARIS Cedex 15.
 Renseignements au 45.54.97.14 poste 694 ou 671.

Compagnie Générale d'Informatique
AVEC CGI, PRENEZ GOÛT A LA RÉUSSITE
 1988 : Le Groupe CGI passe à 1900 collaborateurs, accroît, comme les années précédentes, son chiffre d'affaires et ses résultats de 30% et étend ses activités à de nouveaux domaines du Conseil et de l'ingénierie.
 1989 : Des performances au moins aussi élevées, que nous sommes assurés d'atteindre par la qualité et la diversité de nos prestations, par notre notoriété et notre implantation internationale et par les apports très importants de nos méthodes et outils spécifiques (MERISE, PACBASE*...)
 Nos ambitions et nos projets nous amènent à proposer une carrière de haut niveau dans l'informatique à 300 journées.
Diplômés d'Études Supérieures
 Ingénieur Grande École ou universitaire scientifique, vous êtes attiré par le monde des technologies avancées appliquées à la gestion et au management des grandes entreprises.
 Les missions que nous vous confierons après une première formation à nos activités et nos outils vous permettront d'acquérir rapidement des compétences opérationnelles et diversifiées.
 Vos responsabilités s'élargiront ensuite à la prise en charge de projets informatiques d'envergure croissante, ce qui vous ouvrira d'intéressantes possibilités de développement de carrière dans le domaine technique, commercial ou du Conseil.
 Pour faire acte de candidature ou pour disposer d'informations complémentaires sur ces postes adressez-nous lettre, C.V. et photo sous la référence JLF/M1-888 à l'attention de Madame AMY.
 CGI, 30, rue du Château des Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13.
 *PACBASE est une marque déposée de CGI.

Compagnie Générale d'Informatique
 L'énergie créative

La croissance de plus de 30% de notre chiffre d'affaires nous amène à rechercher pour notre département informatique industrielle des
INGENIEURS GRANDES ECOLES
 (DEBUTANTS ACCEPTES)
 Nous évoluons dans un environnement de Techniques de pointe : GENIE LOGICIEL, TEMPS REEL, RESEAUX... Nous vous offrons une rémunération attractive et une véritable évolution.
 Merci d'adresser C.V. et prétentions, à SEDI - 80, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. : (1) 46.24.69.11.

JEDI

Responsable du Département Informatique Industrielle et Scientifique
 (CAO, GÉNIE LOGICIEL, RÉSEAUX, TÉLÉCOMS, AUTOMATISME...)
 Depuis bientôt 10 ans, notre SEII (70 personnes, 30 millions de CA) répond avec succès aux missions qui lui sont confiées en Informatique de Gestion et Informatique Industrielle. La compétence de nos ingénieurs dans ces domaines nous a permis de participer à l'informatisation d'un grand nombre de clients prestigieux.
 Notre rapide expansion (+50% de CA en 1 an), nous conduit à vous confier la direction de l'activité commerciale d'une équipe déjà constituée, que vous aurez très vite à renforcer et, avec elle, vous aurez à cœur de développer notre clientèle.
 A environ 35 ans, diplômé d'ingénieur en poche, vous avez obligatoirement une expérience réussie de la commercialisation de prestations intellectuelles dans l'Informatique Industrielle. Outre vos compétences techniques, l'aptitude à l'encadrement, la rigueur et une forte capacité de travail vous seront indispensables.
 Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence DUC à SEDI 80 avenue Charles De Gaulle - 92200 Neuilly ou téléphonez au 46.24.59.11

JEDI
 L'INTELLIGENCE INFORMATIQUE

DIVISION TRANSFORMATEURS ETABLISSEMENT DE SAINT-OUEN (93)
DIRECTION MECANIQUE INGENIEUR
 Au sein de la Direction Mécanique et chargeurs de prise en charge, vous aurez en charge dans un premier temps la mise en œuvre de "Juste à temps".
 De formation grande école d'ingénieurs-option électrotechnique, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Les problèmes relevant de la technique et de la mécanique vous intéressent, vous avez le sens de l'initiative et maîtrisez parfaitement l'anglais.
 Dynamisme, imagination, réflexion vous ouvriront à terme, de réelles perspectives d'évolution au sein d'un très grand groupe tel que le nôtre.

ALSTHOM

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES
 Société internationale de Pétrochimie leader dans son domaine d'activité (usines en Haute-Normandie)
LES OBJECTIFS :
 - Animation du bureau d'études ;
 - Prendre en charge les travaux neufs ;
 - Etablir cahier des charges des différents projets.
PERSPECTIVES D'AVENIR :
 Remplacer le chef des services techniques.
PROFILS :
 Bonne connaissance du matériel génie chimique ;
 Esprit d'analyse et de synthèse ;
 Anglais indispensable.
 Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste en génie chimique. Ecole centrale chimie à Lyon, INSA, ICAM, HEL, ENSI.
 Adresser lettre, c.v., photo et prétentions sous n° 8 698 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

Le Centre national de la recherche scientifique
 RECRUTE PAR CONCOURS
97 ingénieurs
30 personnels techniques
 Pour tous renseignements complémentaires (mériers, lieu de travail, formalités de candidature), composez sur MINITEL, numéro de téléphone 36-14 suivi du code d'accès S.I.C. 4, sélectionnez la rubrique : Emplois-Recherche.
 Les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers de candidature sont fixées respectivement au 9 septembre et 15 septembre 1988.

Le Monde CADRES

GD QUOTIDIEN RÉGIONAL
 cherche 2 SECRÉTAIRES DE RÉDACTION (COMPTABLES) pour éd. départementales. Ecrire LE MONDE PUBLICITÉ, n° 6 CGS, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

INVESTISSEZ 0,73 F
 c'est le prix de votre appel pour découvrir :
 - Un organisme important dans un marché porteur ;
 - Un métier passionnant ;
 - Une formation ;
 - Une rémunération.
 Tél. 46-83-91-80, p. 110.

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE NATIONAL DE TOULOUSE
 cherche UN PREMIER VIOLON SOLO et UN VIOLON DU RANG. Rés. : 76, allée J.-Jaurès, 31071 Toulouse cedex. Tél. : (1) 61-52-92-84.

propositions diverses
 GROS PROBLÈMES CONCURRENCE, CONTRATS FUTURS, DIVERS APPELÉ LA SOLUTION 39-69-62-08.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NATIONALE
 cherche **INGÉNIEUR DÉBUTANT(E)**
 ou quelques années d'expérience, spé. hyd. flu. et/ou ass. urbains. Coût et aptitude pour mod. math. et mécanique fluides. Niveau EN hyd. Génie ou équivalent. Diplômé O.S. Poste à pourvoir à Besançon.
 Ecrire ou téléphoner SÉLÈNE SETAHÉ EST 38, rue des Saussaies, 75008 Paris, 81-83-24-25.

Important laboratoire de physique de CEA
 cherche **THESARDS**
 possédant un DEA dans les domaines thermiques, mécanique, mécanique des fluides, optique, optique électronique, physique, pour travaux de recherche à dominante expérimentale. Ingénieur diplômé de préférence. Embauche définitive possible en fin de contrat dans le cadre d'un contrat CEA-Industrie.
 Monsieur SOYER (1) 69-09-22-80.

Partez le bon choix en devenant, après formation, l'un des COLLABORATEURS COMMERCIAUX (C.C.)
 d'un organisme dynamique et performant, n° 1 dans son secteur. Ecrire LE MONDE PUBLICITÉ, n° 6 CGS, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS
TRAVAIL ADULT
 Secrétaire, sténodactylo multilingue, notions anglaises. Lettre de suite. Tél. : 43-87-47-00.
 Resp. projets lect. indust. et études génie logiciel, produits PC, graphique) Ing. 33 a., 10 a. exp. ch. poste encadrement technique ou intervention à l'étranger. Ecrire sous le n° D 138 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.
 1 SEUL COLLABORATEUR vous manque et tout est dévoué. Ne cherchez plus, je suis le chasseur manquant. 27 ans, célibat, études sup., scientifique, édition, presse, pub. (direction art., prod., collection), ch. à évoluer dans GALAXIE GUTENBERG ou MARCONI. Ecrire sous le n° 8 708 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.
 Jeune Suisse (Mécatronique, poste artisanal, cherche au sein d'un nov. 88 ou à concevoir. Contactez au chiffre 44-131-831. Publicité, case postale, CH-8021 Zurich.
 Jeune femme 22 ans cherche travail. Etud. sources propositions. Tél. : 42-74-67-75.

- L'IMMOBILIER

appartements ventes
 4^e arrdt
QUARTIER DE L'HORLOGE
 sup. duplex, 66.2 ch., cuis., s. de bns, w.-c., terrasse, meubl., 2.520 000 F. Immo Mercredi 42-52-01-82.
 11^e arrdt
BASTILLE
 près OPERA
 2 PIÈCES TOUT CONFORT REBAT AVEC GOUT.
 585 000 F - 43-22-81-88.
 13^e arrdt
AVENUE D'ITALIE bel appart. conception originale, 6^e ét. tour avec piscine, Calme, très agréable, arrosé, living coin repas, cuisine équipée, 3 chbres, sauna, 2 salles de bain, 2 w.-c., porte blindée, alarme, environ 120 m² + 4 loggia, avec 1 parking. 2 500 000 F. 46-52-75-27 de 8h à 8h 30.
 92
Haute-de-Seine
NEUILLY/BARRÈS
 lux. 70 m² + jardin raffiné, décoré moderne. Michel Bernard 45-02-13-43.
appartements achats
IMMO MARCADET
 rech. urgent ces surfaces, même à rénover. Paris ou portes - 42-52-01-82.

locations non meublées offres
Région parisienne
 N° CHARENTON-ÉCOLES de imm. mod. 3 p., 65 m², 3^e étage, 4 450 F + 475 F ch., 4 p., 75 m², 3^e ét., 5 530 F + 580 F ch., prix complet. POG 45-87-71-00.
CHAMPIGNY dans résidence de standing, beau 3 p., 4^e étage, 2 873 F + 807 F charges, offre avec cab. de toil., 1 185 F + 230 F chges, 47-08-54-87.
FRESNES
 immeuble de standing, beau 3 pièces, 3 283 F + chges et 2 900 F + chges, 42-37-96-87.
propriétés
 A vendre en Corvès belle maison, sur 5 200 m², superficie 170 m² habitable, 3 chambres, salon avec une grande cheminée, salle à manger, cuisine, grande salle d'activité avec mezzanine, salle de bain.
Prix : 390 000 F
 Tél. 85-88-10-36
villas
NICE
 AGENCE DURAND dispose du plus important foyer de villas et appartements sur la Côte d'Azur, de St-Japhard à Menton, sur ordinateur. Demandez notre catalogue illustré : 17, rue A. Kant, 06000 Nice, 93-85-77-90, ou contactez MINITEL 3615, serv. ORPL.

maisons de campagne
VILLERS-SUR-MER
 Particulier vend petite maison indiv. meublée, avec grande terrasse arborisée, 3 p., cuisine, bain, w.-c., garage, cave, 250 000 F, 45-59-55-92 ext.
Petit. de prêt. vend
PETITE MAISONNETTE
 DANS LES LANDES bel état, retrait ou rés. sec. Prix : 240 000 francs. Téléphones : 80-20-18-28 (le soir, maximum 21 h.)
viagers
FONCIAL 45-55-86-18
 47, AVENUE BOSQUET, 7^e Spécialiste 48 ans exp. Et. gratuite personnalisée. Avanc. fiscal. Rems indem. **bureaux**
Locations
 VOTRE SIÈGE SOCIAL. **DOMICILIATIONS**
 SARL - RC - RM Constitution de Sociétés, Démarches et tous services. Performances téléphoniques. **43-55-17-50.**
DOMICILIATION
 DEPUIS 80 F/MOIS PARIS 1^e D. D. 12, 15-INTER DOM 43-40-31-45.
DOMICILIATION &
 bureaux, tél.é. télécopie. **AGECO 42-94-85-28.**

Economie

SOMMAIRE

■ On attendait François Duteil, mais ce sera très probablement Louis Viannet qui succédera à Henri Krasucki à la tête de la CGT (lire ci-dessous).

■ Plus de cent mille emplois ont été créés en 1987, indique

l'INSEE, confirmant ainsi la tendance qui se dessine depuis 1985 (lire ci-contre).

■ Sortant de son rêve de croissance « à l'asiatique », le Cameroun doit entrer dans la

voie de la rigueur pour répondre aux conditions du FMI (lire page 19).

■ Dénoncé depuis un an, l'accord franco-algérien sur la marine marchande est devenu caduc (lire page 19).

La succession de M. Krasucki à la tête de la CGT M. Louis Viannet prend l'avantage

Comme pour FO et la CFDT, 1989 va être pour la CGT l'année de la relève. Malgré l'absence d'information officielle sur ce sujet (jugé abou), il apparaît désormais acquis que M. Henri Krasucki, qui aura soixante-quatre ans le 2 septembre prochain, va passer la main du secrétariat général, qu'il occupe depuis juin 1982, lors du 43^e congrès confédéral à Montreuil à la fin mai 1989. Juste après M. Bergeron. Et juste avant M. Maire. Mais, contrairement à ce que l'on pouvait croire jusqu'à présent, son successeur devrait être M. Louis Viannet, cinquante-cinq ans, actuel numéro deux, et non M. François Duteil, quarante-trois ans, dont l'étoile pâlit.

Après deux mandats successifs à la tête de la CGT, M. Krasucki est donné comme partant. Malgré sa relative bonne tenue aux dernières élections prud'homales de décembre 1987, la CGT n'a pas vraiment su enrayer son déclin. Elle fait état d'un certain redressement aux élections professionnelles (+1,18 % depuis le début de 1988, selon ses propres statistiques), mais celui-ci doit être relativisé. Selon les résultats officiels du ministère du travail sur les élections aux comités d'entreprise en 1987, le central limite plus les délégués (-0,9 point par rapport à 1985) qu'elle ne progresse. Elle est passée de 34,4 % en 1979 à 32 % en 1981, 28,3 % en 1983, 27,7 % en 1985 et 26,8 % en 1987 (le Monde du 23 juillet).

Le plus préoccupant est que son moindre recul électoral ne s'accompagne d'aucun redressement au niveau des effectifs. Les derniers chiffres officiels qu'elle a publiés portent sur l'année 1983, où elle revendiquait 1 362 942 actifs, 259 133 retraités, soit au total 1 622 075 membres. Mais les chiffres qui circulent à Montreuil situent plutôt le nombre d'adhérents actifs autour de 800 000, la barre étant mise tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous... Les cotisations rentrent de plus en plus mal : sur la tendance actuelle, elles risquent de diminuer de 10 % en 1988.

La position forte de sa fédération et son appartenance, depuis décembre 1987, au bureau politique du PCF, où il siège aux côtés de MM. Krasucki et Viannet.

Son entrée au bureau politique était apparue comme une intronisation. Il était le « dauphin ». Mais, depuis, les coups, et sans doute les fautes de parcours n'ont pas manqué. M. Duteil, confié au dirigeant cégétiste, « a le handicap d'avoir été soutenu trop tôt par M. Krasucki ».

Se positionnant aussi trop ambiguë. A la tête de la fédération de l'énergie, il a une image plutôt « moderniste ». « Ce n'est pas aller notre analyse de classe, disait-il fin 1985, que de prendre en compte certains problèmes nouveaux », voire relativement ouverte. Mais, à la confédération, il semble renouer avec une image de « dur », s'étant distingué par son zèle à soutenir la candidature de M. André Lajoie à l'élection présidentielle. On ne peut être ouvert là, et dur ici. Il faut choisir...

La perte de vitesse de M. Duteil serait surtout due à la propre ascension de M. Viannet. L'ancien secrétaire général de la fédération des PTT, entré au bureau confédéral en 1982, a aujourd'hui le soutien d'une grande majorité de fédérations, celles du secteur public en tête.

M. Viannet a l'avantage d'avoir une image claire et nette : au sein de la CGT, il est parmi les « durs », refusant les faux compromis qui risquent d'altérer la pureté de « classe » de la ligue confédérale. C'est M. Viannet qui, au comité central du PCF de mai 1985, avait dénoncé la mollesse de sa centrale face au gouvernement. C'est M. Viannet qui avait obtenu, en juin 1985 au comité confédéral national de la CGT, une dénonciation globale de la politique du gouvernement, malgré les hésitations de M. Krasucki, orientation qui devait être entérinée par le congrès confédéral de novembre.

C'est M. Viannet qui, le premier, en septembre 1985, osa mettre en cause « le gouvernement socialiste ». Il appelle un chat... un chat.

Si M. Viannet est le prochain secrétaire général de la CGT — décision qui dépend au dernier ressort du bureau politique du PCF — ce ne sera pas, a priori, pour jouer la carte de l'ouverture. Mais il pourrait admettre une certaine adaptation, condition qui avait obtenu, en juin 1985, de compromis. M. Viannet sait cultiver ses avantages. Il s'exprime franchement, tient un langage simple et direct qui passe bien dans les médias. Un « dur » qui n'aime pas la langue de bois...

MICHEL NOBLECOURT.

ment mauvaise. L'idée est donc de rechercher pour M. Krasucki une porte de sortie honorable, qui pourrait être trouvée sur le plan international. La CGT pourrait présenter sa candidature à la présidence de la Fédération syndicale mondiale (FSM), dont il est vice-président depuis septembre 1986, l'actuel président, M. Sandor Gaspar (Hongrie), devant prochainement passer la main. Une telle fonction conviendrait parfaitement à M. Krasucki, qui a beaucoup joué la carte internationale et qui ne perd pas une occasion de dire tout le bien qu'il pense de la politique de M. Gorbatchev.

Un « dur »

Jusqu'à ces dernières années, il paraissait acquis que le successeur de M. Krasucki serait M. François Duteil, membre du bureau confédéral depuis 1985 et secrétaire général de la fédération de l'énergie. Mais le vent est en train de changer sérieusement — la direction du PCF y étant évidemment pour beaucoup — au sein de l'actuel bureau confédéral. M. Duteil ne peut plus compter, en dehors de lui-même, que sur le soutien de M. Krasucki. M. Duteil avait pourtant trois atouts : son âge,

son expérience, son appartenance à la fédération de l'énergie, et son image auprès de l'opinion publique, comme l'attestent les sondages, reste désespéré.

La position forte de sa fédération et son appartenance, depuis décembre 1987, au bureau politique du PCF, où il siège aux côtés de MM. Krasucki et Viannet.

Son entrée au bureau politique était apparue comme une intronisation. Il était le « dauphin ». Mais, depuis, les coups, et sans doute les fautes de parcours n'ont pas manqué. M. Duteil, confié au dirigeant cégétiste, « a le handicap d'avoir été soutenu trop tôt par M. Krasucki ».

Se positionnant aussi trop ambiguë. A la tête de la fédération de l'énergie, il a une image plutôt « moderniste ». « Ce n'est pas aller notre analyse de classe, disait-il fin 1985, que de prendre en compte certains problèmes nouveaux », voire relativement ouverte. Mais, à la confédération, il semble renouer avec une image de « dur », s'étant distingué par son zèle à soutenir la candidature de M. André Lajoie à l'élection présidentielle. On ne peut être ouvert là, et dur ici. Il faut choisir...

La perte de vitesse de M. Duteil serait surtout due à la propre ascension de M. Viannet. L'ancien secrétaire général de la fédération des PTT, entré au bureau confédéral en 1982, a aujourd'hui le soutien d'une grande majorité de fédérations, celles du secteur public en tête.

M. Viannet a l'avantage d'avoir une image claire et nette : au sein de la CGT, il est parmi les « durs », refusant les faux compromis qui risquent d'altérer la pureté de « classe » de la ligue confédérale. C'est M. Viannet qui, au comité central du PCF de mai 1985, avait dénoncé la mollesse de sa centrale face au gouvernement. C'est M. Viannet qui avait obtenu, en juin 1985, une dénonciation globale de la politique du gouvernement, malgré les hésitations de M. Krasucki, orientation qui devait être entérinée par le congrès confédéral de novembre.

C'est M. Viannet qui, le premier, en septembre 1985, osa mettre en cause « le gouvernement socialiste ». Il appelle un chat... un chat.

Si M. Viannet est le prochain secrétaire général de la CGT — décision qui dépend au dernier ressort du bureau politique du PCF — ce ne sera pas, a priori, pour jouer la carte de l'ouverture. Mais il pourrait admettre une certaine adaptation, condition qui avait obtenu, en juin 1985, de compromis. M. Viannet sait cultiver ses avantages. Il s'exprime franchement, tient un langage simple et direct qui passe bien dans les médias. Un « dur » qui n'aime pas la langue de bois...

Après un palier en 1987, l'activité des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans reprend sa progression (le taux d'activité passant en un an de 72,2 % à 72,9 %). La part des femmes travaillant à temps partiel augmente à nouveau. Pour les hommes, c'est la première année où les créations d'emplois salariés ont l'emport sur les suppressions. Autre tendance : « La part des ouvriers diminue dans la population active occupée : 28 % en 1988 contre 31 % en 1983. Déjà rattrapés par l'ensemble des cadres et des professions intermédiaires, ils sont en passe de l'être par les employés ».

Autre évolution observée par l'INSEE : « La part des fins d'emplois précaires parmi les chômeurs a, cette année encore, beaucoup grandi. Cette précarisation croissante semble être le prix de l'amélioration de l'emploi ». Elle apparaît principalement à travers la progression des contrats à durée déterminée, des emplois courts et surtout de l'intérim (+ 39 % de mars 1987 à mars 1988).

Selon l'INSEE, l'activité des hommes de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans s'est stabilisée (avec un taux d'activité de 67,3 %), après avoir chuté de 1981 à 1984, tandis que celle des femmes a progressé pour la troisième année consécutive. « Ne bénéficiant plus des possibilités de départ en retraite et privée de ses années antérieures, commente l'INSEE, les cinquante ans et plus sont les seuls à ne pas avoir profité de la réduction du chômage : leur taux de chômage est stable pour les hommes, en augmentation pour les femmes ».

Si l'on en croit l'INSEE, la population active occupée a augmenté de 215 000 unités de 1985 à 1986, puis elle a fléchi de 129 000 de 1986 à 1987, avant de retrouver une hausse de 103 000. Mais la nouveauté réside dans le fait que le nombre d'actifs occupés a augmenté de plus de 100 000 sans les stages. Une précédente étude de l'INSEE (Econo-

mie et statistique, n° 209, avril 1988) fait bien apparaître l'évolution : « Avec les stages, le nombre des emplois augmente d'environ 100 000 au cours de l'année 1985, et reste à peu près stable ensuite. Sans les stages, le nombre diminue chaque des trois années : de 110 000 en 1985, de 40 000 en 1986 et en 1987 ». C'est 190 000 TUC qui ont été créés en 1985 et 80 000 SIVP en 1986 et 1987. Or, trois mois après la fin de leur stage, seuls 45 % des SIVP et environ 30 % des TUC ont un contrat de travail, dans la plupart des cas à durée déterminée.

De même que M. Chirac avait hérité de la politique de M. Fabius les effets du traitement social du chômage, M. Rocard hérite d'une amélioration de l'emploi en 1987, qui résulte aussi d'une certaine amélioration de la situation économique. Certes, l'industrie continue à perdre des emplois (de l'ordre de 120 000 en 1987), ce qui accentue la diminution de la population ouvrière, mais les secteurs du tertiaire marchand continuent à être créateurs d'emplois, avec une croissance d'environ 1 % chaque année. (De l'ordre de +170 000 en 1987 dont 50 000 intérimaires).

Si amélioration il y a, il ne faut pas pour autant crier victoire, ce serait prématuré. Par le simple jeu de la croissance démographique de la population active, on compte environ 18 000 demandeurs d'emploi supplémentaires chaque mois. Et depuis trois mois le chômage augmente de nouveau. L'appareil de production n'a pas la capacité d'offrir ce surplus d'emplois de façon à ce que le solde créations-suppressions soit positif, sans une croissance plus soutenue. Alors que le traitement social du chômage commence à s'essouffir et que la précarité a le vent en poupe, il importe d'amplifier le mouvement de reprise afin qu'il ne soit pas éphémère.

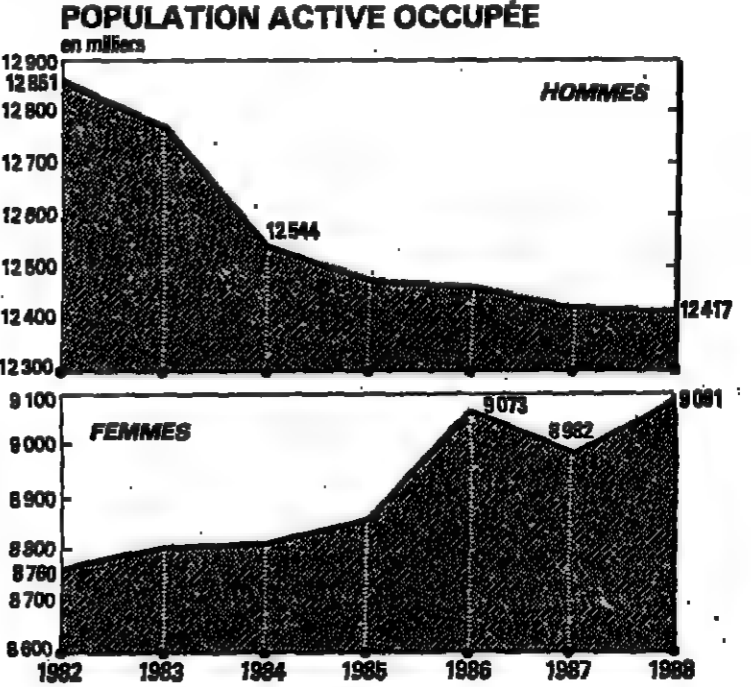
MICHEL NOBLECOURT.

La population active occupée aurait augmenté de plus de 100 000 personnes en un an

Pour la première fois depuis quinze ans, le nombre de chômeurs a diminué, selon les premiers résultats d'une étude de l'INSEE, diffusée le 2 août. Entre mars 1987 et mars 1988, le nombre de chômeurs est en effet passé de 2 567 000 à 2 431 000, soit une diminution de 136 000. Ainsi, le taux de chômage revient de 10,7 % à 10,2 % de la population active, niveau qu'il atteignait en mars 1985 et mars 1986. Depuis 1980, le chômage avait enregistré une hausse chaque année.

Pour l'INSEE, « cette amélioration s'explique d'abord par une reprise significative de l'emploi salarié : sans les stages, le nombre de salariés aurait augmenté de plus de 100 000 ». Entre mars 1987 et mars 1988, la population active occupée est passée de 21 405 000 à 21 508 000. L'étude signale un changement important par rapport aux années précédentes, « où les effectifs salariés totaux ne devaient leur progression qu'à l'extension des TUC et des SIVP (stages d'intégration à la vie professionnelle) ».

L'effet du traitement social est toujours sensible. « Si le nombre de TUC et de SIVP, indique l'INSEE, contribuent à l'emploi augmenté, les autres formes de stages continuent à se développer. Les mesures prises en faveur des chômeurs de longue durée stabilisent l'ancienneté moyenne des chômeurs et diminuent la part de ceux qui chôment depuis plus d'un an ». Entre mars 1987 et mars 1988, le taux d'activité des jeunes hommes de vingt à vingt-quatre ans est passé de 65,7 % à 60,4 %.



Une embellie

(Suite de la première page.)

Si l'on en croit l'INSEE, la population active occupée a augmenté de 215 000 unités de 1985 à 1986, puis elle a fléchi de 129 000 de 1986 à 1987, avant de retrouver une hausse de 103 000. Mais la nouveauté réside dans le fait que le nombre d'actifs occupés a augmenté de plus de 100 000 sans les stages. Une précédente étude de l'INSEE (Econo-

mie et statistique, n° 209, avril 1988) fait bien apparaître l'évolution : « Avec les stages, le nombre des emplois augmente d'environ 100 000 au cours de l'année 1985, et reste à peu près stable ensuite. Sans les stages, le nombre diminue chaque des trois années : de 110 000 en 1985, de 40 000 en 1986 et en 1987 ». C'est 190 000 TUC qui ont été créés en 1985 et 80 000 SIVP en 1986 et 1987. Or, trois mois après la fin de leur stage, seuls 45 % des SIVP et environ 30 % des TUC ont un contrat de travail, dans la plupart des cas à durée déterminée.

De même que M. Chirac avait hérité de la politique de M. Fabius les effets du traitement social du chômage, M. Rocard hérite d'une amélioration de l'emploi en 1987, qui résulte aussi d'une certaine amélioration de la situation économique. Certes, l'industrie continue à perdre des emplois (de l'ordre de 120 000 en 1987), ce qui accentue la diminution de la population ouvrière, mais les secteurs du tertiaire marchand continuent à être créateurs d'emplois, avec une croissance d'environ 1 % chaque année. (De l'ordre de +170 000 en 1987 dont 50 000 intérimaires).

Si amélioration il y a, il ne faut pas pour autant crier victoire, ce serait prématuré. Par le simple jeu de la croissance démographique de la population active, on compte environ 18 000 demandeurs d'emploi supplémentaires chaque mois. Et depuis trois mois le chômage augmente de nouveau. L'appareil de production n'a pas la capacité d'offrir ce surplus d'emplois de façon à ce que le solde créations-suppressions soit positif, sans une croissance plus soutenue. Alors que le traitement social du chômage commence à s'essouffir et que la précarité a le vent en poupe, il importe d'amplifier le mouvement de reprise afin qu'il ne soit pas éphémère.

MICHEL NOBLECOURT.

Le pouvoir d'achat des retraités s'est amélioré, selon une étude de l'INSEE publiée dans le n° 30 d'Écofin. En 1987, l'INSEE décomptait un peu plus de 8 millions de retraités : 7,5 millions de plus de soixante ans et 550 000 de moins de soixante ans. Selon l'étude, de 1975 à 1986, la croissance de la retraite moyenne aura été de 36 % en francs constants. Mais depuis 1979 cette croissance a connu un rythme plus lent. L'impulsion est venue pour l'essentiel de la loi Boulin (1971), qui, en retenant pour le calcul des pensions les dix meilleures années de salaire et en portant la durée d'assurance maximale de 30 à 37,5 années, a élevé le taux plein du salaire de référence de 40 % à 50 %.

L'INSEE rappelle que le minimum vieillesse a été fortement revalorisé, au point que « les ressources mensuelles ainsi garanties à un couple de personnes âgées sont au 1^{er} janvier 1988 de 4 894 F, supérieures de 25 % à celles d'un ménage à salaire unique égal au SMIC (1) ». L'étude souligne que les écarts de revenus entre ménages d'actifs et d'inactifs de plus de soixante ans (« dont les retraités constituent plus des trois quarts ») se resserrent. Ainsi, « le revenu dis-

ponible des ménages d'inactifs de plus de soixante ans était à peine égal à la moitié du revenu moyen en 1967, il ne l'est en 1984 inférieur que de 20 % ».

Toutefois, comme les ménages d'inactifs comprennent un plus petit nombre de personnes que les ménages d'actifs, leur revenu par tête « dépassait en 1984 celui des actifs de 23 % ». Mais « les disparités de niveau de vie entre retraités restent très nettes, même si les écarts se resserrent pour les nouvelles générations de retraités ». Selon l'INSEE, 60 % des retraités ne perçoivent qu'un peu plus du tiers de la masse des retraités, alors qu'à l'opposé 15 % bénéficient du tiers de cette masse. L'étude fait apparaître que l'ancienne activité et le sexe sont des critères de différenciation déterminants. Ils expliquent les écarts observés entre revenus des anciens agriculteurs et retraités du secteur public, entre ménages dont le « chef » est un homme et ceux dont le « chef » est une femme.

(1) Plus d'une personne sur cinq âgées de plus de soixante-cinq ans, soit 1,5 million, doit, selon l'INSEE, être aidée par le Fonds national de solidarité pour atteindre le minimum vieillesse.

MICHEL NOBLECOURT.

CONJONCTURE

Conséquence de la hausse du dollar

La dette extérieure française a légèrement augmenté au premier trimestre

L'endettement extérieur à moyen long terme de la France s'élevait, au 31 mars dernier, à 370,1 milliards de francs, d'après les statistiques provisoires rendues publiques, lundi 1^{er} août, par le ministère de l'économie. Celles-ci font ressortir une augmentation de la dette de 0,5 milliard de francs par rapport à la fin de l'année passée. Au 31 décembre 1987, la dette extérieure était en effet de 365,6 milliards de francs.

Cette légère hausse de l'endettement au cours du premier trimestre s'explique à la fois « par des tirages nets sur emprunts extérieurs de 0,6 milliard », par des « corrections apportées aux estimations précédentes » et par l'incidence de la hausse du dollar. Exprimée dans la devise américaine, la dette extérieure de la France a diminué au cours des trois premiers mois de l'année, passant de 68,5 milliards de dollars au 31 décembre 1987 à 65,8 milliards de dollars au 31 mars 1988. Mais entre-temps le dollar est remonté de 5,34 F à la fin de l'année à 5,625 F au 31 mars.

Loyers

Hausse de 2,71 %
L'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE, publié au Journal officiel du 29 juillet, s'est établi à 908 pour le premier trimestre de 1988, en hausse de 2,71 % par rapport à celui de l'année précédente (884). Cette hausse est applicable pour la révision annuelle des loyers dont le bail prend pour référence l'indice du premier trimestre.

Le Monde
PUBLIÉTÉ TOURISME-GASTRONOMIE
45-55-91-82, poste 4344

Le recouvrement des cotisations familiales

Les travailleurs indépendants de Paris sont mis au diapason

Les employeurs et les travailleurs indépendants (médecins, avocats, etc.) résidant à Paris ont eu une mauvaise surprise en juillet. L'Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) de Paris vient en effet d'aligner ses « dates impératives » de règlement des cotisations sur celles de l'ensemble de la France. Les employeurs et travailleurs indépendants de Paris doivent verser leurs cotisations personnelles d'allocations familiales « dans les quinze premiers jours du second mois de chaque trimestre, soit au plus tard les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre ».

Jusqu'à présent, Paris bénéficiait d'un régime particulier. Les cotisations pouvaient être réglées jusqu'à un mois après la date d'exigibilité du trimestre, sous peine d'être majorée au-delà de ce délai de 10 %. Ainsi la cotisation d'allocations familiales exigible pour le 15 août devait être réglée avant le 15 septembre. Dans une lettre envoyée en juillet aux assujettis, le directeur général de l'URSSAF de Paris insiste sur le fait que désormais les dates limites de paiement « doivent être strictement respectées ».

Située « dans le cadre de l'ensemble des mesures prises pour assurer la gestion financière de la Sécurité sociale dans les meilleures conditions possibles », cette mesure n'a en elle-même rien de choquant. Le seul problème est le moment où elle intervient. Nombre d'employeurs ou de travailleurs indépendants qui se trouvaient en vacances en juillet et qui ne pouvaient régler ces cotisations qu'en septembre, comme à l'accoutumée, vont découvrir en rentrant qu'ils doivent payer pour le 15 août au plus tard.

Mais il y a la lettre et... son application. A l'URSSAF de Paris on indique que l'exigibilité impérative pour le 15 août ne sera pas appliquée pour le trimestre à échoir. Le délai de grâce d'un mois jouera encore pour cette fois. La dernière. Pour le recouvrement suivant, exigible au 15 novembre, cette dernière date devra être respectée. Impérativement.

ÉTRANGER

Pays en pleine expansion... quelques années encore, le Cameroun a subi la baisse de matières premières. Il doit aujourd'hui accepter le plan... lequel que lui impose le FMI... entre autres, un gel... Production des salaires.

MACAO... Le premier ministre... M. Takeshita d'une... sur le scan

REPÈRES
Revenu agricole
Sécheresse de 1987
Crisis de la CEE en 1987

Construction
Niveau hausses
des dépenses
des États-Unis

COURSE
M. Takeshita d'une... sur le scan

Le premier ministre... M. Takeshita d'une... sur le scan

Le premier ministre... M. Takeshita d'une... sur le scan

Le premier ministre... M. Takeshita d'une... sur le scan

Économie

ÉTRANGER

CAMEROUN: après l'accord avec le FMI

Le dur langage de la vérité

Pays en pleine expansion, il y a quelques années encore, le Cameroun a subi la baisse des matières premières. Il doit aujourd'hui accepter le plan de rigueur que lui impose le FMI. Avec, entre autres, un gel de l'évolution des salaires.

YAOUNDE
de notre envoyé spécial

Au bord de la route tracée au cordeau dans la forêt, les nombreuses épaves de voitures et de camions abandonnées sur les lieux des accidents témoignent de la densité du trafic entre Douala et Yaoundé, la capitale politique, construite en altitude, loin des miasmes tropicaux du grand port, lequel demeure la métropole économique. Beaucoup préfèrent encore cette voie terrestre aux aléas des lignes aériennes intérieures. Les Jumbo-jets venus d'Europe ne peuvent toujours pas se poser sur la piste de Yaoundé, et les

Camerounais se demandent si la maquette grandiose de l'aéroport international ne restera pas au musée des grands projets abandonnés pour cause d'austérité. Les immeubles futuristes rappellent les ambitions récentes du Cameroun, à l'époque où ce pays, autofinçant sur le plan alimentaire, exportateur de café, cacao et tabac, exportait pour bénéficier de surcroît d'une rente pétrolière. Premier partenaire de la France au sud du Sahara, troisième producteur d'hydrocarbures en Afrique noire, après le Nigeria et l'Angola, le Cameroun, était en 1985, un des pays viables sur le plan économique avec une croissance annuelle de 8 % depuis le début de la décennie.

Rival du Zaïre et de la Côte d'Ivoire, il abritait son ambassade et sa représentation commerciale derrière d'orgueilleuses façades de beaux bâtiments édifiés au cœur des quartiers parisiens. La révision à la baisse des prévisions de production pétrolière et la chute des cours des matières premières agricoles l'ont sorti brutalement de son rêve de croissance « à l'asiatique ».

Avant un éphémère redémarrage en 1983, les premiers signes de fléchissement économique étaient apparus en 1982, au point qu'il se murmure que la démission de l'ancien président Ahidjo au bénéfice de M. Paul Biya, en novembre de cette année-là, était due à la perception des difficultés à venir. Le début des gros problèmes a coïncidé avec le mandat de l'actuel chef de l'Etat, mais la prise de conscience de la gravité de la situation ne s'est faite que petit à petit.

Même après avoir fait adopter un budget d'austérité il y a un an, M. Biya croyait pouvoir épargner à son pays le passage sous les fourches caudines du Fonds monétaire international. Une brochure officielle indiquait encore à l'époque que le plan de rigueur devait permettre au Cameroun de « surmonter la crise sans avoir recours au FMI ». La France, puis la RFA, l'ancien colonisateur avec lequel Yaoundé a conservé bien des liens, firent comprendre que cela n'était pas réaliste.

« Il est temps de réagir »

« L'encours de la dette camerounaise est inférieur à 3 milliards de

dollars, trois fois moins que celui de la Côte d'Ivoire, mais, malgré cela, les bailleurs de fonds ont estimé qu'il fallait des mesures d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale », nous a dit le ministre des finances, M. Sadou Ayatou, chargé des négociations avec la première des institutions de Bretton Woods. « L'analyse du FMI concorde avec la nôtre, dit-il. L'effet de la chute de nos exportations, due à la baisse des matières premières, s'est fait sentir plus tardivement chez nous à cause de l'épargne amassée grâce au pétrole, mais il est temps de réagir. Nous venons de nous mettre d'accord avec le FMI sur le cadre macro-économique pour une période allant jusqu'à 1992 ».

M. Sadou Ayatou ne cache pas qu'il ne partage pas toutes les vues du FMI sur les médecines à employer, notamment en ce qui concerne le rétablissement du secteur bancaire « extrêmement malade », mais « on est d'accord sur un certain nombre d'objectifs à atteindre » : baisse des dépenses publiques; meilleures recettes fiscales; assainissement du secteur des entreprises publiques, par l'amélioration de la gestion des unes, la suppression pure et simple ou la privatisation des autres, « avec toutefois le maintien d'un secteur d'Etat, dont le FMI reconnaît la nécessité ».

Dès l'ouverture de la campagne pour les élections présidentielle et législatives, au début de l'année, le président Biya a annoncé la couleur. Le quotidien national *Cameroun Tribune* publia religieusement dans chacune de ses éditions un extrait du message du chef de l'Etat aux électeurs prononcé le 9 avril : « Après de nombreuses années de progrès rapides et continus, il s'agit à présent de mener une politique plus contraignante pour protéger les acquis de notre développement et faire face aux effets de la crise internationale qui frappe durement notre pays ».

Elaborée en juin, la nouvelle loi de finances est encore plus rigoureuse que celle de l'an passé. Les fonctionnaires particuliers vont souffrir. Ils devront être moins nombreux et renoncer à certains acquis sociaux, telle l'attribution d'un logement quasi gratuit par l'administration. En plus du gel des salaires, il y aura une baisse importante du recrutement dans les grandes écoles et

l'accélération des départs à la retraite. L'administration, avec ses effectifs pléthoriques, constitue pourtant la base politique du régime.

Alertes

Des hausses, celles de l'essence par exemple, vont frapper le reste de la population. La marge de manœuvre du pouvoir est étroite. L'histoire tourmentée du Cameroun montre que ses habitants sont capables de réactions soudaines. Le régime a connu deux alertes à la fin de l'année dernière. Exaspérés par les retards dans le paiement des bourses, les étudiants de l'université de Yaoundé ont violemment manifesté. A Douala, une grève des chauffeurs de taxis a failli s'étendre à l'ensemble des transports. Une bavure policière avait servi de détonateur au mécontentement contre le racket auquel se livrent bien des agents de la force publique, eux mêmes très mal payés.

Le grogne gagne les plus défavorisés pour des raisons qui ne sont pas toujours imputables aux autorités. La catastrophe naturelle du lac de Njys (d'où s'étaient échappées des émanations toxiques) a laissé des traces dans les esprits. Le SIDA commence à inquiéter. Plus meurtrier encore, le paludisme sévit depuis que certaines variétés de moustiques résistent à la nivaquine. Les pessimistes font valoir que, de toute façon, ces deux maux liés redoublent des privilèges ne sont rien en comparaison de la rougoule, dont les épidémies déciment la population enfantine.

Le président Biya ne désespère pas de pouvoir relancer le développement une fois la situation financière assainie. Après l'octroi d'un prêt « stand-by » par le FMI, annoncé à Yaoundé le 15 juillet, la Banque mondiale pourrait mettre en place, en octobre, un crédit d'ajustement structurel. On parle d'un milliard et demi de dollars sur cinq ans.

Malgré le boom des années 70, le Cameroun est encore un pays largement inexploité. Chez ce « géant » économique, à l'échelle régionale, l'annuaire national des abonnés au téléphone, administrations, entreprises et particuliers confondus, tient encore en six cents pages imprimées large...

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

TRANSPORTS

Les négociations bilatérales ayant échoué

L'accord franco-algérien sur la marine marchande est devenu caduc le 1^{er} août

Les négociations entre les deux pays n'ayant pas abouti, l'accord maritime franco-algérien de 1967 a été rompu le 31 juillet. L'Algérie avait dénoncé à la fin juillet 1987 les termes de l'accord avec Paris sur la marine marchande mais, conformément à l'une des clauses, les deux parties se donnaient un an pour tenter, par des négociations appropriées, d'aboutir à un nouvel accord ou à une prorogation de celui de 1967. Ce sont ces conversations qui n'ont donné à ce jour aucun résultat concret.

Depuis le 1^{er} août, les relations maritimes franco-algériennes entre Marseille ou Sète et les ports algériens sont libres. C'est-à-dire que l'accord gouvernemental qui prévoyait une répartition équilibrée des cargaisons et des recettes entre les navires des deux pays a volé en éclats. Pourtant, tandis que les administrations françaises et algériennes programment déjà de nouvelles rencontres bilatérales pour aboutir — mais quand ? — à un hypothétique arrangement d'Etat à Etat, les armateurs, eux, sont parvenus à un *modus vivendi* et ont souscrit à des principes de base de non-discrimination et de concurrence loyale. Il s'agit, du côté français, de la Société nationale Commerce-Méditerranée, de la Caennaise, de l'UDM et de Schiffline, regroupées dans Sud Cargo, et, de l'autre côté, de la Compagnie nationale algérienne de navigation.

Maintenant que le trafic est libre et ouvert, n'importe quel armateur de n'importe quel pays tiers peut charger des marchandises à Marseille, à Annaba ou à Oran. Ces ports dissuadent d'éventuels concurrents appelés outsiders, que les armateurs algériens et français ont décidé, en commun, de diminuer de 15 à 20 %, à partir de la mi-août, leurs tarifs de fret. Un fret d'ailleurs qui se raréfie, non seulement à cause des difficultés internes de l'économie algérienne mais aussi en raison d'un fort courant de trafic détourné par Anvers au détriment de Marseille (le Monde du 4 mars). Le trafic dépassera à peine 300 000 tonnes cette année, au lieu de 1 million de tonnes en 1984.

Trois navires, dont deux français, désertaient jusqu'à maintenant les lignes de la Méditerranée. Mais, vu les nouvelles circonstances et le renforcement très probable de la concurrence, le cargo français Charles-Schiaffino va, sans doute,

être transféré sous pavillon étranger, plus économiquement.

Si, pour les marchandises, « on est en une situation de *vide juridique* que j'espère la plus courte possible, en revanche, pour le transport des passagers par car-ferry, l'accord entre l'armateur algérien et la SNCM demeure », déclare M. Jean-Pierre Lemaire, directeur général de la SNCM. Et il s'agit d'un trafic satisfaisant puisqu'il augmente de 20 à 25 % par an. Autre point positif à ce sujet : les Algériens ont accepté, selon un principe de réciprocité, l'ouverture à Alger d'une agence de passages de la SNCM qui permettra à la société française de vendre directement des billets de l'autre côté de la Méditerranée. On attend désormais le feu vert officiel.

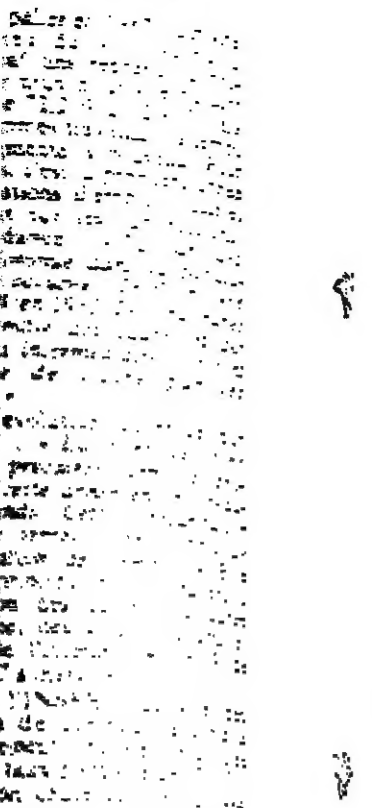
Un aspect d'un plus vaste contentieux

La dénonciation définitive de l'accord maritime franco-algérien ne constitue qu'un des aspects d'un contentieux plus vaste et plus complexe, économique, politique et historique, entre les deux Etats. Officiellement, on déclare de part et d'autre que la marine marchande et la question du règlement sur le gaz naturel n'ont aucun lien, mais tout le monde pense que la solution de l'un des dossiers pourrait hâter celle de l'autre. Sans compter qu'il existe encore, au chapitre des transports, un autre contentieux de taille : Air France évalué à plusieurs centaines de millions de francs les sommes qui lui sont dues par l'Algérie.

FRANÇOIS GROSCHARD.

● RECTIFICATIF. — La compagnie Air France dément que l'A320 torqué le 26 juin, à Habsheim (Haut-Rhin), ait transporté cent quarante personnes (le Monde du 2 août). Elle confirme le chiffre officiel de cent trente-six passagers et membres d'équipage. Les quatre passagers « clandestins » qui avaient été découverts au cours des différents comptages étaient, pour deux d'entre eux, des personnes embarquées au départ de Paris et, pour les deux autres, appartenant à des hôtesses de l'air, présentes dans le cockpit, et dont l'enquête administrative en cours dira si elles étaient munies des titres de transport réglementaires.

rait augmenté
es en un an



REPÈRES

Revenu agricole Baisse de 3,5 % dans la CEE en 1987

Les revenus des quelque onze millions d'agriculteurs de la CEE ont diminué de 3,5 % en 1987 (en termes réels) alors qu'ils avaient légèrement progressé en 1986 (plus 1 %) selon les estimations révisées fournies le 1^{er} août par Eurostat, l'office statistique de la Communauté.

Cette dégradation est particulièrement nette au Danemark (-12,4 %) et en RFA (-16,3 %), alors que le revenu des agriculteurs allemands avait nettement augmenté en 1986 (+11,8 %).

La baisse est plus modérée en France (-2,5 %), au Royaume-Uni (-2,9 %), en Belgique (-5,8 %) et en Italie (-6,2 %). La situation en Grèce reste stable (-0,6 %). En revanche, les agriculteurs néerlandais (+2,4 %), luxembourgeois (+2,6 %) et surtout espagnols (+5,8 %) et irlandais (+13,5 %) voient leur revenu augmenter.

Cette situation s'explique par la chute quasi générale des prix à la production, alors que le volume de cette dernière reste à peu près stable. Les plus fortes baisses de prix concernent les porcs (-10,8 %), et les volailles (-4,4 %).

Construction Légère hausse des dépenses aux Etats-Unis

Les dépenses de construction ont augmenté aux Etats-Unis de 0,1 % en juin, après une hausse de 0,8 % en mai (et un recul de 1,1 % en avril), a indiqué, lundi 1^{er} août, à Washington, le département du Commerce américain. Ces dépenses étaient en définitive, en juin 1988, supérieures de 2,6 % à leur niveau de juin 1987. La faible progression du mois dernier résulte d'une baisse des dépenses dans le secteur résidentiel (-0,9 %), qui compense une hausse sensible des dépenses engagées dans la construction de bâtiments industriels (+5,7 % en un mois et +21 % en un an).

En outre, l'enquête mensuelle effectuée auprès des directeurs d'achats des grandes entreprises confirme une croissance soutenue de l'activité aux Etats-Unis au cours du mois de juillet. « L'économie a connu le troisième trimestre au même rythme élevé auquel elle a terminé le deuxième », a commenté le responsable de l'enquête. — (AFP).

BOURSE

M. Takeshita refuse l'ouverture d'une enquête sur le scandale boursier

Le premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, a repoussé, lundi 1^{er} août, l'idée d'ouvrir une enquête sur le scandale boursier Recruit-Compos, dans lequel sont impliqués de nombreuses personnalités du parti conservateur libéral-démocratique au pouvoir (le Monde du 2 août). Bien que le ministre des finances ait officiellement confirmé que les pratiques déconvoquées, il y a un mois, par le quotidien *Asahi* violentent la loi sur les transactions, M. Takeshita a jugé « difficile » d'ouvrir une enquête sur les transactions individuelles dans un simple but d'information.

La direction de Recruit-Compos, qui avait offert en 1984 quelque 12 millions d'actions à soixante-seize personnalités de la politique et des affaires — ce qui leur avait permis, deux ans plus tard, de réaliser d'énormes plus-values lors de l'introduction en Bourse de la société — n'a pas signalé, comme elle aurait dû le faire, cette vente préalable. L'intrusion est toutefois convertie par une prescription depuis décembre 1987 et ne peut donc entraîner de poursuites judiciaires, a précisé le ministre des finances.

AFFAIRES

Après l'entrée de Promodès dans son capital Primistères reste fragile

Le groupe Promodès a acquis 20 % du capital de Primistères (enseignes Félix Poin) aux côtés de la SPAD (20 %), de la banque Worms (20 %), le groupe de l'homme d'affaires saoudien Gaïth Pharaon demeurant le plus important actionnaire (33 %), et les 5 % restant répartis dans le public. On aurait pu croire que Promodès, seul professionnel de la distribution de ce « tour de table » (35 milliards de francs de chiffre d'affaires, enseignes Continent, Champion, Shopi) et assurément la gestion et prendrait la responsabilité du redressement d'un groupe qui n'en finit pas de sortir du pétrin (le Monde du 21 mai). Il n'en est rien. Les hommes mis en place par M. Gaïth Pharaon, MM. Farid Djouani et Daniel Lebar, vont devoir assumer cette tâche. Promodès n'attend seulement les responsables de ses conseils. Même si, rien n'est encore prévu.

On comprend que le groupe Pharaon, après une opération de portage qui lui a permis de se substituer à l'ancien PDG, M. Daniel Amar (1), ait souhaité constituer, pour assurer l'avenir de Primistères, un « tour de table » composé d'une banque (Worms), d'un

fournisseur (SPAD) et d'un spécialiste de la distribution.

La banque apporte un appui financier classique. La SPAD, premier distributeur français de bière, eaux minérales, sodas (3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, dix entrepôts, deux cent soixante-quinze camions, un milliard de bouteilles par an), et son PDG, M. Pierre Haino, se sont bornés à apporter un soutien à un gros client en difficulté, sans avoir de préférence marquée pour Promodès et sans avoir aucunement l'intention de s'intéresser à la distribution de détail.

Promodès était et reste intéressé, dans le patrimoine de Primistères, par les cent cinquante supermarchés (enseignes Pharaon, Félix Poin ou Centre distributeur) : il est rare de trouver en région parisienne cent cinquante enseignes de ce genre. Quant au soutien de la banque, il est surtout dû à la qualité d'une enseigne vieille d'un siècle et demi.

Les 20 % du capital de Primistères n'auront pas coûté très cher à Promodès (moins de 70 millions de francs), mais il y gagne surtout d'être un observateur privilégié, mieux placé que quiconque le jour où « il se passerait quelque chose ». Au reste, Promodès, qui cherche à améliorer les résultats de ses activités en France (les deux tiers de son chiffre d'affaires), ne se sentait aucune vocation pour reprendre intégralement et à l'import ce qui s'appelle Primistères.

La restructuration du capital de Primistères n'est donc qu'une étape, et le spectre du démantèlement d'une entreprise qui fait 4,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploie six mille personnes n'a pas encore disparu. A la nouvelle direction de prouver qu'un redressement durable est possible.

JOSEF DOVÈRE.

(1) Avant la nomination d'un administrateur judiciaire, dont la tâche est aujourd'hui terminée, le groupe Pharaon contrôlait 26 % de Primistères et le groupe Damour de M. Daniel Amar en détenait 64 %. Pharaon avait récemment acquis le groupe Damour.

Il avait perdu 1 milliard de dollars lors du krach d'octobre La retraite du financier australien Holmes A. Court

CANBERRA
correspondance

M. Robert Holmes A. Court, financier australien, qui avait le vent en poupe au début des années 80, le surnommé « le pirate de Perth », vient de perdre, pour sa coup, deux batailles décisives. La première à propos de Broken Hill Proprietary (BHP), la plus importante entreprise d'Australie, sur laquelle il avait jeté son dévolu et qui lui échappe. La seconde sur son propre groupe Bell, que son rival, M. Alan Bond, est en train de lui racher.

Emigrant britannique d'Afrique du Sud en Australie, M. Holmes A. Court, descendant du baron d'Hotelsbury, avait commencé son offensive sur BHP dès 1983. En 1986, il réussissait à détenir 28 % des titres et à entrer au conseil d'administration. Le krach d'octobre lui sera fatal. M. Holmes A. Court y laisse 1 milliard de dollars australiens (5 milliards de francs) et dégringole de la première place sur la liste des hommes les plus riches d'Australie, à la douzième. Le reste de sa fortune, 300 millions de dollars australiens (1), lui permet de ne pas trop altérer son train de vie, mais le coup fut rude. BHP était sa grande ambition, et devoir renoncer si près du but semble l'avoir momentanément démoralisé.

En accord avec les autres actionnaires, BHP lui rachetait, en février dernier, un paquet de près de 20 % de titres. Comme la loi interdit aux entreprises de posséder une part de leur propre capital, le groupe a dû annuler ces actions le 25 juillet dernier.

M. Holmes A. Court avait le projet d'assainir la structure de la multinationale et son court régime, même s'il a été très mal reçu par les administrateurs de BHP, a dû moins en le mérito de le faire réagir en restructurant eux-mêmes cette énorme pierre industrielle avant qu'elle ne parte à la dérive. Pour l'année scolaire, BHP a enregistré un profit de 4,5 milliards de francs, 15 % de plus que les prévisions

annoncées, et devrait approcher 6 milliards de francs en 1988.

Démoralisé, M. Holmes A. Court semble souhaiter prendre ses distances vis-à-vis des milieux financiers et tout indique qu'il renoncera progressivement au contrôle de Bell Group, sa société cotée en Bourse, pour se replier sur son holding personnel, Hetsysbury. Il a vendu, il y a quelques semaines, quelque 40 % de Bell Group, une partie à Bond Corporation, l'autre à la State Government Insurance Commission, une

caisse de retraite. La Commission nationale des compagnies et valeurs (la COB australienne) suspecte d'ailleurs au passage une connivence entre les deux groupes, mais M. Alan Bond (celui de la Coupe de l'Amérique) lance officiellement une SPA sur Bell Group avant le début de l'été. Il en contrôle désormais près de 40 %.

JOËLLE ANDREOLI.

(1) Un dollar australien vaut environ 5 FF.

BHP : des métaux au gaz naturel

La compagnie australienne BHP fut fondée en 1885 afin d'exploiter un filon d'argent-plomb-zinc, découvert par les membres fondateurs à Broken Hill, dans les Nouvelles-Galles du Sud. Le gisement s'épuisait dès les années 1900, la compagnie dut diversifier ses activités et se lança dans la production d'acier. Aujourd'hui, malgré la compétition internationale féroce, notamment avec le Japon, le Brésil, Taiwan et la Corée du Sud, BHP-Steel est la division qui offre le meilleur potentiel de rentabilité, grâce à des investissements de modernisation de 1,2 milliard de dollars. Le groupe prévoit d'augmenter ses exportations de 50 % pour arriver à 1,5 million de tonnes par an d'ici à 1991.

Pendant les années 80, BHP entreprit des diversifications importantes dans les industries minières et pétrolières et commença l'exploitation du détroit de Bass qui sépare la Tasmanie du continent australien. Récemment, la production pétrolière du détroit, qui fournissait, entre 1975 et 1986, plus de 75 % des besoins australiens, fut réduite à cause de l'épuisement de la nappe. BHP s'orienta vers la mer de Timor, où les perspectives semblent prometteuses. Mais elle acquiert aussi des réserves

en rachetant d'autres compagnies avec un choix parfois controversé.

Pour la décennie à venir, il est question de la création d'une usine de liquéfaction de gaz naturel, dans lequel BHP aura 25 %, sur les hauts fonds du nord-ouest de l'Australie, qui représenterait le plus important projet de développement jamais entrepris dans le pays. La capacité de cette entreprise gigantesque débouchera sur une exportation de six millions de tonnes de gaz naturel liquide par an vers le Japon.

En avril 1984, le groupe racheta l'américain UTAH International Inc., ce qui représentait une internationalisation majeure. UTAH possède plusieurs mines importantes de charbon dans le Queensland et au Mexique, de cuivre au Canada et au Chili et de fer au Brésil. Lorsque la production de la mine de cuivre d'Escondido, au Chili, aura commencé en 1991, BHP fournira 7 % de cuivre mondial. En juin 1987, la compagnie décida de regrouper ses activités minières dans BHP-Minerals International qui contrôle également la majorité des actions de BHP Gold Mines Ltd, la plus grande mine d'or d'Australie.

J. A.

Marchés financiers

Eclair-Prestitil a déposé son bilan

Le tribunal de commerce de Rouen a décidé lundi 1^{er} août la mise en règlement judiciaire d'Eclair-Prestitil, le célèbre fabricant de fermetures à glissière implanté près de Bernay (Eure). Petrolec Systems France (PSF), holding contrôlant Eclair-Prestitil, et Petrolec Fonderie, autre filiale de PSF, ont également été placés en redressement judiciaire à la suite de la demande déposée par ses dirigeants (Le Monde du 22 juillet 1988).

PSF avait été repris en novembre 1986, après un premier dépôt de bilan, par European Industrial Holding (EIH), groupe financier à

majorité suisse, également propriétaire en France des chemises Finabel. EIH n'a pas vocation à être investisseur industriel et recherche de nouveaux partenaires pour PSF et Eclair-Prestitil, a expliqué le porte-parole.

En butte à une forte concurrence, notamment du japonais YKK, Eclair-Prestitil (sept cents personnes) a perdu l'an dernier 40 millions de francs. Malgré d'importants concours des pouvoirs publics, la firme n'a plus été bénéficiaire depuis 1978, date de la fusion d'Eclair et de Prestitil.

Gillette va racheter pour 4,5 milliards de francs de ses propres actions

Le groupe américain Gillette va racheter au prix unitaire de 45 dollars seize millions de ses propres actions, soit un septième de son capital pour un montant de 720 millions de dollars (4,5 milliards de francs). Cette opération a été décidée en accord avec le groupe d'investissement Coniston, actionnaire à 6 % et avec lequel la direction de Gillette était en conflit. Coniston cherchait à obtenir quatre sièges au conseil de Gillette et désirait vendre les actifs du roi du rasoir par appartement.

En contrepartie de ce rachat d'actions, Coniston s'est engagé à ne pas acquérir d'autres quantités significatives d'actions Gillette ou chercher à contrôler ou influencer Gillette pendant trois ans.

C'est la deuxième fois en l'espace de deux ans que Gillette est contraint de racheter ses propres actions pour se défendre. Un conflit un peu comparable avait opposé le groupe à Revlon. Mais cette fois pour conserver son identité la firme américaine est obligée de consentir un énorme débours financier, qui, de l'avis des analystes new-yorkais, va l'empêcher pendant plusieurs années de poursuivre sa politique d'acquisitions, en raison de son haut niveau d'endettement.

● Trois nouvelles inculpations dans l'affaire d'escroquerie internationale. — Trois personnes de nationalité américaine ont été inculpées et placées sous mandat de dépôt, lundi 1^{er} août, par le juge Bergant dans le cadre du démantèlement d'un réseau international d'escroquerie (Le Monde du 2 août). MM. Thomas Quinn et Rachel Rothfleisch ont été inculpés d'escroquerie, d'infraction à l'émission de valeurs mobilières en France sur l'appel public à l'épargne et sur le démarchage. M. Dominick Di Mars est accusé de recel d'escroquerie. Ces inculpations font suite aux trois autres effectuées sur le juge M^{me} Claude Noquet, à la veille du week-end.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTATS PREMIER SEMESTRE 1988

L'activité commerciale du premier semestre 1988 a été marquée par une nette reprise de nos commandes en France et la poursuite d'une tendance favorable de croissance des commandes sur les marchés hors de France. Il faut souligner de manière générale la bonne performance dans le domaine des solutions d'informatic distribuées : réseaux, serveurs spécialisés et stations de travail.

Le chiffre d'affaires consolidé du semestre s'élève à 8,6 milliards de francs contre 7,9 milliards de francs pour les six premiers mois de 1987, soit une croissance de plus de 10 %.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 930 millions de francs à fin juin 1988 contre 775 millions de francs à fin juin 1987, soit une progression de 20 %. Les dépenses nettes de Recherche et Développement atteignent, à fin juin 1988, 798 millions de francs, contre 725 millions de francs à fin juin 1987, confirmant ainsi la volonté du groupe de poursuivre son effort d'investissement à long terme.

Dans le cadre de son plan de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité, le groupe a poursuivi ses efforts de rationalisation industrielle, de reorganisation et de renforcement des réseaux commerciaux.

Le bénéfice net consolidé du semestre atteint 75 millions de francs, contre 36 millions de francs pour la même période de 1987. Les résultats du premier semestre du groupe Bull sont soumis au conseil d'administration de la Compagnie des machines Bull, qui se tiendra en septembre, afin d'arrêter ces résultats et d'établir le rapport d'activités semestriel du groupe.

La société Honeywell Bull Inc. (HBI), détenue depuis mars 1987 à hauteur de 42,5 % par CMB, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 003 millions de dollars pour les six premiers mois de 1988, contre 932 millions de dollars pour la même période de 1987. Ce chiffre d'affaires n'est pas pris en compte dans le chiffre d'affaires global du groupe, HBI étant consolidé suivant la méthode de mise en équivalence.

NEW-YORK, 1^{er} août ↑

Calme et soutenu

Après sa vigoureuse reprise de fin de semaine, Wall Street a mis, lundi, la pédale douce.

Les affaires ont été calmes et la tendance a été irrégulière. Ce qui n'a pas empêché le marché de rester bien orienté. A la clôture, l'indice des industriels s'établissait à 2 150,51 soit à 1,78 point en-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été de bonne qualité. Sur 1 965 valeurs traitées, 613 ont monté, 658 ont baissé et 694 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels se déclaraient satisfaits de la bonne tenue de la Bourse. Selon eux, la Bourse new-yorkaise est prête pour une reprise d'été, qui pourrait conduire le Dow Jones jusqu'à 2 200 points. Les liquidités sont en effet abondantes et les dernières données sur la marche de l'économie plutôt satisfaisantes.

L'activité s'est nettement ralentie : 138,17 millions de titres ont changé de mains contre 192,34 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1 ^{er} août	Cours du 2 nd août
Alcoa	82 7/8	84
A.T.T.	26 3/4	26 5/8
Boeing	60 1/2	62 3/8
Chemical Bank	39 1/4	38 3/4
Du Pont de Nemours	88 7/8	87 7/8
Eastman Kodak	45 5/8	44 3/4
Exxon	44 3/4	46 1/4
Ford	53 3/8	53 1/2
General Electric	42 7/8	42 1/2
General Motors	41 1/8	42 1/8
IBM	128 3/4	128 3/4
I.T.T.	80 7/8	80 3/4
J.P. Morgan	41 1/8	41 1/8
Pfizer	51 3/8	51 5/8
Schlumberger	34 5/8	34 7/8
U.S. Steel	30 1/8	30 1/8
UAL Corp. et affiliés	36 3/4	37 7/8
Union Carbide	23 5/8	23 7/8
U.S. West	30 1/8	30 1/8
Wendell	84 3/8	85 1/2
Xerox Corp.	53 3/4	53 1/2

LONDRES, 1^{er} août ↑

Fermété

Fermété des valeurs lundi sur Stock Exchange où l'indice FT a enregistré une hausse de 0,52 % en clôture à 1 496,5. L'ambiance était très calme avec 381 millions de titres échangés. En hausse initiale dans le sillage de Wall Street à la veille du week-end, la Bourse a connu ses gains, stimulés par des rumeurs d'OPA. Ainsi les titres du laboratoire médical Amersham conduisant leur progression après la suppression par le gouvernement de son action spécifique. Dans le secteur des assurances, Abbey Life était très convoité. Animation également autour de la firme agro-alimentaire Rank Hovis McDougall (RHM), où certains évoquaient un abandon de l'australien Goodman Fielder dans sa tentative de prise de contrôle.

Les valeurs tournées vers l'exportation (ICI et Glaxo) étaient très recherchées. Parmi les autres hausses figuraient des titres des secteurs de la construction (Blue Circle), de l'électronique (Cable and Wireless) et des banques (Natwest). Enfin les mines d'or demeuraient fermes tout comme les fonds d'Etat.

FAITS ET RÉSULTATS

● Les actions Dior sont proposées au prix unitaire de 305 300 F. — La Financière Agache a décidé de proposer à 31 339 actions Dior, soit 42 % du capital, au prix unitaire de 105 300 F, ce qui rapportera au total 3,3 milliards de francs au groupe de M. Bernard Arnault.

Cette opération, qui s'est faite en plusieurs phases de souscription, est achevée en septembre et constitue selon des sources bien informées un placement privé n'étant pas dans le cadre de la réglementation de l'appel public à l'épargne.

Elle s'accompagne dans le même temps de la cession des parts récemment acquises par Financière Agache dans le groupe de produits de luxe LVMH-Moët-Hennessy - Louis - Vuitton à Dior (Le Monde du 1^{er} août).

● Fem vert de Londres pour le rachat d'East Anglian Water par le groupe français Lyonnaise des Eaux. — Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Lord Young, a en effet décidé de ne pas déférer cette opération à la Commission des monopoles et fusions. La Lyonnaise des Eaux avait annoncé, le 1^{er} juillet, une offre amicale de 21,6 millions de livres (225 millions de francs) sur l'ensemble du capital de la compagnie britannique, après avoir acquis, à partir de mai, une participation de 44,8 %. East Anglian Water Company, qui dessert 230 000 habitants dans l'est de l'Angleterre, est l'une des vingt-neuf petites compagnies privées qui composent le total environnant de la distribution d'eau en Grande-Bretagne. — (AFP.)

● Le groupe britannique Hibby vend ses divisions américaines d'emballage à son personnel. — Le groupe britannique Hibby and Sons (papier, emballage, verre) a annoncé qu'il revendrait sa division d'emballage, Princeton Packaging, à son personnel pour une

PARIS, 1^{er} août ↑

Hausse tranquille

Le mouvement de légère hausse observé la semaine dernière s'est poursuivi lundi toute la journée. Dès les premiers échanges, l'indice a instantanément gagné 0,74 %. Toutefois, l'avance se réduisit en séance pour se maintenir à + 0,60 %.

L'ensemble des valeurs demeuraient bien orientées, mais les investisseurs semblaient sans véritable conviction dans une ambiance de trêve estivale. Les bonnes tenues de Wall Street et de Tokyo constituaient un élément de soutien malgré un environnement international jugé incertain en raison des tensions sur les taux. Cependant, la stratégie de la France, à contre-courant, s'est encore concrétisée puisque le taux au jour le jour est repassé au-dessous de 7 %. Les perspectives de restructuration des noyaux durs stimulent les valeurs privées comme CCF, la Société générale et, dans une moindre mesure, Havas. Le mouvement sur le titre s'est calmé après le renforcement de la Lyonnaise des Eaux dans son capital. La firme qui préside M. Jérôme Monod possède près de 10 % du capital de ce

groupe de communication. Le titre LVMH poursuit également sa progression de la journée après la confirmation du souhait de M. Bernard Arnault, président de la Financière Agache, de détenir près de 30 % du numéro 1 français du luxe. Les hausses étaient accompagnées par Labinal. Cette action, recherchée la semaine dernière pour son caractère « opérationnel », était moins lundi sans doute après les déclarations de son président indiquant que l'acheminement était stable et que, toutefois, certains évoquaient l'entrée d'un nouveau partenaire.

La Société Carneau confirmait son entrée dans AMS Packaging à hauteur de 80,11 %, et Pechelbronn (groupe Worms) précisait que sa participation dans Saint Louis était passée à 34,73 %.

Sur le MATIF, l'activité était très calme et ralentie. Le contrat de septembre s'appréciait de 0,10 % à 108,50.

TOKYO, 2nd août ↑

Record d'altitude

Mardi 2 août à la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a battu tous ses records d'altitude en s'élevant jusqu'à la cote 28 366,33. Le précédent record avait été établi le 17 juin dernier à 28 342,46.

La journée avait pourtant commencé sur une note incertaine. A la fin de la matinée, le Nikkei accusait même une légère baisse de 63,72 points sur des ventes bénéficiaires. Mais le mouvement de hausse reprit en début de seconde demi-séance. Tout le terrain perdu était regagné et à l'issue de la séance le Nikkei s'adjugeait un gain de 40,02 points (+ 0,14 %), suffisant pour constituer une nouvelle performance. L'intérêt, une fois encore, s'est concentré sur les titres spéculatifs. Les chimiques et l'immobilier ont été généralement fermes. L'activité, toutefois, s'est ralentie. Au total 800 millions de titres ont changé de mains contre 900 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1 ^{er} août	Cours du 2 nd août
Alco	821	820
Bégin	1 380	1 380
Canon	1 480	1 480
Fuji	2 250	2 250
Honda	2 250	2 250
Mitsubishi Electric	3 050	2 950
Mitsubishi Heavy	882	870
Sony	7 180	6 800
Toyota Motors	2 980	2 980

PARIS :

Second marché (réélection)					
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P. SA	256	244 98	BO	194	199 50
Amis & Associés	325	325	lat. Metall Service	345 80	350
Aspic	225	240	La Comptable Electron.	415	389 50
B.A.C.	430	440	Le gel livre du mois	270	276
B. Desauty & Assoc.	370	370	Lora Investissement	249	245
B.I.C.M.	646	590	Lozatic	170	170
B.I.P.	528	528	Mobil	234	230
Bolton	408	400	Martin Immobilier	131 80	132
Bolton Technologie	830	830	Messing Industrie	465	470
Bolton	1050	1050	Micromicro	122	126
C&S de Lyon	1385	1440	M.M.B.M.	530	572
Colson	740	780	Mobil	234	230
Compt. Elec.	988	995	Messing Industrie	465	470
Canif	841	845	Montep. Industrie	234	230
C.A.L. de R. (E.C.I.)	278	278	Ouest-Languedoc	190 10	190
C.A.T.E.	128	127	On. Gest.Fin.	298	300
C.D.M.E.	920	925	Prusburg (C. L. & Fin.)	87	88 30
C. Equip. Elec.	288	300	Prusburg Assurance	478	488
C.E.S.I.D.	746	740	Prusburg Filopack	480	480
C.E.S.P.	778	778	Prusburg Industrie	878	878
C.E.P. Comptables	1412	1430	Sh. Colson Industrie	1280	1280
C.E.I. Industrie	747	778	Sh. Colson Industrie	180 80	180
Chem. de Océan	480	500	S.C.E.P.M.	315 20	315
C.I.M.J.	310 50	310 50	Sagin	305	305
Compt.	285	278 50	Sama-Méca	500	500
Compt. Elec.	278	278	S.E.P.	1382	1400
Compt. Elec.	425	430	S.E.P.M.	1386	1386
Compt. Elec.	220	220	S.M.T. Group	282	282
Compt. Elec.	658	646	Sofidat	840	870
Compt. Elec.	1000	1000	Sopac	309 10	309
Compt. Elec.	815	825	TP I	251	244 40
Compt. Elec.	1180	1180	Unipac	135	135
Compt. Elec.	125 10	123	Union Financ. de Fr.	480	389 80
Compt. Elec.	24	24 80	Valeurs de France	338	345
Compt. Elec.	810	823			
Compt. Elec.	800	800			
Compt. Elec.	825	825			
Compt. Elec.	218	210 20			
Compt. Elec.	218	211			
Compt. Elec.	158 80	162			

Marché des options négociables le 1^{er} août 1988

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Accor	440	23	-	-	-
CGE	320	25	38	14	-
EP-Agachine	320	19	-	-	-
Lafarge-Capelle	1 380	79	158	43	-
Michelin	280	28	30 50	9 10	18
MMI	1 355	72	118	85	140
Paribas	320	108	110	-	2 50
Pengaut	1 280	113	168	42	78
Saint-Gobain	520	25	42	28	-
Société générale	480	13 50	13	-	-
Thomson-CSF	280	9 80	18	16	22

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 1^{er} août 1988

Nombre de contrats : 30 391

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,5	102,85	100,80
Précédent	103,4	101,95	100,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	1,55	1,28	0,14	0,28

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,29 F		PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)	
		29 juillet 1 ^{er} août	
		Valeurs françaises : 123,6	
		Valeurs étrangères : 128,9	
		(Sib. base 100 : 31-12-81)	
		Indice général CAC : 354,28 357,9	
		(Sib. base 1000 : 31-12-87)	
		Indice CAC 40 : 1 328,55 1 328,80	
		NEW-YORK (Indice Dow Jones)	
		29 juillet 1 ^{er} août	
		Industrielles : 2 128,73 2 130,51	
		LONDRES (Indice Financial Times)	
		29 juillet 1 ^{er} août	
		Industrielles : 1 488,7 1 496,5	
		Fonds d'Etat : 283,8 284	
		79,94 87,98	
		TOKYO	
		1 ^{er} août 2 août	
		Nikkei Dow Jones : 28 366,33 28 342,46	
		Indice général : 3 240,10 2 253,10	

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS			
	+ base	+ haut	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.		
S.E.U.	6,2710	6,2740	- 68	- 45	- 125	- 95	- 330	- 240
S. can.	5,1891	5,1899	- 114	- 85	- 219	- 177	- 642	- 531
Yen (100)	4,7382	4,7440	+ 189	+ 139	+ 193	+ 227	+ 651	+ 774
D.M.	3,7270	3,7190	+ 52	+ 78	+ 182	+ 127	+ 354	+ 422
Fr. S.	2,9846	2,9816	+ 47	+ 58	+ 89	+ 109	+ 292	+ 348
FB (100)	16,1822	16,1182	+ 15	+ 96	+ 36	+ 122	+ 31	+ 398
ES	4,0432	4,0477	+ 129	+ 147	+ 221	+ 251	+ 681	+ 763
L (1 000)	4,5694	4,5749	- 132	- 104	- 281	- 237	- 845	- 741
F. franc.	10,8118	10,8152	- 335	- 297	- 660	- 583	- 1 797	- 1 589

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U	7 5/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 5/8
DM	4 7/8	5 1/8	5 1/2	5 1/4	5 1/4	5 1/8	5 1/8	5 1/8	5 1/8
Fr. S.	4 7/8	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 3/8	5 3/8
Y.S.	5 3/8	6 1/8	6 3/4	7 1/8	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/4
L (1 000)	9 1/2	10 1/4	10 3/4	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8
F. franc.	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
F. franc.	6 15/16	7 1/16	7 1/8	7 5/16	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 15/16	7 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE

VALEURS

Actions

Cote des c

MARCHÉ OFFICIEL

Marchés financiers

BOURSE DU 1er AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Main table containing market data for 'Bourse du 1er Aout' and 'Réglement mensuel', listing various securities and their prices.

Comptant (selection)

SICAV (selection)

1/8

Tables for 'Comptant (selection)', 'SICAV (selection)', and '1/8', providing detailed financial data for various funds and securities.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', showing exchange rates and gold market prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

e - coupon détaché - o - offert - * - droit détaché - d - demandé - p - prix précédent - m - marché continu

ue ur

Le renvoi... 17891

